

MINISTERE DE LA JUSTICE
Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Mémoire de validation professionnelle
Formation statutaire des éducateurs
Promotion 2020 - 2021

Mallaury BASSO

**Le dévoilement de soi par
l'éducateur à la Protection
Judiciaire de la Jeunesse au
sein de la relation éducative**

Le dévoilement de soi, un outil éducatif

Juin 2021

SOUS LA GUIDANCE DE MADAME STEPHANIE MOUSSET, DOCTEURE EN
PSYCHOLOGIE

« Être un praticien réflexif, c'est être un inventeur, un chercheur, un bricoleur, un aventurier qui s'engage hors des sentiers battus et court donc à sa perte s'il ne réfléchit pas intensément à ce qu'il fait et n'apprend pas très vite de l'expérience »

Philippe PERRENOUD

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

Je remercie tout d'abord ma directrice de mémoire, Madame Stéphanie MOUSSET, Docteure en psychologie, pour sa réactivité, son soutien, sa patience et ses conseils tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également les formateurs de mon PTF, particulièrement Madame Hanane GUEGAN et Madame Séverine CARAUSSE pour l'aide et le temps qu'elles ont pu m'accorder et qui ont su guider l'avancée de mon travail.

Je remercie Madame Audrey JIMENEZ, ma tutrice de stage pour son soutien, son écoute et ses conseils.

Je remercie Madame Lémia REZGUI et Madame Séverine PACALIER, éducatrices à la PJJ pour leur précieuse relecture à la correction de mon mémoire.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble des professionnels de mes lieux de stage pour m'avoir accordé du temps pour répondre à mes entretiens et questionnaires dans lesquels ils se sont engagés et livrés. Je les remercie également pour leur bienveillance, leurs conseils et leurs encouragements.

Je remercie l'ensemble des jeunes qui ont accepté de prendre part à mon travail en se livrant lors de mes entretiens.

Pour finir, je remercie mes amis et ma famille, et mon compagnon Benoît BIOT, pour leur patience et leurs encouragements tout au long de la formation.

Sommaire

Introduction	1
Partie I : La contextualisation de la recherche.....	5
I. Les constats de départ au sein de deux structures de la PJJ	5
A. Le contexte institutionnel et professionnel	5
1. La présentation du STEM0	5
2. La présentation de l'EPEI	6
B. Des observations de terrain à l'approfondissement d'une thématique	7
II. L'éducateur à la PJJ au sein de la relation éducative.....	8
A. Le concept de relation éducative	8
1. La définition de « relation éducative ».....	8
2. La relation éducative, un levier d'accompagnement éducatif.....	10
B. La place de l'éducateur à la PJJ au sein de la relation éducative.....	12
1. La posture professionnelle au sein de la relation éducative.....	13
2. La distance professionnelle de l'éducateur	14
3. La juste proximité dans la relation éducative.....	16
C. Du don au dévoilement de soi.....	17
1. Les différentes formes de don au sein de la relation éducative	17
2. Le don privé : le dévoilement de soi	19
III. La méthodologie.....	23
A. De la problématique à l'élaboration d'hypothèses de recherche	23
1. La construction d'une problématique de recherche	23
2. L'élaboration d'hypothèses de recherche	24
B. La phase de recueil de données.....	25
1. Les données recueillies auprès des éducateurs à la PJJ	25
2. Les données recueillies auprès des jeunes	26
Partie II : Entre la théorie et la pratique : le dévoilement de soi au sein de la relation éduca-	
tive	27
I. Le dévoilement de soi, un outil éducatif au sein de la relation éducative	27

A. Le dévoilement de soi, un outil éducatif authentique	27
1. Le dévoilement de soi, une attitude authentique.....	27
2. La désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ	30
B. Le dévoilement de soi, un outil créateur de liens.....	31
1. Le dévoilement de soi, une finalité éducative.....	31
2. Un dévoilement de soi, créateur d'un lien de confiance	33
II. Le cadrage nécessaire de la pratique éducative du dévoilement de soi.....	36
A. Le dévoilement de soi, une pratique subjective	36
1. Le caractère subjectif de cette pratique éducative	36
2. Les limites subjectives de cette pratique éducative	38
B. Les risques inhérents à cette pratique éducative	41
1. La transformation de la relation éducative.....	41
2. L'utilisation d'informations personnelles à l'insu de l'éducateur	43
C. Un encadrement du dévoilement de soi par l'éthique éducative	45
1. La déontologie et l'éthique professionnelle	45
2. Un encadrement propice à une juste proximité de l'éducateur	48
Partie III : Le projet d'expérimentation.....	50
I. Le choix du projet.....	50
A. L'identification des ressources et des besoins du territoire	50
1. Les besoins du territoire.....	50
2. Les dispositifs internes au STEMIO et à l'EPEI.....	51
B. Les hypothèses d'action	52
II. La mise en œuvre du projet d'expérimentation	53
A. Les objectifs du projet.....	53
B. Le contenu et l'organisation du projet	54
III. L'évaluation du projet.....	56
Conclusion.....	57
Bibliographie	58
Liste des sigles.....	62
Table des annexes.....	63

Introduction

« Dans la relation, l'éducateur n'est pas neutre. Il met en jeu sa personne, sa personnalité, ses sentiments, ses goûts, ses opinions, ses passions, ses représentations de lui-même, des autres, du monde » affirme Joseph ROUZEL¹. L'éducateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) semble mettre en jeu sa propre personne dans le cadre de la relation éducative qui le lie avec le jeune sous-main de justice. En effet, l'éducateur est avant tout un homme ou une femme donc un être humain qui exerce sa profession avec ce qu'il est.

J'ai intégré la formation d'éducatrice à l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) à l'issue de mes études universitaires. Mon parcours universitaire en droit m'a permis d'appréhender, tout au long de la formation, la justice pénale et civile des mineurs et ses enjeux. Cependant, mon absence d'expérience antérieure dans le domaine social m'a conduit à avoir de nombreuses représentations et interrogations, avant même de débiter mes stages, sur les différentes structures de la PJJ et sur les pratiques éducatives des éducateurs. Ainsi, dans le cadre de cette formation, j'ai été amenée à réaliser deux stages, le premier au sein d'un Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert (STEMO) et le second au sein d'un Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion (EPEI). Ces deux stages furent mes deux premières expériences professionnelles au sein de la PJJ et m'ont de ce fait amenée à me poser de nombreux questionnements. J'ai pu observer des postures et pratiques professionnelles distinctes, variant d'un éducateur à un autre. En effet, même si l'ensemble des éducateurs de la PJJ sont soumis à un même cadre légal et institutionnel, chacun se construit une identité professionnelle propre et singulière en alliant ses savoir-faire et ses savoir-être. Ainsi, du fait de mon absence d'expérience antérieure au sein de la PJJ et de ma volonté de construire au cours de cette formation ma propre identité professionnelle, je me suis rapidement interrogée sur une notion qui est au cœur de nos pratiques éducatives : la notion de relation éducative.

Le concept de « relation éducative » constitue aujourd'hui la clé de voûte du métier d'éducateur à la PJJ. L'accompagnement d'un jeune se construit sur la base d'une relation qui lie le professionnel et ce jeune. On parle ainsi de « relation éducative ». Cette dernière est définie par Michel POSTIC comme « l'ensemble des rapports sociaux qui s'établissent entre l'éducateur et ceux qu'il éduque [...]. La relation éducative [...] engage des êtres dans une rencontre où chacun découvre l'autre et se voit soi-même, et où commence une aventure humaine »².

¹ ROUZEL Joseph. *Le travail d'éducateur spécialisé*, Dunod, 4ème édition, Collection Santé Social, novembre 2018, 368 pages.

² POSTIC Michel. *La relation éducative*, Paris, PUF, 9ième édition, 2001.

La construction d'une telle relation par l'éducateur poursuit alors un objectif qui est de permettre l'accompagnement, l'épanouissement et l'autonomisation des jeunes pris en charge afin qu'ils puissent se réinsérer dans la société. La relation éducative semble ainsi impliquer un engagement professionnel et personnel de la part de l'éducateur. En effet, il est attendu des éducateurs à la PJJ le respect à la fois d'une norme d'authenticité³, puisqu'ils travaillent avec ce qu'ils sont et ce qu'ils ressentent, et d'une norme de lien⁴ qui implique attention et empathie, et ce tout en respectant les droits et devoirs du fonctionnaire⁵. Mais quelle est la place de l'éducateur au sein de cette relation éducative ? Quelle posture professionnelle doit-il adopter ?

Mes premiers échanges avec les professionnels de la PJJ sur ce concept de relation éducative ont fait émerger une seconde notion, celle de la distance professionnelle. Cette distance professionnelle des éducateurs avec les personnes accompagnées est présentée aujourd'hui comme « *la condition sine qua non d'une posture professionnelle appropriée* »⁶. Mais quelle est cette distance appropriée ? Christine DORME nous indique qu'il s'agit d'un dosage permanent qu'un éducateur doit savoir faire pour « *essayer de trouver une « bonne » distance* »⁷. On attend ainsi des professionnels du secteur social une écoute, une empathie et une bienveillance à l'égard des usagers afin de pouvoir construire une relation éducative mais dans un même temps, ils doivent maintenir « une juste » distance. Dès lors, comment s'impliquer dans une relation éducative tout en conservant une distance professionnelle ? Ces premiers questionnements m'ont conduite à observer des situations éducatives interrogeant la « bonne »⁸ place de l'éducateur dans la relation.

Au cours de mon premier stage au sein du STEMOM, j'ai pu observer, au travers de certaines situations éducatives, un engagement personnel et affectif de l'éducateur auprès des jeunes pris en charge par le service. Cet engagement s'est notamment manifesté au travers de dons réalisés par le professionnel. Le don est défini par le dictionnaire le Larousse comme « *une action de donner, de céder quelque chose que l'on possède* »⁹. Quel don l'éducateur peut-il effectuer auprès des jeunes et des familles ?

³ VIRAT Maël, « Amour, relation éducative et délinquance. L'amour compassionnel des éducateurs accompagnant les adolescents suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°20, Printemps 2018, page 3.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors.

Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires – article 20.

⁶ BREZZIER Sylvain, « La juste place des émotions dans le travail social ». *ASH*, n°3174, 4 septembre 2020, page 33.

⁷ GIGAREL Manon. *La relation éducative face à la réalité des réseaux sociaux* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, juin 2020, page 31.

⁸ VIRAT Maël, « Des éducateurs à la bonne place mais surtout pas à la « bonne distance » », *Lien social*, n°1256, 3 au 16 septembre 2019, page 16.

⁹ LAROUSSE. Définition « don » [en ligne, consulté le 7 avril 2021]. Disponible sur : [Définitions : don - Dictionnaire de français Larousse](#)

Le métier d'éducateur est considéré comme un métier altruiste, un métier où il faudrait « donner » de soi. Mais comment un éducateur peut-il donner de lui ? J'ai pu observer, lors de mes stages, des professionnels effectuer différentes catégories de dons à destination des usagers. Ces dons pouvaient revêtir diverses formes, telles qu'énoncées par Paul FUSTIER¹⁰, il pouvait s'agir de don de temps, de don d'émotion, de don d'individuation et enfin de don privé. Ainsi, ces dons, quel que soit la forme qu'ils prennent, me sont apparus comme étant au cœur de la relation éducative, ces derniers étant l'expression d'un engagement personnel, affectif et authentique de l'éducateur. Au regard de ces premières observations, je me suis en conséquence posée de nombreuses interrogations : Ces dons sont-ils conscients ? Sont-ils anticipés ? Quelles sont leurs conséquences sur la relation éducative ? Ces dons mettent-ils en difficulté la posture professionnelle de l'éducateur ? Tous ces questionnements ont suscité ma curiosité et ma volonté d'approfondir ma réflexion sur cette thématique du don. Toutefois, j'ai souhaité dans le cadre de mon mémoire professionnel m'intéresser à un don spécifique qui est le don privé.

Le don privé peut être défini comme le fait pour l'éducateur d'introduire du privé dans l'accompagnement en évoquant des éléments de sa vie personnelle, ce qui permet à la personne accompagnée de mieux le connaître. J'ai pu observer à plusieurs reprises cette pratique éducative qui consiste à évoquer, consciemment ou inconsciemment, des éléments de sa vie personnelle auprès des usagers. J'ai ainsi pu m'apercevoir, lors de mes deux expériences professionnelles, que cette pratique du dévoilement de soi est mise en œuvre aussi bien par les éducateurs de milieu ouvert que par les éducateurs d'hébergement. Au-delà des observations réalisées, j'ai été amenée à de nombreuses reprises à mettre en application moi-même cette pratique éducative du dévoilement de soi. Ces observations et la mise en œuvre de cette pratique m'ont ainsi fait prendre conscience que ce don privé réalisé par l'éducateur peut constituer un outil favorisant la création d'une relation éducative entre le professionnel et le jeune sous-main de justice. Néanmoins, je me suis très rapidement interrogée sur les limites de cette pratique : Dans quelle mesure peut-on donner de soi pour recevoir de l'autre, sans être par la suite envahi par l'autre ? Jusqu'où peut-on aller au risque de ne plus être dans un rapport professionnel ? Cette pratique est-elle encadrée ?

Ainsi, dès le début de la formation et dès ma première expérience professionnelle à la PJJ, je me suis questionnée sur la place de l'éducateur au sein de la relation éducative. Cette interrogation fut récurrente concernant la pratique éducative du dévoilement de soi, ce qui m'a amenée à formuler la question de départ suivante : *Entre don de soi et distance professionnelle, quelle est la place de l'éducateur dans la relation éducative ?*

¹⁰ FUSTIER Paul, *Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat social*. Dunod, 2015, page 40.

A partir de cette question de départ, j'ai entamé une phase que l'on appelle « la phase exploratoire ». Durant celle-ci, j'ai procédé à un recueil de données à la fois théoriques et empiriques. S'agissant des données empiriques, au-delà des observations de terrain réalisées au sein du milieu ouvert et de la structure d'hébergement, j'ai souhaité recueillir le point de vue des éducateurs et des jeunes sur cette pratique éducative du don privé. Ces échanges m'ont amené à dégager des notions et concepts en lien avec mon sujet, tels que la juste proximité, la confiance, l'authenticité, l'intimité, ou encore la distinction entre la vie privée et la vie professionnelle. Afin de compléter ce travail empirique, j'ai mené, dans un même temps, un travail théorique à partir de recherches documentaires et de lectures scientifiques.

Au vu de mon objet d'étude, à savoir le dévoilement de soi de l'éducateur au sein de la relation éducative, ainsi que de mes appétences, il m'a semblé pertinent d'inscrire ma recherche dans le champ disciplinaire et théorique de la psychologie. Ce choix s'explique par ma volonté d'approfondir mes connaissances et compétences dans ce domaine. Ainsi, tout en ayant conscience de ma future fonction d'éducatrice, j'ai souhaité appréhender d'un point de vue psychologique cette pratique éducative afin de compléter mon analyse éducative sur celle-ci. Il n'en demeure pas moins que mes recherches se sont également appuyées sur le domaine des sciences de l'éducation et de la sociologie afin de pouvoir appréhender au mieux cette notion de dévoilement de soi.

Ainsi, il ressort de ce dialogue entre la théorie et la pratique que le dévoilement de soi par l'éducateur apparaît être au cœur de ses pratiques éducatives et semble participer à la construction d'une relation éducative. Toutefois, il convient de rappeler que cette pratique éducative, en tant que professionnel de la PJJ, doit s'inscrire dans un cadre institutionnel, ce qui interroge quant à son éventuel encadrement et aux limites fixées par chacun. Ainsi, mon engagement réflexif sur le dévoilement de soi m'a permis de faire évoluer ma question de départ et m'a conduit à l'élaboration de ma problématique : ***Comment et à quelles conditions le dévoilement de soi peut-il être mis au service de la relation éducative ?***

Il semble primordial de présenter dans une première partie le contexte dans lequel s'inscrit ma recherche. Cette contextualisation de la recherche s'appuie notamment sur mes différents questionnements et constats en lien avec la notion de relation éducative et de dévoilement de soi. Ceux-ci m'ont ainsi amené à construire ma méthodologie de recherche (Partie I). Dans une deuxième partie, il m'appartiendra, à partir de mes hypothèses de recherche, de chercher à répondre à la problématique posée et ce en réalisant un dialogue entre les données empiriques et théoriques (Partie II). Pour finir, dans une troisième partie, je proposerai un projet d'expérimentation et ce en m'appuyant sur les résultats de ma recherche (Partie III).

Partie I : La contextualisation de la recherche

Mes premiers constats et questionnements sur mes deux terrains de stage (I) m'ont tout d'abord conduit à approfondir une notion qui est au cœur du métier d'éducateur à la PJJ, la notion de relation éducative. Cette démarche réflexive m'a progressivement amenée à m'intéresser à la place de l'éducateur au sein de cette relation puis, plus spécifiquement, à la pratique éducative du don et notamment celle du dévoilement de soi (II). Ces différentes recherches et approfondissements réflexifs m'ont conduit par la suite à la construction de ma méthodologie de recherche (III).

I. Les constats de départ au sein de deux structures de la PJJ

Le contexte institutionnel et le contexte professionnel de mes deux structures de stages (A) m'ont permis de réaliser de nombreuses observations de terrain. Celles-ci m'ont conduit à approfondir une thématique spécifique dans le cadre de ce mémoire professionnel (B).

A. Le contexte institutionnel et professionnel

Ce mémoire professionnel s'appuie sur des constats de terrain réalisés au sein de deux structures de la PJJ, une structure de milieu ouvert (1) et une structure d'hébergement (2).

1. La présentation du STEMO

J'ai effectué mon premier stage au sein d'une Unité Educative de Milieu Ouvert (UEMO) qui appartient à un STEMO. Ce dernier regroupe trois unités dont une qui assure la mission spécifique de Permanence Educative Auprès du Tribunal (PEAT). Concernant mon unité, elle se compose d'une équipe pluridisciplinaire, à savoir d'un Directeur de Service (DS), d'une Responsable d'Unité Educative (RUE), de neuf éducateurs, d'une assistante de service social, de deux psychologues et d'une adjointe administrative. Chaque éducateur est mandaté pour suivre 25 jeunes. Les mesures sont attribuées par la RUE lors des réunions d'équipe. Cette unité est chargée d'une mission spécifique auprès de la Maison des Adolescents (MDA), au sein du dispositif Arpège, où une éducatrice est détachée à hauteur de 40%. Ce dispositif organise et anime des espaces interprofessionnels et inter-partenaires de réflexion et d'élaboration sur les parcours des adolescents en situation complexe. Concernant le public pris en charge sur mon territoire de stage, en 2018, 1 498 jeunes ont fait l'objet d'un suivi par le secteur public dans le cadre de mesures éducatives ou de mesures d'investigation¹¹. S'agissant de la proportion de filles et de garçons suivis sur ce territoire, il convient de souligner que 955 garçons sont pris en charge contre 331 filles. Les garçons représentent alors 74% de l'activité judiciaire, contre 26% pour les filles. Les grandes tranches d'âge étant les 16-18 ans qui représentent 35% des jeunes

¹¹ Livret d'accueil de la Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, septembre 2019.

suivis, les 13-16 ans représentent eux 28% et les jeunes de moins de 10 ans représentent eux 22%¹².

Lors de ce stage, j'étais rattachée à une unité spécifique, toutefois deux unités du STEM0, dont la mienne, se trouvaient dans le même bâtiment ce qui m'a offert la possibilité d'échanger et d'intervenir auprès des mineurs avec l'ensemble des éducateurs des deux unités. J'ai ainsi pu observer de nombreuses pratiques et postures professionnelles participant à mon enrichissement professionnel et personnel.

2. La présentation de l'EPEI

J'ai effectué mon second stage au sein d'un EPEI composé à la fois d'une Unité Educative d'Hébergement Collectif (UEHC) et d'une Unité Educative d'Activité de Jour (UEAJ), ce qui représente une richesse dans l'accompagnement éducatif effectué par les éducateurs auprès des jeunes placés au sein de la structure d'hébergement. En ce sens, la note d'orientation du 30 septembre 2014¹³ mentionne l'impérieuse nécessité de rechercher une continuité dans les parcours éducatifs des jeunes que la PJJ est amenée à prendre en charge. Concernant le public accueilli, l'UEAJ prend en charge des jeunes de 16 à 18 ans ainsi que des jeunes majeurs dans le cadre de mesures d'activités de jour ou sur proposition de milieu ouvert et/ou de partenaires. Certains de ces jeunes sont également pris en charge par l'UEHC dans le cadre d'une mesure de placement. Cette unité fonctionne par modules : SAMB (métiers de la bouche), bâtiment, CSB (connaissances et savoirs de base), sport. L'UEHC quant à elle prend en charge des jeunes de 15 à 18 ans dans le cadre de mesures de placement. Ces derniers peuvent faire l'objet de mesures pénales ou d'une prise en charge conjointe au civil. Cette unité comprend aussi une mission d'hébergements diversifiés qui a vocation à permettre des modalités de prise en charge adaptées à chaque jeune. A ce titre, les familles d'accueil, les Foyers Jeunes Travailleurs (FJT) et l'hôtel sont des ressources précieuses dans le cadre d'un accompagnement « sur mesure ». L'EPEI est dirigé par une DS. Elle coordonne l'action des deux unités éducatives placées sous son autorité. Chacune des deux unités est dirigée par un RUE qui assure le premier niveau d'encadrement. L'UEAJ se compose d'une secrétaire, de deux éducatrices dont une missionnée à hauteur de 20% auprès de la mission locale, de trois professeurs techniques et d'un éducateur technique. L'UEHC quant à lui se compose d'une secrétaire, de quinze éducateurs, d'un adjoint technique polyvalent et de deux adjoints techniques cuisine. La psychologue intervient sur les deux unités.

C'est donc au sein de ces deux terrains de stage que j'ai été amenée à réaliser mes premières observations de terrain participant à un cheminement individuel et professionnel.

¹² *Ibidem*.

¹³ Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Note d'orientation du 30 septembre 2014 de la protection judiciaire de la jeunesse. Bulletin officiel du Ministère de la Justice, 17 pages, NOR : JUSF1423190N.

B. Des observations de terrain à l'approfondissement d'une thématique

Durant ces deux stages, j'ai été amenée à réaliser de nombreuses observations concernant les postures et pratiques éducatives des professionnels à la PJJ. En effet, j'ai pu rapidement me positionner sur différentes prises en charge en co-référence avec les éducateurs des deux structures. J'ai donc pu me poser de nombreuses interrogations concernant diverses pratiques, telles que celle relative à l'utilisation du téléphone portable professionnel, au tutoiement ou vouvoiement, les temps informels partagés avec les jeunes, l'accueil des jeunes, etc. Toutefois, au-delà de ces pratiques, de nombreux questionnements se sont posés concernant une notion centrale dans le cadre du métier d'éducateur, qui est celle de la relation éducative. En effet, en raison de ma volonté de construire une identité professionnelle propre et singulière, je me suis rapidement interrogée sur la place de l'éducateur dans cette relation. Comment s'impliquer dans une relation éducative afin de permettre l'accompagnement des jeunes tout en conservant une distance professionnelle exigée ? En raison de ce questionnement, j'ai rapidement été interpellée au cours de mon stage par des situations éducatives qui interrogent la « bonne »¹⁴ place de l'éducateur dans la relation.

A ce titre, j'ai pu observer des situations spécifiques où des éducateurs ont été amenés, lors d'échanges avec un jeune, à livrer des éléments de leur vie personnelle qui pouvaient faire écho à la situation rencontrée par ce dernier. Je me suis donc appuyée sur un journal de terrain au sein duquel j'ai pu retranscrire toutes ces observations. En ce sens, dans le cadre d'un entretien lors d'une visite à domicile (VAD) chez la mère d'une jeune, et en présence de cette dernière, j'ai été interpellée par le fait que l'éducateur évoque son histoire personnelle. Il a pu déclarer que ses parents sont eux également divorcés et que de ce fait il est en mesure de comprendre la situation rencontrée par la jeune fille¹⁵. Dans le cadre d'un autre entretien, ce même éducateur a pu également dévoiler, auprès d'un autre jeune, avoir pratiqué pendant des années la pratique sportive du football, celui-ci pratiquant également ce sport¹⁶. Enfin, dans le cadre d'une VAD, réalisée avec un autre éducateur, ce dernier a pu dévoiler au jeune avoir fait l'objet d'un suivi psychologique en précisant que cela peut prendre du temps pour trouver le thérapeute qui nous convient. L'objectif de ce dévoilement était que le jeune ne se décourage pas dans les démarches entreprises dans le cadre du soin¹⁷. Le fait d'assister à plusieurs reprises à cette situation m'a fait prendre conscience que le dévoilement de soi de l'éducateur peut constituer un outil favorisant la création d'une relation éducative entre le jeune et l'éducateur.

Ainsi, ces premiers constats de départ ont suscité mon intérêt et ma volonté d'approfondir ma

¹⁴ VIRAT Maël, « Des éducateurs à la bonne place mais surtout pas à la « bonne distance » ». *Op.Cit.*

¹⁵ Journal de terrain – Séquence 1 : STEMO.

¹⁶ *Ibidem.*

¹⁷ *Ibidem.*

réflexion au travers de ce mémoire professionnel sur la thématique de la relation éducative et notamment sur la question du dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ. Ils m'ont de ce fait amenée à élaborer la question de départ suivante : *Entre don de soi et distance professionnelle, quelle est la place de l'éducateur dans la relation éducative ?*

II. L'éducateur à la PJJ au sein de la relation éducative

Le référentiel métier de l'éducateur à la PJJ indique que ce professionnel « *instaure une relation éducative avec le jeune afin de l'aider à surmonter les difficultés d'ordre personnel, familial et social à l'origine de l'intervention judiciaire* »¹⁸. Le concept de relation éducative (A), central dans l'accompagnement des jeunes par l'éducateur à la PJJ, interroge quant à la place de ce dernier au sein de cette relation (B). Cette interrogation s'est notamment posée concernant la pratique éducative du don et plus spécifiquement celle du dévoilement de soi du professionnel (C).

A. Le concept de relation éducative

Après avoir défini le terme de « relation éducative » (1), il convient de souligner que cette dernière constitue un levier dans l'accompagnement éducatif (2).

1. La définition de « relation éducative »

La notion de « relation éducative » constitue aujourd'hui la clé de voûte du métier d'éducateur à la PJJ. L'accompagnement d'un jeune sous-main de justice se construit sur la base d'une relation qui lie le professionnel et le jeune. On parle de « relation éducative ». Ce concept est fondamental dans la profession, comme l'illustre les notes du 22 octobre 2015¹⁹ qui rappellent aux éducateurs la nécessité « d'instaurer » et de « soutenir » un lien éducatif. Il convient toutefois de définir ce que l'on entend au travers de cette notion de « relation éducative » afin d'en percevoir davantage ses enjeux. La relation éducative peut être définie comme « *un lien de dépendance et d'influence réciproque qui permet d'assurer la formation et le développement des êtres humains* »²⁰. Dans le cadre familial, la relation éducative est le lien entre les parents et les enfants qui participe à la transmission des codes sociaux. Dans le cadre social, la relation éducative est le lien entre un enfant et un éducateur qui tend au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Ainsi, « *le chemin qui nous mène de l'état d'enfance à l'état d'adulte passe par un réseau de relations éducatives* »²¹.

¹⁸ YOUNG Dominique. « L'éthique et la déontologie des professionnels de la PJJ », *Les cahiers dynamiques*, n°49, 2010, pages 6 à 14, paragraphe 10.

¹⁹ Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Note du 22 octobre 2015 relative à l'action éducative dans le cadre du placement judiciaire. Bulletin officiel du Ministère de la Justice, 10 pages, NOR : JUSF1526167N.

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Note du 22 octobre 2015 relative à l'action éducative en milieu ouvert au sein des services de la PJJ. Bulletin officiel du Ministère de la Justice, 13 pages, NOR : JUSF1526137N.

²⁰ FILLOUX Jeanine. *Relation éducative et autonomie du sujet* [en ligne, consulté le 8 avril 2021]. Disponible sur : [Microsoft Word - DOCUMENT N° 15 FILLOUX \(meirieu.com\)](#)

²¹ *Ibidem*.

La relation éducative est donc un espace où l'enfant, en relation avec un adulte, va pouvoir acquérir ce qui lui est nécessaire « *pour se structurer, accéder à son identité, développer ses capacités d'intégration et de maîtrise de ce qui le constitue et de ce qui l'entoure* »²². Cette première définition illustre l'importance de la relation éducative dans le développement de l'enfant.

Une autre définition nous a été donnée dans le cadre de nos enseignements délivrés à l'ENPJJ par le professeur Philippe MEIRIEU²³. Il définit la relation éducative comme « *une relation dissymétrique, nécessaire et provisoire visant à l'émergence d'un sujet* ». Cette relation implique tout d'abord une rencontre entre deux personnes, l'éduqué et l'éducateur. Cette rencontre me semble essentielle, elle signe les prémisses de la relation éducative. Cette relation éducative revêt selon MEIRIEU trois caractéristiques : dissymétrique, nécessaire et provisoire. Elle revêt tout d'abord un caractère dissymétrique en raison du fait que chacun occupe au sein de cette relation des places distinctes. L'éducateur à la PJJ exerce dans un cadre contraint pour l'usager et il sera amené à effectuer des propositions éducatives qu'il estime les plus adaptées pour l'éduqué. Cette relation est néanmoins nécessaire puisqu'il s'agit de faire passer l'individu « *du vivre à l'exister* »²⁴, elle tend à favoriser le développement de l'enfant et à le faire devenir acteur de son existence. Enfin, la relation éducative a pour spécificité d'être temporaire. L'éducateur se retire lorsque l'éduqué devient autonome et que le cadre contraint disparaît. Au regard de ces caractéristiques, la relation éducative suppose donc « *un savoir-faire professionnel mis au service d'un projet humaniste* »²⁵. En ce sens, Philippe GABERAN affirme que « *la relation éducative ne sert ni à guérir, ni à ramener des individus dans la norme, ni à réparer un préjudice mais à les aider à surmonter l'injustice liée à leur différence et à trouver du sens à leur vie* »²⁶.

Toutefois, à la lecture de ces définitions, il n'est fait aucune place à la dimension affective dans la relation éducative. Or, avant même de commencer ma formation d'éducatrice à la PJJ, cette notion impliquait selon moi la question des émotions. En effet, l'éducateur et l'éduqué sont avant toute chose des êtres humains dotés d'émotions avec lesquelles ils doivent composer. A ce titre, j'ai pu questionner de manière informelle des éducateurs sur la place de celles-ci dans la relation éducative. Alors que j'ai pu entendre dire que l'éducateur doit contrôler ses émotions et limiter son implication affective, certains éducateurs ont pu souligner que leur métier est un métier avant tout humain au sein duquel les émotions ont leur place afin de pouvoir permettre la construction d'une relation

²² *Ibidem*.

²³ MEIRIEU Philippe. *Op.Cit*.

²⁴ GABERAN Philippe. *La relation éducative*. Erès, 2019, quatrième de couverture.

²⁵ *Ibidem*, page 16.

²⁶ *Ibidem*, quatrième de couverture.

éducative positive²⁷.

Extrait d'échanges informels avec une éducatrice : « *Je pensais au début qu'il ne fallait pas s'investir émotionnellement dans une mesure. Or, je suis avant tout un être humain qui ressent des émotions, je ne peux pas les ignorer. Je pense qu'elles peuvent servir à la relation éducative* ».

En ce sens, Maël VIRAT définit la relation éducative comme « *une relation asymétrique où l'adulte se montre sensible et disponible, où il se sent responsable du développement de l'enfant et où il lui fournit aide et soutien, en particulier sur le plan émotionnel, tout en se préoccupant de la manière dont l'enfant reçoit ce soutien* »²⁸. Ainsi, des émotions, aussi bien du professionnel que des usagers, se jouent au sein de la relation éducative. Maël VIRAT parle d'« *amour compassionnel* »²⁹ de l'éducateur qui peut être défini comme l'amour tourné vers le bien et le développement de l'autre.

Ainsi, la relation éducative peut être selon moi définie comme une relation qui, par le soutien, l'aide, la présence et l'engagement émotionnel de l'éducateur, tend à accompagner l'éduqué afin de lui permettre de trouver sa place au sein de la société et de trouver un sens à sa vie. Cette relation apparaît en conséquent comme le premier support de l'action éducative, elle constitue un levier dans l'accompagnement éducatif.

2. La relation éducative, un levier d'accompagnement éducatif

La construction d'une relation éducative par l'éducateur à la PJJ avec le jeune sous-main de justice s'inscrit dans une finalité éducative, comme le souligne les définitions précitées. La relation éducative s'inscrit par conséquent dans un processus éducatif. En ce sens, selon Guy AVANZINI³⁰ cette relation répond à cinq critères de ce processus. Tout d'abord, elle « *permet d'instruire en élargissant la connaissance et les représentations que la personne peut avoir sur elle-même et sur le monde. Puis, elle autonomise en favorisant les initiatives et les démarches personnelles. Elle contribue à accroître la polyvalence en aidant le sujet à mettre au jour des potentialités dont il n'avait pas pris conscience jusque-là. Elle contribue aussi à fournir des moyens de vivre et enfin elle aide à donner des raisons de vivre, par la recherche existentielle de sens* »³¹. La relation éducative qui « *relève d'un acte éducatif, porteur de finalités, d'un contenu et de représentations, est véritablement éducative puisqu'elle a pour finalité le changement d'une personne dans une dynamique d'autonomie et de liberté* »³².

²⁷ Journal de terrain – Séquence 1 : STEMO.

²⁸ VIRAT Maël, *Quand les profs aiment les élèves. Psychologie de la relation éducative*, Odile Jacob, 2019, page 67.

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ AVANZINI Guy. Séminaire doctoral, Université Lumière Lyon II. Novembre 1995 [en ligne, consulté le 10 avril 2021]. Disponible sur : theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2001.berjon_a&part=38715 (univ-lyon2.fr)

³¹ *Ibidem*.

³² *Ibidem*.

Toutefois, pour permettre l'élaboration de cette relation éducative, il appartient aux éducateurs de s'appuyer sur certains éléments considérés comme indispensables. En ce sens, lors d'échanges informels³³ sur cette notion, des éducateurs ont pu mettre en exergue différents éléments qui sont selon eux importants pour élaborer une relation éducative. Nous pouvons relever par exemple la bienveillance, l'authenticité, l'empathie, la congruence, l'autorité et notamment la confiance qui fut mise en avant par l'ensemble des professionnels interrogés.

Il n'en demeure pas moins que pour constituer un levier dans l'accompagnement éducatif des jeunes, cette relation éducative met en jeu des mécanismes qui favorisent leur développement. A ce titre, il convient de souligner qu'un mécanisme d'identification est à l'œuvre au sein de la relation éducative qui lie l'éducateur et le jeune. En effet, la période de l'adolescence est une période charnière pour l'individu, c'est la période de sa construction identitaire. En ce sens, Françoise DOLTO qualifie cette période de « complexe du homard »³⁴. Elle compare l'adolescent à un homard car lors de sa mue, ce dernier change de carapace et se retrouve ainsi quelque temps sans carapace. Durant cette période de mue, le homard est très fragile et vulnérable, tout comme l'est l'adolescent lors de son passage de l'état d'enfant à l'état d'adulte. Ainsi, comme le souligne Françoise BARIAUD et Henri LEHALLE, « *l'adolescent va devoir former activement son identité personnelle, c'est-à-dire établir consciemment la synthèse entre ses intérêts, ses valeurs, ses capacités et les opportunités sociétales dans un contexte social et culturel beaucoup plus large que celui de l'enfance* »³⁵. Afin de pouvoir construire sa propre identité, l'adolescent va alors s'appuyer sur des modèles identificatoires dont les premiers se situent au sein de son environnement familial et social. Toutefois, ces figures identificatrices s'agrandissent lorsque le jeune est suivi par la PJJ. En effet, en raison de la relation éducative qui lie le jeune et l'éducateur, ce dernier lors de la prise en charge peut apparaître comme un « pôle identificatoire »³⁶ pour l'adolescent. La relation éducative offre ainsi « un autre » auquel le jeune peut s'identifier.

Selon Daniel ROQUEFORT, « *ce n'est que dans un temps second que l'éducateur pourra jouer le rôle social dévolu à l'homme ou à la femme et offrir à l'adolescent un pôle identificatoire* »³⁷. Sur mon second terrain de stage, j'ai pu me rendre compte que l'éducateur pouvait constituer un

³³ Journal de terrain – Séquence 1 et 2 : STEM/O/EPEI.

³⁴ SINARD Alisonne. « De l'inquiétante étrangeté au complexe du homard : quatre expressions de la psychanalyse ». France Culture [en ligne], 16 avril 2018 [consulté le 10 avril 2021]. Disponible sur : [De l'inquiétante étrangeté au complexe du homard : quatre expressions de la psychanalyse \(franceculture.fr\)](https://www.franceculture.fr/emissions/le-club-de-la-psychoanalyse/de-l-inquietaute-etrangete-au-complexe-du-homard-quatre-expressions-de-la-psychanalyse)

³⁵ LANNEGRAND-WILLEMS Lyda. « La construction identitaire à l'adolescence : quelle place pour les émotions ? ». *Les cahiers dynamiques*, n°71, 2017, page 60 à 66.

³⁶ VEQUAUD Aurélia. « La place de l'éducateur dans la relation parent-enfant ». Mémoire IEPSCF [en ligne], 2007 [consulté le 10 avril 2021]. Disponible sur : [Mémoire Online - La place de l'éducateur dans la relation parent - enfant - Aurelia Vequaud](#)

³⁷ *Ibidem*.

modèle identificatoire pour le jeune³⁸. Ce fut le cas d'un jeune garçon âgé de 16 ans, placé au foyer, sans repères familiaux (décès de sa mère et abandon de son père). Ce jeune était dans l'opposition constante du cadre posé par l'équipe éducative. Toutefois, j'ai pu observer qu'il entretenait une relation privilégiée avec son éducatrice référente. Elle parvenait en effet à le reprendre lors de ces agissements et ce dernier était à son écoute. Il s'adressait régulièrement à elle considérant sa parole éducative comme supérieure à celle des autres membres de l'équipe éducative. Il semble que le jeune lui ait reconnu une forme d'autorité.

L'éducateur peut de ce fait servir de repère structurant et stable dans le cadre d'une relation éducative et relationnelle permettant au jeune de voir en l'autre un peu de lui. Cette identification peut être facilitée par le fait que ce professionnel est amené à travailler avec ce qu'il est et ce qu'il ressent, il est ainsi amené à faire preuve d'authenticité dans la relation. L'adolescent pourra alors s'identifier à l'éducateur qui peut incarner, en raison de son cadre judiciaire d'intervention, une figure d'autorité. Il peut représenter les limites et l'autorité pouvant être mises à mal par la famille. Cette identification peut également être renforcée par le fait que le professionnel veille à créer au sein de la relation éducative un espace où le jeune est reconnu à sa place d'adolescent tandis que les repères générationnels peuvent être brouillés au sein de sa famille. Il appartient par conséquent aux éducateurs de prendre conscience de ce mécanisme d'identification qui se joue au sein de la relation éducative. Accepter cette identification, c'est « *accepter de mettre un peu de soi au service de sa profession, pour permettre au jeune de recréer un lien nécessaire à l'accès à sa propre identité* »³⁹.

La relation éducative, au regard des mécanismes qui sont à l'œuvre au sein de celle-ci, apparaît comme un levier d'accompagnement éducatif mis en œuvre par l'éducateur à destination des jeunes. Néanmoins, cette relation semble engager professionnellement et personnellement l'éducateur, ce qui interroge quant à la posture professionnelle de ce dernier au sein celle-ci.

B. La place de l'éducateur à la PJJ au sein de la relation éducative

La relation éducative, en raison de l'interaction avec autrui qu'elle implique, conduit l'éducateur à la PJJ à adopter une posture professionnelle (1). Toutefois, cette posture interroge quant à la place de l'éducateur au sein de la relation. Une distance professionnelle semble être attendue (2) mais une « juste proximité » peut être privilégiée (3).

³⁸ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

³⁹ CHARIFI Samira. *L'action éducative au service de la construction identitaire des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse : le rôle et la place de l'éducateur dans le processus de socialisation du jeune* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2014-2016, page 21.

1. La posture professionnelle au sein de la relation éducative

Le terme « posture » est défini par le Grand Robert de la langue française comme « *une attitude particulière du corps* », synonyme « *d'attitude, de maintien et de position mais aussi de contenance* »⁴⁰. La notion de posture professionnelle peut donc être définie comme une manière d'être, une attitude du professionnel dans l'échange avec autrui ou avec un collectif de personnes. Cette posture se manifeste par conséquent à la fois dans la relation individuelle à l'autre mais aussi face à un cadre collectif. Cette notion est centrale dans le métier d'éducateur à la PJJ puisque le cœur même de cette fonction est l'interaction avec l'humain.

La posture professionnelle se façonne à la fois à partir d'une dimension personnelle, interpersonnelle, et d'une dimension impersonnelle⁴¹. La première dimension renvoie aux valeurs, représentations, sensibilités, intentions et expériences qui sont propres à chaque individu. La seconde dimension renvoie quant à elle aux normes et valeurs professionnelles. En effet, l'éducateur à la PJJ est un fonctionnaire qui est soumis de ce fait à une déontologie et à une éthique professionnelle qui viennent encadrer sa posture professionnelle. Cette posture est donc un « *processus d'ajustement permanent, d'équilibre entre des éléments personnels et professionnels* »⁴².

Cette posture se construit et s'exerce dans l'interaction avec autrui et plus spécifiquement s'agissant des éducateurs à la PJJ dans l'interaction avec les jeunes et les familles. Elle participe en conséquent à la construction de la relation éducative puisqu'il appartient à l'éducateur de trouver une juste distance dans sa posture à l'égard des usagers. Il convient néanmoins de se demander quelle est la bonne posture professionnelle de l'éducateur à la PJJ au sein de cette relation ? Selon Dominique DEPENNE « *rester à distance ou être dans la proximité, tel serait le dilemme shakespearien de l'accompagnement social face à l'énigme de la relation humaine* »⁴³. Dès mon arrivée sur mon premier lieu de stage, j'ai pu m'interroger sur ma propre posture professionnelle. En effet, il m'appartenait de construire cette posture à la fois à partir de valeurs, sensibilités, expériences qui me sont propres mais également en prenant en considération les normes professionnelles propres à la PJJ. En ce sens, j'ai pu m'interroger sur la juste distance que je dois adopter à l'encontre des usagers afin de construire une posture professionnelle appropriée.

⁴⁰ MULIN Thierry. « Posture professionnelle », *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, 2013, page 213 à 216.

⁴¹ WEBER Armelle. *L'élaboration de la posture professionnelle : une dynamique à mieux prendre en compte* [en ligne, consulté le 11 avril 2021]. Disponible sur : [\(1\) L'élaboration de la posture professionnelle : une dynamique à mieux prendre en compte](#)

⁴² *Ibidem*.

⁴³ BREZZIER Sylvain. *Op.Cit.*

2. La distance professionnelle de l'éducateur

La notion de distance professionnelle fut pour moi centrale avant même de débiter ma formation d'éducatrice à la PJJ. Je me suis très rapidement questionnée sur ma posture professionnelle et plus spécifiquement sur la juste distance que l'éducateur doit adopter avec les jeunes et les familles. Je me suis demandée comment je pouvais m'impliquer dans la relation éducative pour permettre une évolution positive du jeune pris en charge tout en maintenant une certaine distance afin de me préserver et de préserver le jeune ? Cette interrogation s'est posée à plusieurs reprises lors de mes stages suite à l'observation de diverses pratiques éducatives. Ce fut notamment le cas lorsque dans le cadre d'une VAD un éducateur a, à plusieurs reprises, évoqué son histoire et sa situation personnelles faisant écho à la situation rencontrée par la famille. Cette observation m'a conduit à m'interroger sur la posture professionnelle de l'éducateur qui a recours au dévoilement de soi : en se dévoilant l'éducateur est-il à une juste distance avec les usagers ? Ce dévoilement met-il en difficulté sa posture professionnelle ? Est-il en accord avec sa déontologie et son éthique professionnelle ?

Extrait d'échanges avec un éducateur : « *La dérive à ne pas avoir est qu'il faut tout de même quand on se dévoile conserver une posture professionnelle* ».

La distance professionnelle des éducateurs avec les personnes accompagnées est présentée aujourd'hui comme une condition nécessaire à l'adoption d'une posture professionnelle adaptée. Christine DORME nous indique que cette distance constitue un dosage permanent qu'un éducateur doit savoir faire pour « *essayer de trouver une « bonne » distance* »⁴⁴. On attend ainsi des professionnels du secteur social une bienveillance, une empathie et une écoute à l'égard des usagers mais dans un même temps, ils doivent maintenir « une juste » distance. Cette bonne distance est donc supposée garantir le professionnalisme mais aussi le préserver⁴⁵. Il ressort des échanges informels réalisés avec les éducateurs interrogés sur la question de la bonne distance, que la perception de cette notion varie d'un professionnel à un autre. Elle semble dépendre de la sensibilité, de l'expérience, du ressenti de chacun et du lien qui se tisse avec le jeune. Elle apparaît cependant comme « *une frontière, une limite* »⁴⁶ à ne pas dépasser pour tous ces éducateurs. Pour autant, cette frontière et cette limite sont perçues de façon distincte.

Cette juste distance de l'éducateur à l'égard des usagers au sein de la relation éducative semble impliquer une mise à distance de ses propres émotions. Or, la relation éducative n'implique-t-elle pas des émotions ? Maël VIRAT⁴⁷ met en avant que les jeunes attendent des éducateurs un soutien, une

⁴⁴ GIGAREL Manon. *Op.Cit.* Page 31.

⁴⁵ BREZZIER Sylvain. *Op.Cit.*

⁴⁶ Journal de terrain – Séquence 1 : STEMÖ.

⁴⁷ VIRAT Maël, « Des éducateurs à la bonne place mais surtout pas à la « bonne distance » ». *Op.Cit.*

aide matérielle mais aussi affective. Or, il ressort des échanges informels effectués avec les éducateurs que la prise en compte des émotions dans la relation éducative est relativement récente.

Extrait d'échanges informels avec un éducateur : « *On nous a toujours parler de distance dans la relation éducative, mais depuis peu les affects semblent progressivement occuper une place dans le travail éducatif, c'est moins tabou qu'avant, il y a une évolution* ».

Ce sujet est longtemps resté tabou même si les choses semblent aujourd'hui évoluer. Cela s'explique peut-être par le fait que les émotions sont réputées échapper en bonne partie au contrôle de l'individu et mettre à mal son objectivité. Ainsi, la dimension professionnelle et émotionnelle peuvent sembler s'opposer. Or, pour ma part, je considère que les émotions peuvent constituer de réelles compétences professionnelles sans pour autant mettre en difficulté l'objectivité attendue des éducateurs. En ce sens, les émotions semblent aujourd'hui avoir leur place dans la relation éducative sans pour autant contrevenir à la posture professionnelle. Catherine DESHAYS, psychiatre au centre hospitalier de Montfavet à Avignon⁴⁸ affirme que « *travailler avec les affects ne veut pas dire transformer la relation professionnelle en relation affective. Nous souffrons plus de la distance dans la relation que de la proximité* ».

Ainsi, même si le cadre d'intervention du professionnel est contraint du fait d'une décision de justice, ce qui favorise la distance, dans un même temps des normes professionnelles comme la norme d'authenticité et la norme de relation imposent aujourd'hui un investissement affectif de l'éducateur et favorisent une proximité. L'éducateur doit ainsi travailler avec ce qu'il est, ce qu'il ressent. Ses émotions peuvent être un moyen d'exercer une influence positive sur les jeunes pris en charge. En ce sens, des études⁴⁹ soulignent les effets bénéfiques de l'implication affective du professionnel sur les adolescents délinquants qui favoriserait une diminution des comportements antisociaux et délinquants. Il apparaît ainsi important d'apprendre aujourd'hui aux éducateurs et aux futurs éducateurs, comme moi, comment intégrer et gérer ses émotions afin de développer une posture professionnelle respectueuse de soi-même et de la personne accompagnée. L'ANAS⁵⁰ en octobre 2019 met en avant la nécessité de trouver des solutions pour accompagner les professionnels du travail social tout au long de leur carrière dans la gestion de leurs émotions. Les émotions sont aujourd'hui davantage prises en considération comme l'illustre la grille d'évaluation des éducateurs à la PJJ de la promotion FSE 2020-2021 qui évalue par exemple la compétence suivante : interroger son implication et accueillir

⁴⁸ BREZZIER Sylvain, *Op.Cit.*, page 34.

⁴⁹ VIRAT Maël, « Amour, relation éducative et délinquance. L'amour compassionnel des éducateurs accompagnant les adolescents suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse », *Op. Cit* Page 6.

⁵⁰ Association Nationale des Assistants de Service Social formule une proposition pour le Haut Conseil du travail social intitulée « Travail social et gestion des émotions ».

ses émotions. Au regard de ces éléments, le terme de « distance professionnelle » ne paraît pas adaptée concernant la posture professionnelle adoptée par l'éducateur. Ne devrait-on pas davantage parler de « juste proximité » ?

3. La juste proximité dans la relation éducative

« En aimant les enfants et adolescents qu'ils accompagnent, les éducateurs semblent bien susceptibles d'influencer positivement leur développement et leur socialisation »⁵¹. La norme de distance professionnelle des éducateurs avec les usagers ne paraît donc ni possible ni souhaitable. Le terme de distance apparaît peu adapté, il comporte selon moi trop de prudence et induit un éloignement et une posture défensive avec l'autre. Lors d'un échange informel⁵² avec une éducatrice d'hébergement concernant cette notion de distance, cette dernière a pu me faire part de sa mise à distance physique et émotionnelle à l'égard des jeunes au début de sa carrière et ce dans une volonté de se protéger. Or, les limites de cette posture lui sont rapidement apparues, cette dernière entravant selon elle la construction d'une relation éducative. En ce sens, elle considère aujourd'hui que « pour recevoir de l'autre, il faut parfois donner de soi ». Dès lors, le concept de « juste proximité » correspond davantage à ma perception de la posture professionnelle de l'éducateur à la PJJ à l'égard des usagers.

Ce concept est défini par Roland JANVIER comme « une relation impliquée qui fait passer le professionnel d'une position de face à face à un « côte à côte » solidaire. La juste proximité n'est pas la fusion mais l'écart toujours nécessaire pour laisser un jeu possible dans la relation. Elle n'est pas la confusion mais le repérage indispensable de rôles qui permet à chacun d'être pleinement acteur dans un projet commun »⁵³. La juste proximité implique ni d'être trop proche au risque d'être intrusif, ni d'être trop loin au risque de paraître indifférent aux problèmes d'autrui. Elle implique en ce sens un engagement dans la relation sans pour autant se substituer à l'autre, elle s'appuie sur des qualités de présence et d'écoute. Elle est ainsi ce juste milieu comme l'illustre la parabole de Schopenhauer⁵⁴ : il s'agit d'un troupeau de porcs-épics qui, pour se protéger du froid, se serrent entre eux. Mais lorsqu'ils sont trop proches, ils se blessent par leurs piquants. Ne pouvant pas supporter le froid, ils se rapprochent de nouveau et l'histoire se répète jusqu'à ce qu'ils trouvent une distance suffisamment proche pour se tenir chaud, mais aussi assez éloignée pour ne pas se piquer. Dès lors, on peut se demander si l'éducateur à la PJJ est dans une juste proximité avec le jeune lorsqu'il opère à son encontre un don et plus spécifiquement un dévoilement de soi ?

⁵¹ VIRAT Maël, « Des éducateurs à la bonne place mais surtout pas à la « bonne » distance », *Op.Cit.*

⁵² Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

⁵³ JANVIER Roland. *La relation professionnel/usager : la bonne distance ou la juste proximité* [consulté le 10 novembre 2020]. Disponible sur : <https://www.rolandjanvier.org/articles/pedagogieeducation/188-la-relation-professionnel-usager-la-bonne-distance-ou-la-juste-proximite>.

⁵⁴ GIGAREL Manon. *Op.Cit.* Page 32.

C. Du don au dévoilement de soi

Le métier d'éducateur est considéré comme un métier altruiste, un métier où il faudrait « donner de soi ». Un éducateur peut ainsi être amené au sein de la relation éducative à réaliser des dons auprès des usagers. Ces dons revêtent diverses formes (1) dont notamment celle du dévoilement de soi (2).

1. Les différentes formes de don au sein de la relation éducative

Le concept de don a été développé par Marcel MAUSS⁵⁵, père de l'anthropologie française dans sa théorie du don et du contre-don. Il met en avant le fait que le don est marqué par une triple obligation. Tout d'abord, l'obligation de donner, ensuite l'obligation d'accepter le don et enfin l'obligation de rendre un contre-don par l'individu qui a accepté le don. A cette triple obligation correspond une triple liberté : celle de donner, de recevoir et de rendre. Il doit ainsi subsister pour le donateur un risque que le don ne lui soit pas rendu. C'est pourquoi MAUSS qualifie le don de « *mensonge social* »⁵⁶. Paul FUSTIER⁵⁷ distingue alors différentes catégories de don que l'éducateur peut être amené à faire en direction des usagers :

- Le don de temps en passant plus de temps que prévu avec un jeune ou sa famille.
- Le don d'émotions qui implique de montrer ce que l'on peut ressentir.
- Le don d'individuation permet à l'individu d'exister en tant que personne à part entière, il s'agit de reconnaître la personne dans sa singularité.
- Le don privé consiste pour le professionnel à introduire du privé dans l'accompagnement en se dévoilant, ce qui permet à la personne accompagnée de mieux le connaître.

En réponse à ces dons, des contre-dons peuvent être rendus par les personnes prises en charge et ce auprès de la personne ayant réalisé le don. Paul FUSTIER liste aussi ces contre-dons⁵⁸ :

- Un contre-don de reconnaissance : l'utilisateur adopte un comportement conforme aux attentes du professionnel par exemple en réalisant des démarches professionnelles, en contrôlant ses émotions ou en faisant preuve de respect à l'égard d'autrui. L'éducateur pourra ainsi avoir le sentiment que ce contre-don valide l'efficacité de son travail et de ses dons.
- Un contre-don de confiance : le jeune peut confier à l'éducateur un élément personnel.

⁵⁵ MAUSS Marcel. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. PUF, Septembre 2012, 250 pages.

⁵⁶ DE MORAIS REGO Julia. *Don et autorité : le don, une pratique professionnelle qui légitime l'autorité des éducateurs ?* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2014-2016, page 18.

⁵⁷ FUSTIER Paul. *Op.Cit.*

⁵⁸ *Ibidem*.

- Un contre-don narcissique : le jeune reconnaît l'efficacité et la qualité du travail effectué par l'éducateur dans sa prise en charge.

Malgré ces contre-dons qui peuvent être rendus par les usagers à l'éducateur, ce dernier ne doit pas attendre selon moi un contre-don de la part du jeune et plus spécifiquement un contre-don narcissique c'est-à-dire une reconnaissance de l'autre dans son travail effectué.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *C'est bien de garder à l'esprit que tu n'es pas à la recherche de la reconnaissance. Il ne faut rien attendre en retour* ».

En effet, l'éducateur à la PJJ exerce sa fonction en poursuivant une finalité éducative centrale qui est celle de permettre une sortie de la délinquance aux jeunes pris en charge. Cette finalité n'induit pas nécessairement une reconnaissance de la part du jeune concernant l'investissement réalisé par l'éducateur dans sa prise en charge et son accompagnement. Il n'en demeure pas moins que l'évolution positive du jeune dans son parcours peut constituer un contre-don de sa part, en ce qu'elle est une réponse à l'investissement de l'éducateur dans la prise en charge éducative.

S'agissant de ces dons, j'ai pu observer, au cours de mes deux stages, plusieurs éducateurs à la fois de milieu ouvert et d'hébergement effectuer ces différentes catégories de don auprès des jeunes pris en charge. Au-delà de ces observations, j'ai également pu mettre en pratique moi-même ces dons lors de ces expériences professionnelles. Tout d'abord, le don de temps s'est manifesté lorsqu'un éducateur a proposé à un jeune suivi de lui accorder du temps pour venir chez lui l'aider à repeindre sa chambre⁵⁹. L'éducateur a ainsi pris du temps, plus que ce que son travail lui en demandait, afin d'aider le jeune dans le réaménagement de son domicile.

En plus du don de temps, le professionnel peut également avoir recours au don d'émotions. J'ai pu observer et mettre en pratique ce don auprès des mineurs sous-main de justice. En ce sens, une éducatrice a pu exprimer sa joie auprès de plusieurs jeunes en raison de leurs comportements respectueux dans le cadre d'une activité collective⁶⁰. J'ai également effectué moi-même ce don auprès d'une jeune suivie dans le cadre d'une Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) pour laquelle j'étais en co-référence. Alors que cette dernière évoluait positivement depuis le début de notre intervention, l'éducateur référent et moi-même avons été alertés par ses parents de ses nouvelles mises en danger (consommations d'alcool et de produits stupéfiants). J'ai organisé rapidement une rencontre avec la mineure afin de connaître les raisons de son mal-être. J'ai pu lui exprimer lors de nos échanges mon inquiétude à son sujet concernant un risque d'aggravation et de persistance de ses mises en danger⁶¹.

⁵⁹ Journal de terrain – Séquence 1 : STEMO.

⁶⁰ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

⁶¹ Journal de terrain – Séquence 1 : STEMO.

Concernant le don d'individuation, ce dernier s'est manifesté lorsqu'une éducatrice et moi-même, avons valorisé un jeune placé au foyer après que ce dernier ait annoncé avoir réussi à trouver un stage⁶². Cette valorisation tend à favoriser l'évolution positive du mineur et à le reconnaître en tant que tel.

Enfin, s'agissant du dernier don, celui du don privé, c'est le premier don qui m'a interpellée au cours de mon stage en milieu ouvert et qui m'a conduit à soulever de nombreuses interrogations. Lors d'une VAD réalisée dans le cadre d'une MJIE, j'ai été interpellée par le fait que l'éducateur a, à plusieurs reprises, évoqué son histoire et sa situation personnelles qui pouvaient faire écho à la situation rencontrée par le jeune ou la famille. En ce sens, il a pu dévoiler au jeune, comme élément de sa vie privée, que ses parents sont également divorcés et qu'il comprend qu'il n'est pas toujours évident en tant qu'adolescent d'accepter que l'un de ses parents reconstruise sa vie avec un nouveau partenaire⁶³. En introduisant du privé dans l'accompagnement, l'éducateur réalise ainsi un don privé.

Le don, quel que soit la forme qu'il prend, semble ainsi être au cœur de la relation éducative, il semble participer à sa construction. Ces différents dons m'ont alors conduit à soulever de nombreux questionnements notamment concernant leur éventuel impact sur la relation éducative et sur la posture professionnelle de l'éducateur. Toutes ces interrogations ont suscité ma curiosité et ma volonté d'approfondir ma réflexion sur cette thématique du don. Toutefois, j'ai souhaité dans le cadre de ce mémoire professionnel m'intéresser à un don spécifique qui est le don privé qui prend la forme d'un dévoilement de soi.

2. Le don privé : le dévoilement de soi

Il convient tout d'abord de définir ce que l'on entend au travers de cette notion de dévoilement de soi. Plusieurs définitions sont données. « *Se dévoiler c'est se mettre en avant, aller dans l'intime, s'exposer, affronter le risque et la honte* » selon Yves MAIRESSE⁶⁴. Le dictionnaire Larousse définit quant à lui le dévoilement comme le fait de « *divulguer une chose tenue secrète ou cachée* » ou encore « *soulever un voile afin de faire apparaître ce qui se cache dessous* ». Le dévoilement de soi semble ainsi impliquer la révélation d'une information considérée comme secrète. Une autre définition de cette pratique est donnée dans le domaine médical : « *le dévoilement de soi, définit comme les comportements ou les verbalisations qui révèlent une information personnelle du clinicien au patient, rend opérationnelle la notion d'authenticité* »⁶⁵. Cette définition peut s'appliquer à l'ensemble des travailleurs sociaux et notamment des éducateurs dans la relation entre jeune et professionnel.

⁶² *Ibidem*.

⁶³ *Ibidem*.

⁶⁴ MAIRESSE Yves, « Enjeux et risques du dévoilement », *Geslalt*, n°33, 2007, page 95-108, paragraphe 3.

⁶⁵ FAVROD Jérôme et NGUYEN Alexandra, « Le dévoilement de soi du clinicien », *Santé Mentale*, n°249, propos introductifs.

Enfin, ce dévoilement de soi est qualifié par Paul FUSTIER⁶⁶ de « don privé ». Il définit ce don comme le fait pour le professionnel d'introduire du privé dans l'accompagnement en se dévoilant. Ainsi, ce dévoilement de soi pouvant être qualifié « d'auto-divulgence »⁶⁷ signifie « *le dévoilement d'informations qui vont au-delà des informations professionnelles standards comme son nom, sa formation et son accréditation, etc.* ». ⁶⁸ A la lecture de l'ensemble de ces définitions, le dévoilement de soi peut être défini comme le fait de faire apparaître quelque chose de caché. Ce sont à la fois des comportements conscients ou inconscients ainsi que des verbalisations révélant des données personnelles à autrui.

Mes premières observations de cette pratique éducative lors de mon premier stage au sein du STEMO ont suscité ma curiosité et m'ont conduit à engager une démarche réflexive. En effet, je souhaitai savoir si ces observations relevaient de l'ordre de l'exceptionnel, ou si au contraire cette pratique du dévoilement de soi occupait une place à part entière dans la pratique professionnelle de l'éducateur. J'ai donc effectué, dans le cadre d'une phase exploratoire, un premier recueil de données à partir d'entretiens et de questionnaires réalisés auprès de six éducateurs de milieu ouvert.

Ce recueil s'est appuyé sur quatre questions ouvertes :

- Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?
- Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?
- Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?
- Quelles peuvent être les conséquences selon vous de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

Ces entretiens et questionnaires m'ont donc permis d'affiner ma réflexion, et ce par la construction d'une grille de lecture⁶⁹ faisant ressortir des notions en lien avec mon sujet, telles que le devoir de neutralité, la confiance, la distinction entre la vie privée et la vie professionnelle, l'intimité ou encore la désacralisation du statut d'éducateur. Il ressort de ces premières données que le dévoilement de soi semble être une pratique éducative commune à l'ensemble des éducateurs interrogés. En effet, ils ont pu souligner que pour recevoir de l'autre dans la relation éducative, pour favoriser le dévoilement du

⁶⁶ FUSTIER Paul. *Op.Cit.*

⁶⁷ LE SCELLEUR Hélène et GARNEAU Stéphanie, « L'auto-divulgence délibérée au prisme du travail social : entre délégitimation professionnelle et requalification des savoirs d'expérience », *Intervention*, n°144, page 30.

⁶⁸ *Ibidem.*

⁶⁹ Annexe n°3.

jeune, il est important en tant que professionnel de la PJJ de donner de soi au travers du don privé.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Dans la relation éducative, il faut donner quelque chose de soi, il ne faut pas donner juste une posture. Selon moi, c'est donnant-donnant* ».

Le dévoilement de soi constitue pour eux un acte éducatif. Ce dernier permettrait selon eux de faciliter les échanges avec les jeunes et les familles et de favoriser la création d'une relation de confiance.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Cela permet de créer une relation de confiance, de montrer aux jeunes que l'on comprend sa situation, que l'on ne porte pas de jugement négatif à son égard. C'est un acte éducatif* ».

Toutefois, tous s'accordent pour mettre en avant l'importance de se fixer des limites quant à cette pratique, même si celles-ci peuvent varier d'un éducateur à un autre. En ce sens, plusieurs limites ont pu être soulignées par ces professionnels telles que le risque de confusion entre la vie privée et la vie professionnelle, le risque d'instauration d'une relation amicale, d'une perte de sa posture professionnelle, l'intimité, le devoir de neutralité ou encore le risque d'utilisation d'informations personnelles à son insu.

Extrait des propos d'un éducateur : « *L'effet négatif du dévoilement serait de ne pas se poser de limite dans le dévoilement de soi, il faut garder sa place de professionnel en veillant à ne pas dériver vers le copinage* ».

L'ensemble de ces données recueillies lors de cette phase exploratoire m'ont alors conduit à observer avec davantage de vigilance cette pratique éducative qui s'est avérée revêtir diverses formes. En effet, ce dévoilement de soi pourrait prendre quatre formes⁷⁰ : la forme délibérée, la forme inévitable, la forme accidentelle et la forme initiée.

La forme délibérée consiste en une divulgation intentionnelle d'informations personnelles de la part de l'éducateur. Cette divulgation peut aussi bien être verbale que non verbale. Cette forme de dévoilement de soi est celle qui a été la plus observée sur mes deux terrains de stage et que j'ai pu mettre en pratique à de nombreuses reprises, notamment en hébergement. Cette forme de dévoilement peut ainsi prendre la forme d'évocation verbale d'éléments de sa vie personnelle. Cela fut par exemple la situation d'une éducatrice, lors d'une sortie randonnée avec des jeunes, qui a pu évoquer ses vacances avec son compagnon en indiquant que ce dernier s'était blessé lors d'une randonnée impliquant un transport en hélicoptère⁷¹.

⁷⁰ Ibidem.

⁷¹ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

Cette information divulguée était en lien avec l'activité réalisée par les jeunes. J'ai également été amenée à me dévoiler lorsque, lors de cette sortie, ces jeunes sont venus me questionner sur ma situation sentimentale que j'ai pu leur dévoiler. Au-delà de cette divulgation verbale, le dévoilement peut prendre également une forme non verbale. J'ai pu remarquer lors de mon stage au foyer que les jeunes pouvaient être dans l'observation des éducateurs que ce soit par rapport à leurs gestuelles ou encore à leurs émotions⁷². En ce sens, un jeune a pu me faire remarquer lors d'un temps de repas que ma façon de manger et mes formules de politesse illustraient selon lui une certaine éducation que j'ai pu recevoir. D'autres jeunes ont également pu interroger un éducateur sur sa situation personnelle car ce dernier apparaissait préoccupé par quelque chose d'extérieur au travail. Ces observations m'amènent à penser que cette forme de dévoilement est davantage propice dans le cadre de l'hébergement du fait de partager avec les jeunes des temps de quotidien (repas, lever, coucher).

Extrait des propos d'une éducatrice en hébergement : « *Beaucoup de choses transparaissent dans la relation éducative. Il y a certes nos paroles et ce que l'on dit au jeune, mais aussi notre personnalité et nos émotions. La façon dont on écoute et dont on se positionne dans une discussion dévoile forcément un peu de soi, de son parcours, de son passé même si l'objectivité est recherchée* ».

Ainsi, les éducateurs travaillant avec ce qu'ils sont, cette forme de dévoilement sera rapidement perçue par les jeunes.

Extrait d'échanges avec une éducatrice : « *En hébergement notre personnalité est notre outil de travail de tous les jours et les jeunes la perçoivent très rapidement. Certes, il s'agit de notre personnalité professionnelle mais elle reste très en lien avec notre parcours personnel* ».

La forme inévitable renvoie quant à elle à un dévoilement d'informations personnelles qui s'impose de fait au professionnel, telles que son genre, son âge, le physique, une grossesse, un accent étranger, des tatouages, diverses formes de handicap, etc. Un éducateur en hébergement a ainsi pu être interrogé sur ses origines par les jeunes du fait de son accent⁷³. Cette forme de dévoilement impose à l'éducateur d'avoir conscience de ses caractéristiques personnelles qu'il ne pourra dissimuler auprès des jeunes afin de pouvoir anticiper les échanges qu'il pourra avoir avec ces derniers à ce sujet.

La forme accidentelle, comme son nom l'indique, se réalise à l'insu du professionnel par exemple lors d'une rencontre fortuite avec un jeune à l'extérieur de la structure. Cela fut le cas d'une éducatrice qui, n'étant pas en service, se promenait dans son village avec sa famille et a rencontré un

⁷² Ibidem.

⁷³ Ibidem.

jeune dont elle assurait la prise en charge⁷⁴. Lors de cette rencontre, le jeune a donc été amené à rencontrer l'entourage de la professionnelle, ce qui l'a conduit à se dévoiler de façon fortuite.

La forme initiée renvoie aux informations recherchées et obtenues volontairement par le jeune, par exemple sur les réseaux sociaux de l'éducateur.

Ces différentes formes de don privé observées et mises en pratique au cours de mes deux expériences professionnelles me permettent d'envisager ce dévoilement de soi comme une pratique éducative à part entière pouvant participer à la construction de la relation éducative. Toutefois, comme toute pratique éducative celle-ci soulève des interrogations quant à sa finalité, à la posture professionnelle de l'éducateur ou encore quant à ses éventuelles limites. En effet, dans quel objectif un éducateur à la PJJ partage auprès d'un jeune ou de sa famille des éléments de sa vie privée ? Quelles peuvent être les conséquences sur la relation éducative ? Une limite doit-elle être posée ? Cette pratique est-elle encadrée ? L'ensemble de ces interrogations m'ont conduit à engager une démarche méthodologique afin de pouvoir, à partir de données empiriques et théoriques, analyser cette pratique éducative du dévoilement de soi.

III. La méthodologie

Ce mémoire professionnel s'est appuyé sur une démarche méthodologique initiée par une phase exploratoire évoquée précédemment. Cette dernière m'a amenée progressivement à la construction de ma problématique et de mes hypothèses de recherche (A). Afin d'y répondre et de les valider ou les invalider, j'ai engagé par la suite une phase recueil de données (B).

A. De la problématique à l'élaboration d'hypothèses de recherche

La phase exploratoire réalisée lors de mon premier stage au sein du STEMO m'a permis d'effectuer un premier recueil de données permettant d'aboutir à la construction d'une problématique (1) ainsi qu'à l'élaboration d'hypothèses de recherche (2).

1. La construction d'une problématique de recherche

Le référentiel métier de l'éducateur à la PJJ indique que ce professionnel « instaure une relation éducative avec le jeune afin de l'aider à surmonter les difficultés d'ordre personnel, familial et social à l'origine de l'intervention judiciaire »⁷⁵. Ainsi, l'accompagnement d'un jeune sous-main de justice se construit sur la base d'une relation qualifiée d'éducative en raison de sa finalité qui est de permettre le développement du mineur en l'aidant à « passer du vivre à l'exister ».

⁷⁴ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

⁷⁵ YOUNG Dominique. *Op.Cit.*

Cette relation constitue par conséquent le premier support de l'action éducative. Afin de permettre l'accompagnement de ces jeunes, elle induit de la part de l'éducateur un engagement qui est à la fois personnel, affectif et authentique. Cet engagement peut revêtir diverses formes telles que celle du dévoilement de soi de l'éducateur. La relation éducative peut conduire le professionnel à évoquer des éléments de sa vie personnelle auprès des jeunes et de leurs familles. Un tel dévoilement, en raison de l'engagement personnel qu'il implique, semble être conforme aux normes d'authenticité et de relation qui régissent le travail d'éducateur à la PJJ. Toutefois, il est attendu dans un même temps de la part des éducateurs que ces derniers adoptent une posture professionnelle conforme à la PJJ et à leur statut de fonctionnaire notamment par le respect de la norme de distance professionnelle, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. En conséquence, le dévoilement de soi interroge quant à la posture professionnelle attendue de la part des éducateurs à la PJJ. Le cadre de la PJJ semble ainsi imposer aux professionnels de trouver les limites à cette pratique éducative du don privé.

Tous ces éléments m'ont amenée à chercher à déterminer comment et à quelles conditions le dévoilement de soi réalisé par l'éducateur à la PJJ peut être mis au service de la relation éducative.

2. L'élaboration d'hypothèses de recherche

L'éducateur à la PJJ assure la prise en charge de mineurs en vue de favoriser leur évolution, leur insertion et de prévenir la récidive. Cet accompagnement se construit sur la base d'une relation éducative qui lie le professionnel et le jeune. Toutefois, l'élaboration d'une telle relation suppose l'instauration d'éléments importants tels que l'authenticité, la confiance, l'empathie, la bienveillance et la congruence de l'éducateur. Ainsi, la relation éducative se construit progressivement dans le temps. Elle implique un engagement personnel, affectif et authentique de la part de l'éducateur. Au regard de mes observations de terrain, cet engagement peut alors prendre la forme d'un don privé. Ce premier constat m'a conduit à l'élaboration de ma première hypothèse de recherche : **le don réalisé au travers du dévoilement de soi de l'éducateur participe à la construction de la relation éducative**. Il semble intéressant de se demander le rôle que peut jouer cette pratique éducative du don privé dans la construction de la relation éducative avec le jeune sous-main de justice.

Dans le cadre de cette relation éducative, il est attendu des éducateurs qu'ils adoptent une certaine distance avec les personnes accompagnées. Cette distance professionnelle est présentée comme la condition sine qua non d'une posture professionnelle appropriée. Or, la relation éducative est avant tout une relation entre deux êtres humains où des émotions peuvent entrer en jeu. Pour permettre sa construction et favoriser l'accompagnement des jeunes, il appartient ainsi aux éducateurs de s'engager personnellement. Cette exigence à la fois d'une certaine distance professionnelle et dans un même temps d'un engagement personnel de la part de l'éducateur m'a conduit à qualifier la posture

professionnelle au sein de la relation éducative de « juste proximité ». Afin de parvenir à cette juste proximité, il semble appartenir à l'éducateur à la PJJ, tout en s'impliquant personnellement notamment par le dévoilement de soi, de garantir le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, pouvant être qualifiées d'éthique éducative. Ceci m'amène à la construction de ma seconde hypothèse de recherche : **le dévoilement de soi assujetti à l'éthique éducative peut permettre à l'éducateur d'être dans une juste proximité dans la relation éducative avec le jeune**. Il semble intéressant de se demander si l'éthique éducative constitue un garant d'une posture professionnelle adaptée lors de la réalisation d'un dévoilement de soi par l'éducateur.

B. La phase de recueil de données

Ce mémoire professionnel s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation, il ne peut donc pas s'articuler uniquement autour de concepts théoriques. En effet, en parallèle de mon premier recueil de données lors de la phase exploratoire, j'ai réalisé un travail de recherches documentaires et de lectures scientifiques qui m'ont permis d'approfondir avec un regard théorique les concepts et notions dégagés. Ainsi, en complément de ces données théoriques, j'ai procédé à un recueil de données empiriques ayant pour objectif de valider ou d'invalidier mes deux hypothèses de recherche. Ce recueil s'appuie à la fois sur des données obtenues à partir d'un entretien et de questionnaires réalisés par des éducateurs à la PJJ (1) ainsi que sur des données obtenues à partir d'entretiens réalisés avec des jeunes (2).

1. Les données recueillies auprès des éducateurs à la PJJ

J'ai choisi de mener des entretiens auprès d'éducateurs travaillant au sein de mes deux structures de stage, à savoir le STEMO et l'EPEI. J'ai souhaité interroger que des éducateurs car mon ambition était d'avoir accès aux professionnels exerçant la fonction qui sera dans quelques mois la mienne. Je souhaitai par ce biais identifier les pratiques, les représentations et les postures professionnelles de chacun quant au dévoilement de soi. Pour cela, j'ai élaboré une trame d'entretien⁷⁶ composée de vingt et une questions réparties en fonction de mes deux hypothèses de recherche⁷⁷. J'ai donc mené un premier entretien de façon semi-directive. Cet entretien s'est déroulé pour des raisons pratiques dans un bureau au sein de l'UEHC où j'ai pu être dans une posture d'écoute active. Toutefois, mon objectif de départ était d'interroger plusieurs éducateurs de l'UEMO et de l'UEHC. En pratique, cet objectif est apparu trop ambitieux au regard à la fois de la temporalité de la formation mais aussi du contexte sanitaire. Par conséquent, j'ai adopté une nouvelle méthode qui fut celle du questionnaire afin de pouvoir recueillir un échantillon assez large de participants.

⁷⁶ Annexe n°4.

⁷⁷ Annexe n°6.

J'ai alors diffusé mon questionnaire à l'ensemble des 15 éducateurs exerçant sur l'UEHC et des 9 éducateurs exerçant sur l'UEMO. J'ai ainsi pu recueillir, en plus de l'entretien, 5 retours.

L'ensemble des éducateurs interrogés reconnaissent avoir recours à la pratique éducative du dévoilement de soi s'ils y voient un intérêt éducatif précis dans une situation donnée. Ce don favorise selon eux la création de liens entre le professionnel et les usagers. Cependant, cette pratique n'est pas encadrée selon eux, chacun se fixant ses propres limites au regard des dérives possibles.

2. Les données recueillies auprès des jeunes

J'ai choisi de mener des entretiens auprès des jeunes sous-main de justice afin de recueillir leurs regards sur ce don privé. En effet, ce dévoilement opéré par l'éducateur se réalise auprès des jeunes qui sont ainsi les premiers observateurs de cette pratique. Il m'est donc apparu pertinent et intéressant de les questionner à ce sujet. J'ai ainsi choisi d'interroger uniquement les jeunes accueillis au sein de l'UEHC pour des raisons pratiques. En effet, l'élaboration de cet entretien s'est réalisée lors de mon second stage au sein de l'EPEI, il était donc plus simple pour moi de présenter mon sujet de mémoire à ces jeunes et de solliciter leur temps pour répondre à mes différentes questions. J'avais pour projet d'interroger l'ensemble des six jeunes placés au sein de la structure. Toutefois, du fait du contexte sanitaire actuel et de la temporalité de la formation au regard de ma présence sur la structure, j'ai pu réaliser deux entretiens avec deux jeunes garçons âgés de 17 ans. Ils ont un parcours institutionnel important, ils sont suivis depuis leur enfance par l'Aide Sociale à l'Enfance puis par la PJJ. Ils ont déjà fait l'objet de plusieurs placements et ont de ce fait été amenés à rencontrer plusieurs éducateurs. Lors de ces entretiens, je me suis appuyée sur une trame composée de quinze questions⁷⁸ élaborées à partir de mes deux hypothèses de recherche. Elle comprend des questions globales sur la relation éducative, avant d'axer progressivement le sujet sur le dévoilement de soi de l'éducateur et du jeune.

Les jeunes interrogés soulignent que la construction d'une relation éducative et d'un lien de confiance passe par la connaissance de l'autre qui doit être réciproque.

Suite à ces questionnaires et entretiens réalisés à la fois auprès des éducateurs et des jeunes, j'ai construit une grille de lecture⁷⁹ faisant ressortir les termes clés propres à chaque hypothèse. Postérieurement, j'ai procédé à une analyse de mes données à la fois théoriques et empiriques afin de pouvoir dans une seconde partie de ce mémoire professionnel tenter d'apporter une réponse à la problématique et aux hypothèses de recherche posées.

⁷⁸ Annexe n°5.

⁷⁹ Annexe n°7.

Partie II : Entre la théorie et la pratique : le dévoilement de soi au sein de la relation éducative

La relation éducative apparaît comme le socle permettant l'accompagnement des jeunes sous-main de justice par les éducateurs à la PJJ. Toutefois, cette relation peut mettre du temps à se développer et nécessite en ce sens de s'appuyer sur des pratiques éducatives qui tendent à favoriser sa construction et sa consolidation. Parmi ces pratiques, on retrouve notamment la pratique du dévoilement de soi de l'éducateur qui semble participer à l'établissement d'une relation de confiance et ainsi à l'élaboration d'une relation éducative. Le dévoilement de soi apparaît par conséquent comme un véritable outil éducatif au sein de la relation éducative (I). Toutefois, en raison des dérives que cette pratique peut induire, le cadrage de celle-ci apparaît nécessaire afin de permettre à l'éducateur de conserver une posture professionnelle appropriée (II).

I. Le dévoilement de soi, un outil éducatif au sein de la relation éducative

Le dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ semble participer à la construction et la consolidation de la relation éducative. Il s'inscrit en ce sens dans une finalité éducative conduisant à faire de cette pratique un véritable outil éducatif. En effet, ce don privé du professionnel en ce qu'il constitue un outil éducatif authentique (A) participe à la création de liens (B).

A. Le dévoilement de soi, un outil éducatif authentique

Le dévoilement de soi de l'éducateur conduit ce dernier à dévoiler sa personnalité et à évoquer des éléments de sa vie personnelle auprès des usagers. Un tel dévoilement traduit en conséquence une attitude authentique (1) du professionnel qui participe à la désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ (2).

1. Le dévoilement de soi, une attitude authentique

Les éducateurs interrogés ont mis en avant les différents éléments qui sont, selon eux, importants pour élaborer une relation éducative. Parmi ces éléments, nous pouvons par exemple relever l'authenticité, la transparence et l'honnêteté professionnelles. La pratique éducative du dévoilement de soi incarne-t-elle alors l'ensemble de ces éléments ?

Extrait des propos d'une éducatrice : « C'est important de se dévoiler dans la relation éducative, il faut pouvoir faire preuve d'authenticité professionnelle ».

Maël VIRAT souligne que « *les éducateurs sont soumis à une norme d'authenticité, puisqu'ils doivent travailler avec ce qu'ils sont et avec ce qu'ils ressentent véritablement* »⁸⁰. Ainsi, le dévoilement de soi de l'éducateur semble traduire de sa part une attitude pouvant être qualifiée d'authentique. En effet, le professionnel exerce sa fonction avec ce qu'il est, avec sa propre personnalité qu'il dévoile, et il peut par ailleurs évoquer des éléments de sa vie personnelle, manifestant ainsi une transparence et une honnêteté de sa part à l'égard des jeunes et des familles. Le dictionnaire le Larousse définit le terme « authentique » comme quelque chose dont l'exactitude, la vérité ne peut être contestée, il traduit une totale sincérité⁸¹. Ainsi, en opérant un don privé l'éducateur à la PJJ fait preuve de sincérité à l'égard des usagers ce qui favorise la création d'un lien et plus spécifiquement la construction d'une relation éducative.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Pour créer un lien, cela suppose d'être sincère car les jeunes le perçoivent si on n'est pas sincère et authentique avec eux* ».

Extrait des propos d'un jeune : « *Un éducateur qui ne se dévoile pas, il parle jamais, tu vas te dire il est sérieux, ça reste professionnel. Un éducateur qui va être là, qui va parler de lui, ça va créer des liens* ».

En ce sens, cette pratique éducative du dévoilement de soi peut être qualifiée d'« *attitude authentiquement affective* », concept conçu par Stanislas TOMKIEWICZ. En effet, une telle attitude, qui participe à l'élaboration de la relation éducative, est gouvernée par quatre principes⁸². Le premier principe est celui de l'authenticité qui s'oppose au « faire-semblant ». L'éducateur en se dévoilant fait preuve de sincérité à l'égard du jeune avec lequel il souhaite construire une relation éducative. Il évoque auprès de lui des éléments de sa vie personnelle qui sont authentiques, il exerce son métier avec ce qu'il est, avec sa propre personnalité. De plus, le jeune est en capacité d'analyser cette authenticité, l'éducateur ne peut donc pas faire semblant en réalisant un don privé.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *On dévoile une manière de travailler, de s'investir ou pas, les jeunes perçoivent nécessairement des éléments de notre personnalité et on ne peut pas faire semblant* ».

⁸⁰ VIRAT Maël, « Amour, relation éducative et délinquance. L'amour compassionnel des éducateurs accompagnant les adolescents suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse », *Op. Cit* Page 3.

⁸¹ LAROUSSE. Définition « authentique » [en ligne, consulté le 19 avril 2021]. Disponible sur : [Définitions : authentique - Dictionnaire de français Larousse](#)

⁸² MARTIN Claude, « L'attitude authentiquement affective », Extrait de Mauvais objet, mauvais sujet, ICEM [en ligne], 2004, page 1 à 10 [consulté le 11 novembre 2020]. Disponible sur : <https://www.icem-pedagogiefreinet.org/sites/default/files/aaa.pdf>

Le second principe est celui de l'engagement affectif qui s'oppose au principe de neutralité. En évoquant des éléments de sa vie privée, l'éducateur manifeste son intérêt à l'égard de l'histoire de vie du jeune, il montre que ce dernier est doté d'une valeur et qu'il s'engage dans la relation éducative afin de pouvoir créer du lien avec lui.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Le dévoilement de soi permet de montrer aux jeunes que l'on comprend sa situation, permet de montrer que l'on ne porte pas de jugement négatif à son égard* ».

Le troisième principe est celui de l'inconditionnalité qui s'oppose quant à lui au chantage affectif. Le professionnel ne doit pas être dans l'attente d'une reconnaissance de la part de l'autre en livrant des éléments personnels. Ces éléments ont pour objectif de bénéficier à la relation éducative et au jeune, l'éducateur ne doit rien attendre en retour.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *C'est bien de garder à l'esprit que tu n'es pas à la recherche de la reconnaissance, ce que tu confies s'inscrit dans la relation et dans la volonté que cela bénéficie à la relation. Il ne faut rien attendre en retour* ».

Enfin, le quatrième principe est celui de l'investissement conscient qui s'oppose au spontanéisme affectif. La relation éducative ne peut se construire à partir d'impulsions exprimées au gré des humeurs du professionnel qui ne contrôlerait pas ses comportements. L'éducateur doit ainsi avoir recours au dévoilement de soi de façon consciente et ce dans une volonté de poursuivre un objectif en lien avec la relation éducative.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Partager des faits de sa vie privée peut se faire à mon sens sans difficulté, dès lors que cela a du sens dans la prise en charge éducative, et que l'on est à l'aise avec. Il ne faut cependant jamais que cela soit sous le coup de l'émotion ou ne soit pas maîtrisé. Il faut peser le pour et le contre de l'intérêt éducatif avant. Cela peut permettre de consolider une relation éducative ou peut permettre au jeune de vérifier la solidité de l'adulte en face* ».

Le dévoilement de soi apparaît ainsi comme une attitude authentique participant à l'élaboration et à la consolidation de la relation éducative. En ce sens, LE SCHELLEUR et GARNEAU mettent en avant que « *cette authenticité aurait un rôle à jouer dans l'amélioration de la relation thérapeutique, qui est un des facteurs les plus importants de la réussite thérapeutique* »⁸³. Ce don privé semble par conséquent participer à la création d'un lien, et ce d'autant qu'il conduit à une désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ.

⁸³ LE SCHELLEUR Hélène et GARNEAU Stéphanie, « L'auto-divulgence délibérée au prisme du travail social : entre délégitimation professionnelle et requalification des savoirs d'expérience », *Intervention*, n°144, page 32.

2. La désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ

Les éducateurs interrogés soulignent que cette pratique éducative du dévoilement de soi participe à la désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Le dévoilement de soi permet de démystifier l'adulte, d'être perçu autrement qu'un censeur, comme une personne avec une expérience de vie* ».

Extrait des propos d'un éducateur : « *Le dévoilement de soi peut permettre de désacraliser la place de l'éducateur, cela peut permettre d'humaniser l'éducateur et de le rendre aussi plus accessible aux yeux de l'usager* ».

En ce sens, une étude a été menée de 2012 à 2015 par la Maison des Adolescents de l'hôpital Cochin à Paris. Elle consistait en la construction de récits de vie partagés entre un jeune isolé étranger et l'éducateur. Cette étude a permis de mettre en avant que l'accès à un récit de la vie d'autrui favorise la connaissance mutuelle et permet aux jeunes de porter un regard plus « humanisé » sur les professionnels⁸⁴. Ainsi, cette pratique éducative du don privé permet aux éducateurs à la PJJ de montrer qu'ils sont avant tout des personnes ordinaires en capacité de comprendre les situations rencontrées par les jeunes pris en charge au regard de leur propre parcours de vie. « *Le travailleur social est dorénavant perçu comme un semblable et non un professionnel, car il aurait tendance à s'impliquer personnellement dans l'intervention, étant en posture de comprendre les difficultés des autres* »⁸⁵.

Extrait des propos d'un éducateur : « *Le fait d'évoquer des éléments de ma vie personnelle tend à montrer au jeune que la situation dans laquelle il se trouve est une situation courante de la vie et que d'autres peuvent vivre la même chose, et ce afin qu'il entende qu'une solution est envisageable* ».

Le dévoilement de soi permet par conséquent à l'éducateur d'être davantage dans une relation d'humain à humain, sans avoir perpétuellement la place du professionnel qui incarne l'autorité et le cadre, même si cela est nécessaire dans d'autres instants.

Extrait des propos d'un éducateur : « *Le dévoilement de soi doit vraiment venir uniquement servir la relation éducative en permettant à l'usager de comprendre que chez l'éducateur il y a de l'empathie car parfois la casquette de la justice fait que nous sommes perçus que dans le cadre du contrôle et de la répression alors que le cœur de notre métier est la relation humaine* ».

⁸⁴ RADJACK Rahmeth, WOESTELANDT Laure, TOUHAMI Fatima, « Compétences transculturelles des professionnels travaillant avec les mineurs isolés : questionner le lien par un récit partagé. Résultat d'une recherche-action menée dans un lien de soin psychique », *Dossier thématique ONPE Mineurs non accompagnés : quels besoins et quelles réponses ?*, Février 2017, page 81 à 92.

⁸⁵ LE SCELLEUR Hélène et GARNEAU Stéphanie. *Op.Cit.* Page 31.

Extrait des propos d'un jeune : « *Ca m'est déjà arrivé [d'oublier que la personne avec qui j'échange est un éducateur], des fois j'ai l'impression de parler avec un collègue ou ma pote* ».

Ainsi, Paul FUSTIER souligne que le professionnel en réalisant un don renonce « *exceptionnellement à l'asymétrie du lien et se dévoile dans sa simple humanité. Il se montre un homme ordinaire* »⁸⁶. Pour autant l'éducateur ne doit pas ignorer sa professionnalité, car le renoncement à l'asymétrie de la relation risque de mettre en difficulté la prise en charge. Il n'en demeure pas moins que le dévoilement de soi a une fonction rassurante puisqu'il permet de montrer aux jeunes qu'ils ont en face d'eux tout simplement un être humain qui lui aussi a une famille, des envies, des difficultés, des projets et qu'il ne s'agit pas juste d'un agent du Ministère de la Justice. Cette désacralisation de l'éducateur à la PJJ par le don privé favorise par conséquent l'identification du mineur à ce dernier.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Il y a cette idée chez les jeunes de la perfection impossible à atteindre lorsqu'ils nous observent. Il est important selon moi que les jeunes puissent s'identifier à nous et ce en leur montrant que nous ne sommes pas parfait, qu'on est tous perfectibles, qu'on a pu faire des bêtises durant notre jeunesse et que pour autant on peut réussir, progresser et évoluer positivement* ».

Afin de pouvoir construire sa propre identité, l'adolescent va s'appuyer sur des modèles identificatoires. L'éducateur à la PJJ peut alors apparaître, en raison de la relation éducative qui le lie avec le jeune, comme une figure identificatrice pour ce dernier. Cette identification est facilitée par le fait que l'éducateur est amené à se dévoiler en évoquant des éléments de sa vie personnelle mais aussi en travaillant avec ce qu'il est et ce qu'il ressent. Le professionnel peut ainsi servir de repère structurant et stable permettant au jeune de voir en l'autre un peu de lui.

Cette attitude authentique et cette désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ, permises par le dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ, conduit à faire de cette pratique éducative, un outil créateur de liens.

B. Le dévoilement de soi, un outil créateur de liens

Le dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ apparaît comme une pratique poursuivant une finalité éducative (1) participant à la création d'un lien de confiance entre le professionnel et le jeune sous-main de justice (2).

1. Le dévoilement de soi, une finalité éducative

Nombreuses sont les situations qui peuvent conduire un professionnel à se dévoiler.

⁸⁶ DE MORAIS REGO Julia. *Op.Cit.* Page 19.

Toutefois ce dévoilement de soi de l'éducateur repose « *sur le jugement de l'intervenant et l'intention derrière l'acte, au moment précis où la situation prédispose à une divulgation* »⁸⁷. Les éducateurs interrogés, de milieu ouvert et d'hébergement, s'accordent pour indiquer que le dévoilement de soi du professionnel s'inscrit dans une finalité éducative afin que celui-ci puisse faire sens.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Si tu racontes quelques chose de ta vie personnelle à un moment donné, c'est dans l'intérêt du jeune car cela peut faire sens, c'est donc réfléchi, ce n'est pas juste pour raconter ta vie* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Le dévoilement de soi peut être une plus-value dans la relation éducative dès lors que l'on y met du sens derrière cette pratique* ».

Ainsi, le dévoilement de soi ne tend pas à satisfaire un besoin personnel de l'éducateur mais tend à poursuivre des objectifs éducatifs. C'est donc sa finalité éducative qui conduit les professionnels à se dévoiler auprès des usagers. En ce sens, six éducateurs ont pu mettre en avant que ce don privé, au-delà de la désacralisation du statut d'éducateur à la PJJ, permet de faire passer des messages aux jeunes notamment en essayant de les remobiliser dans leur parcours de vie.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *[J'ai évoqué des éléments de ma vie personnelle] afin de parfois leur renvoyer que dans la vie tout individu peut rencontrer des difficultés et qu'il est alors libre à eux de se ressaisir et de chercher le positif à cela ou comment l'atteindre. Il est selon moi possible de partager des expériences personnelles quand celles-ci peuvent servir à prodiguer des conseils éducatifs* ».

Le dévoilement de soi semble participer par conséquent à la construction de liens entre l'éducateur à la PJJ et le jeune sous-main de justice.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Cela peut permettre de consolider une relation éducative [...]. A mon sens, si tu te dévoiles personnellement c'est parce que cela a un intérêt pour créer du lien. Pour exemple, j'ai pu dire à certains jeunes qui étaient en formation dans le bâtiment que mon père était maçon car cela me permettait d'échanger avec eux sur leur journée. Cela peut permettre aussi de leur montrer que tu t'intéresses à eux et de les valoriser* ».

⁸⁷ LE SCILLEUR Hélène et GARNEAU Stéphanie, Op.Cit. Page 31.

En ce sens, pour reprendre les propos de Cayanus, ce dévoilement de soi peut être considéré comme « *une stratégie pédagogique* »⁸⁸ du professionnel permettant la construction et la consolidation d'une relation éducative, de liens, aux fins de favoriser l'accompagnement et l'évolution positive du jeune. A ce titre, peu de temps après mon arrivée au sein de la structure d'hébergement, j'ai été rapidement confrontée à cette pratique du dévoilement de soi et à sa finalité éducative. Lors d'une randonnée avec trois jeunes du foyer, ces derniers ont rapidement commencé à me poser des questions sur ma vie personnelle et plus spécifiquement concernant mon âge, ma vie sentimentale et ma formation d'éducatrice⁸⁹. Les questions n'étant ni déplacées ni inappropriées, j'ai pu évoquer auprès d'eux des éléments de ma vie privée. L'objectif de mon dévoilement était de me permettre de créer un premier lien avec ces jeunes où nous apprenions mutuellement à nous connaître. J'ai eu le sentiment que ce dévoilement a permis de favoriser les échanges ultérieurs avec eux. Cette pratique s'est donc inscrite pour ma part comme un acte éducatif tendant à la construction de liens. Ce dévoilement s'est toutefois opéré à la demande du jeune et non de manière spontanée. En ce sens, trois éducatrices, de milieu ouvert et d'hébergement, ont souligné que le dévoilement de soi doit se réaliser à la demande du jeune afin que ce dernier puisse revêtir tout son sens éducatif.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Je me dévoile seulement si le jeune est en demande* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *[Le dévoilement de soi] peut avoir du sens si c'est une demande du jeune en question. En effet, les jeunes savent pertinemment que l'on a accès à toute leur vie via la lecture de leur dossier, du coup cela peut parfois faire sens qu'ils aient besoin de venir interroger pour certains les éducateurs* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Ce n'est pas à nous de nous livrer au jeune pour avoir une écoute attentive, cela nous sert à l'inverse de permettre au jeune de se livrer* ».

La finalité éducative du dévoilement de soi favorise par conséquent la création d'un lien de confiance entre l'éducateur à la PJJ et le jeune sous-main de justice.

2. Un dévoilement de soi, créateur d'un lien de confiance

Il est important en tant qu'éducateur à la PJJ de donner de soi pour recevoir de l'autre. En effet, tout au long de la relation éducative, nous nous attachons à mieux connaître le jeune afin de pouvoir l'accompagner au mieux et l'aider à évoluer positivement. Nous demandons ainsi au jeune de se dévoiler et de dévoiler son histoire personnelle. La compréhension de son parcours permet de mieux comprendre qui il est aujourd'hui et qui il veut devenir.

⁸⁸ GIGAREL Manon. *Op. Cit.* Page 37.

⁸⁹ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

Or, pour qu'un jeune se dévoile il apparaît indispensable qu'un lien de confiance se tisse entre lui et le professionnel. En effet, selon Marcel POSTIC pour que la relation éducative soit fructueuse, elle doit se fonder sur la confiance⁹⁰. Le dictionnaire Le Larousse définit la confiance comme un « *senti-ment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre, sentiment d'assurance, de sécurité* »⁹¹.

L'ensemble des éducateurs interrogés indiquent que pour eux la confiance est au cœur de la relation éducative. Peut-on donc réellement demander à une personne de faire confiance à un éducateur au seul prétexte que sa mission première est de l'accompagner ? Pour que la relation éducative puisse être bénéfique à l'évolution et au développement du jeune ne faut-il pas qu'un lien de confiance soit construit ? L'instauration de ce lien ne passe-t-il pas par une connaissance de la personne qui nous accompagne ? En ce sens, GABERAN souligne que « *deux êtres qui se rencontrent alors qu'ils ne se connaissent pas ne sont pas censés devoir se faire confiance, du moins pas immédiatement [...]. C'est bien après l'épreuve de celle-ci [la relation éducative] que surgit la confiance, au détour d'une confi-dence partagée en un temps et en un lieu bien souvent imprévu* »⁹². Le dévoilement de soi semble ainsi participer à l'instauration de ce lien de confiance, comme le souligne les deux jeunes ainsi que les éducateurs.

Extrait des propos d'un jeune : « *Le fait qu'un éducateur parle de lui change la relation car j'ap-prends à le connaître. Si on se raconte nos vies, cela veut dire que l'on a confiance en la per-sonne* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *[Le dévoilement de soi] peut avoir une plus-value dans l'accompagnement par une plus grande confiance de la part du jeune* ».

La création de ce lien de confiance implique par conséquent la connaissance de l'autre. Il y a de ce fait chez les jeunes interrogés un besoin de connaître l'autre, de connaître l'éducateur.

Extrait des propos d'un jeune : « *Je veux quand même savoir la vie des gens, j'ai besoin de con-naître quelques petites choses sur la vie des gens, à la fois par curiosité et parce que c'est impor-tant pour créer du lien* ».

Cette connaissance de l'autre doit ainsi être mutuelle. En effet, la relation éducative reste avant toute chose une relation entre deux personnes, elle ne peut donc aller que dans un seul sens. Dès lors, le dévoilement de soi de l'éducateur apparaît comme étant « *donnant-donnant* » dans la relation qui

⁹⁰ HENON Sophie. *Percevoir, comprendre et analyser la relation éducative : identification de schéma d'action et trans-formation de l'habitus relationnel* [mémoire]. Université de Rouen, Master II, Promotion 2011-2012, page 21.

⁹¹ LAROUSSE. Définition « *confiance* » [en ligne, consulté le 28 avril 2021]. Disponible sur : [Définitions : confiance - Dictionnaire de français Larousse](#)

⁹² GABERAN Philippe, *Cent mots pour être éducateur – dictionnaire pratique du quotidien*, Erès, 2007, page 117.

le lie avec le jeune. Afin de pouvoir faire confiance à autrui, afin de pouvoir soi-même se dévoiler, il apparaît important que le dévoilement se réalise dans les deux sens.

Extrait des propos d'une éducatrice : « Lorsque nous prenons en charge un jeune, nous l'incitons à se dévoiler, à parler de lui, des actes qu'il a commis, de son passé, de ses projets. Il me paraît primordial de « lui rendre la pareille ». Nous ne sommes pas sur un pied d'égalité et ce que nous raconterons au jeune ne sera pas le miroir de ce qu'il nous livre, en revanche, cela permet parfois de délier la discussion, de lui faire sentir qu'on peut comprendre, de lui faire comprendre ce que l'on ressent ou simplement de partager un peu de soi pour renforcer le lien. C'est une véritable plus-value dans la relation éducative et l'avantage est que l'on choisit ce que l'on dévoile, quand et pourquoi ».

Extrait des propos d'un jeune : « Moi je peux raconter ma vie à une personne que je vois tous les jours et quand elle me raconte sa vie, c'est donnant-donnant ».

Extrait des propos d'un jeune : « Je peux parler de moi sans que l'éducateur parle de lui, après je ne dirais pas des trucs importants s'il dit rien. C'est un peu donnant-donnant ».

J'ai également pu être confrontée à cette situation du dévoilement mutuel avec un jeune placé au foyer⁹³. Alors que j'étais seule sur l'ordinateur dans le bureau des éducateurs, un jeune est venu me voir aux fins d'échanger. Il a commencé à me poser des questions sur ma perception du mariage et des relations de couple. Percevant à cet instant la possibilité de créer du lien avec lui et d'engager un échange constructif sur les relations amoureuses, je me suis dévoilée en lui faisant part de mon point de vue sur les éléments demandés. Ce dévoilement m'a permis en retour de solliciter sa vision des relations de couple. Le jeune a ainsi pu me parler de sa vie sentimentale et de sa relation de couple actuelle. J'ai eu le sentiment suite à cet échange que le fait d'évoquer des éléments de ma vie privée, le fait de me dévoiler a favorisé le dévoilement du jeune qui, à ce moment-là, a pu se sentir en confiance. Chacun a su donner de soi pour recevoir de l'autre.

Le dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ apparaît ainsi comme un véritable outil éducatif au sein de la relation éducative. Il traduit une attitude authentique du professionnel conduisant à la désacralisation de son statut et participe en conséquent à la création de liens. En effet, sa finalité éducative favorise la création d'un lien de confiance et à terme d'une relation éducative, en raison d'une connaissance de l'autre réciproque. Toutefois, cette pratique, au regard des risques qu'elle peut induire au sein de la relation éducative, semble devoir faire l'objet d'un cadrage.

⁹³ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

II. Le cadrage nécessaire de la pratique éducative du dévoilement de soi

La pratique éducative du dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ varie d'un professionnel à un autre. Elle apparaît en ce sens comme une pratique subjective (A) qui, du fait de ce caractère, induit des risques au sein de la relation éducative (B). Dès lors, un encadrement de cette pratique semble nécessaire, et ce au travers d'une éthique éducative, afin de permettre l'adoption d'une posture professionnelle appropriée (C).

A. Le dévoilement de soi, une pratique subjective

Le dévoilement de soi apparaît, suite aux échanges avec les éducateurs et aux différentes observations réalisées, comme une pratique revêtant un caractère subjectif (1) conduisant les professionnels à se fixer leurs propres limites (2).

1. Le caractère subjectif de cette pratique éducative

Le dictionnaire le Larousse définit la subjectivité comme ce « *qui relève du sujet défini comme être pensant, comme conscience individuelle, par opposition à objectif. Se dit de ce qui est individuel et susceptible de varier en fonction de la personnalité de chacun* »⁹⁴. La subjectivité apparaît ainsi comme inhérente aux individus, elle désigne notre façon de penser ou de ressentir. Elle est en ce sens « *la propriété des arguments basés sur le point de vue du sujet et influencés par ses intérêts particuliers* »⁹⁵. Elle s'oppose par conséquent à la notion d'objectivité qui correspond quant à elle à un point de vue distant, neutre et sans parti pris. Il ressort de cette notion qu'une même expérience peut être vécue de différentes façons selon la personne concernée. Dès lors, les éléments personnels dévoilés ou non par les éducateurs peuvent dépendre de leur âge, expériences, ressentis ou vécus respectifs.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Je m'aperçois qu'en fonction de mon âge, je ne dévoile pas les mêmes choses auprès des jeunes. Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'être davantage auprès d'eux une figure plus maternelle ce qui facilite pour moi le dévoilement. Tandis que lorsque j'étais plus jeunes, je prenais plus de distance dans le dévoilement car les jeunes pouvaient être plus facilement dans un rapport de séduction* ».

Cette pratique éducative du don privé met ainsi en jeu des représentations et des émotions qui sont propres à chacun et qui renforcent le caractère subjectif de celle-ci.

Les représentations peuvent être définies comme « *une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune*

⁹⁴ LAROUSSE. Définition « Subjectivité » [en ligne, consulté le 17 mars 2021]. Disponible sur : [Définitions : subjectivité - Dictionnaire de français Larousse](#)

⁹⁵ LES DEFINITIONS. Définition « Subjectivité » (en ligne, consulté le 17 mars 2021). Disponible sur : [Définition de subjectivité - Concept et Sens \(lesdefinitions.fr\)](#)

à un ensemble social »⁹⁶. Les représentations semblent ainsi liées à l'environnement dans lequel la personne évolue. Chaque être humain intériorise des normes et des valeurs tout au long de sa vie qui lui permettent de vivre en société⁹⁷. En ce sens, Pierre BOURDIEU a développé la notion « d'habitus » qui désigne un style de vie, comme la façon de s'habiller ou de s'exprimer, qui est particulier à chacun et qui relève d'une prédisposition⁹⁸. « Ces prédispositions sont intériorisées par l'individu de façon inconsciente durant la phase de socialisation, phase durant laquelle il s'adapte et s'intègre à un environnement social. Durant cette période, la personne est conditionnée de façon implicite et se construit ainsi une manière d'être et d'agir face au monde »⁹⁹. Ainsi, la pratique éducative du dévoilement de soi s'appuie sur les représentations personnelles du professionnel. Ce dernier sera amené à évoquer des éléments de sa vie personnelle au regard de sa propre représentation du contexte de la situation ou de sa relation avec le jeune. Lors d'échanges informels sur cette pratique du don privée, une éducatrice a pu me faire part de sa réticence à se dévoiler si elle a le sentiment que le jeune n'est pas en capacité d'accueillir son don ou si elle ne se sent pas suffisamment en confiance dans la relation¹⁰⁰. Ses représentations sur une relation éducative influent par conséquent sur sa pratique éducative à l'égard des jeunes.

En plus des représentations, ce dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ s'appuie sur des émotions qui sont elles aussi subjectives. Les émotions sont définies par Christian ALLARD comme « un état de trouble, d'agitation aux causes multiples, qui survient de manière brusque, qui peut s'accompagner de troubles physiques et de modifications physiologiques. L'émotion est une réaction soudaine, momentanée, avec des effets corporels, comportementaux, qui touche la conscience »¹⁰¹. Une émotion semble ainsi impliquer un changement d'état d'une personne face à un événement inattendu. Dans le cadre de l'hébergement et du milieu ouvert, les éducateurs peuvent être confrontés à des situations inattendues, comme l'attitude d'un jeune ou ses propos, pouvant de ce fait mettre en jeu des émotions. Ces émotions dépendent alors de notre perception d'une situation. Une éducatrice en hébergement a pu me faire part de la situation d'un jeune placé ayant perdu brutalement son père et refusant d'aborder le sujet. Lors d'un temps de trajet en voiture, alors qu'elle lui propose d'en parler si besoin, le jeune lui répond qu'elle ne peut pas comprendre ce qu'il traverse. Les propos du jeune ont alors suscité chez la professionnelle une émotion puisque la situation du jeune a fait écho à

⁹⁶ GALAND Charles et SALES-WUILLEMIN Edith. « Apports de l'étude des représentations sociales dans le domaine de la santé », *Sociétés*, n°105, 2009, page 36.

⁹⁷ PRIMIERO Julia. *Les MJIE civiles, entre subjectivité et objectivation : de quels outils et ressources disposent les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ?* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2018-2020, page 11.

⁹⁸ COUDRAY Chloé. « L'habitus, Pierre Bourdieu ». Partageons l'éco [en ligne], 6 novembre 2019 [consulté le 17 mars 2020]. Disponible sur : L'Habitus, Pierre Bourdieu (Fiche concept) (partageonsleco.com)

⁹⁹ *Ibidem*.

¹⁰⁰ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

¹⁰¹ ALLARD Christian. *L'affectif et la protection de l'enfance*, ESF, 2ème édition, Collection Actions Sociales, 2019.

sa propre histoire. Cette émotion en lien avec son histoire personnelle l'a amenée à se dévoiler en indiquant au jeune qu'elle a, elle également, perdu son père et qu'elle pouvait ainsi être en mesure de le comprendre¹⁰². Ainsi, en raison de ses propres émotions, l'éducateur sera amené à adapter sa pratique éducative et notamment celle du dévoilement de soi. Les émotions sont donc « *intrinsèquement liées à notre identité forgée par notre histoire* »¹⁰³. Il existe par conséquent un « *lien fort entre nos représentations sociales et nos émotions, les premières étant support du déclenchement des secondes* »¹⁰⁴.

Cette prise de conscience du caractère subjectif du dévoilement de soi de l'éducateur m'a amenée à m'interroger sur la conciliation entre nos représentations, nos émotions, choses humainement inévitables, qui sont en jeu lors de ce don, avec un impératif d'objectivité des pratiques professionnelles qui tend à annihiler ces dernières ?

Extrait des propos d'une éducatrice : « [Avec le dévoilement de soi], *tu perds en objectivité c'est-à-dire que je peux avoir tendance à occulter le négatif même si je le perçois. Je vais mettre en avant le positif. En fonction de la relation éducative que je tisse avec le jeune cela amène de l'indulgence et atténue l'objectivité* ».

Comme le rappelle Joseph ROUZEL « *dans la relation, l'éducateur n'est pas neutre. Il met en jeu sa personne, sa personnalité, ses sentiments, ses goûts, ses opinions, ses passions, ses représentations de lui-même, des autres, du monde [...]. L'appréhension subjective, qu'elle soit consciente ou non, fait partie intégrante de notre posture professionnelle et rejaillit directement sur notre pratique dans la relation éducative* »¹⁰⁵. La subjectivité fait ainsi partie inhérente des pratiques éducatives de l'éducateur à la PJJ, ce qui se manifeste également au travers des limites fixées par chaque professionnel quant au dévoilement de soi.

2. Les limites subjectives de cette pratique éducative

L'ensemble des éducateurs interrogés, aussi bien de milieu ouvert que d'hébergement, s'accordent pour dire que certains éléments de leur vie personnelle ne peuvent être évoqués. Toutefois, force est de constater quelques divergences quant aux limites fixées par chacun quant à ce dévoilement de soi.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Les limites sont fixées par chacun selon son propre guide de bonne pratique* ».

¹⁰² Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

¹⁰³ PRIMIERO Julia. *Op.Cit.* page 21.

¹⁰⁴ *Ibidem.*

¹⁰⁵ ROUZEL Joseph. *Op.Cit.*

Extrait des propos d'une éducatrice : « Chacun se fixe sa propre limite dans le dévoilement car nulle part on nous conseille ou on nous apprend à nous dévoiler ».

Parmi les limites mises en avant, on retrouve tout d'abord celle de la distinction entre la vie privée et la vie professionnelle relevée par deux éducateurs. Lorsque l'éducateur à la PJJ opère un don privé en évoquant des éléments de sa vie personnelle auprès d'un jeune, la frontière entre sa vie personnelle et professionnelle peut devenir ténue.

Extrait des propos d'une éducatrice : « Les personnes risquent de se permettre de trop nous solliciter à n'importe quelle heure, il y a un risque qu'il n'y ait plus de limites. Le dévoilement de soi risque de faire mélanger ma vie personnelle et ma vie professionnelle ».

En conséquence, afin d'opérer une telle distinction, certaines informations de leur vie privée peuvent être, selon certains éducateurs, dévoilées tandis que d'autres ne peuvent ou ne doivent pas être dévoilées auprès des usagers.

Extrait des propos d'un éducateur : « On peut parler de son parcours de vie, de la composition de sa famille, de choses qui ne sont pas impliquantes (connaissance de lieu en commun avec le jeune, pratique sportive). Bien sûr en contrôlant ce que l'on dit et pourquoi. Ne doit pas être dévoilés : sa vie intime, lieu de scolarité des enfants surtout si c'est le même que le jeune, son lieu d'habitation précis ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « Il faut partager des expériences de vie, des conseils éducatifs, des exemples d'évènements de vie pour illustrer ses propos. Il ne faut pas partager des idéaux de vie, des réflexions personnelles, des éléments biographiques et données personnelles ».

Les limites fixées quant aux informations dévoilées ou non dévoilées apparaissent ainsi être propre à chacun. Ce caractère subjectif de cette limite se manifeste également au regard d'une autre limite évoquée par sept éducateurs qui est celle relative à l'intimité.

Extrait des propos d'un éducateur : « La dérive à ne pas avoir est qu'il faut tout de même quand on se dévoile conserver une posture professionnelle et ne pas basculer dans le partage d'une intimité avec l'usager c'est-à-dire de faire « ami-ami ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « Pour moi, l'intimité ne se dévoile pas ».

Le Grand Robert de la Langue Française définit l'intimité comme « ce qui est contenu au plus profond d'un être, lié à l'essence de cet être et généralement secret, invisible, impénétrable ».

Le dévoilement de l'intimité semble constituer pour certains éducateurs une limite en ce qu'il peut être de nature à mettre en difficulté la posture professionnelle.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Les limites sont dans le degré d'intimité de ce qui est dévoilé et surtout dans la façon dont cela est fait. C'est notre position à ce moment-là qui est primordiale* ».

En ce sens, lors d'une soirée au foyer, j'échangeais avec trois jeunes sur leur projet d'avenir. Très rapidement, lors de cette conversation, ces jeunes sont venus me questionner sur ma sexualité, ils m'ont notamment demandé à quel âge j'avais eu mon premier rapport sexuel¹⁰⁶. Alors que je me suis déjà permise auprès des jeunes de répondre à des questions sur ma vie privée, cette question relevait pour moi de mon intimité et n'avait pas donc pas lieu d'être dévoilée. De plus, j'ai eu le sentiment qu'il s'agissait uniquement d'une curiosité de la part des jeunes qui n'étaient pas dans des dispositions pour avoir un échange constructif sur la sexualité de façon générale. Ainsi, ne percevant pas l'intérêt éducatif d'un tel dévoilement et afin de ne pas mettre en difficulté ma posture professionnelle, je me suis fixée comme limite dans le dévoilement de soi la notion d'intimité. Toutefois, cette notion d'intimité peut varier d'un éducateur à un autre, ce qui est intime pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre.

Extrait des propos d'un jeune : « *Je veux bien qu'il me raconte sa vie, mais il ne doit pas dépasser les limites. Une fois, j'ai parlé avec un éducateur, il me parlait de ses relations sexuelles, c'est pour ça qu'il y a des limites, je ne veux pas savoir ce qu'il fait* ».

Ainsi, lorsque les professionnels dévoilent auprès des usagers des éléments intimes, ils réalisent alors ce que l'on pourrait appeler une « extimité »¹⁰⁷. Serge TISSERON définit cette notion comme « *un processus par lequel des fragments de soi intime sont proposés au regard d'autrui* ». Il s'agit donc de rendre visible ce qui est de l'ordre de l'intime. Cependant, alors que l'intimité n'apparaît pas comme une limite pour l'éducateur cité par le jeune, ce dernier souligne néanmoins que cette intimité constitue pour lui une limite dans le don privé réalisé par le professionnel. Même si les jeunes peuvent exprimer ce besoin de connaître l'autre aux fins d'instaurer une relation de confiance, cette connaissance de l'autre semble connaître des limites au travers de l'intimité.

Ces limites fixées par chaque éducateur quant à cette pratique éducative du dévoilement de soi apparaissent nécessaires au regard des risques que cette dernière peut induire.

¹⁰⁶ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

¹⁰⁷ TISSERON Serge, « Intimité et extimité », *Communications*, n°88, 2011, pages 83 à 91, paragraphe 8.

B. Les risques inhérents à cette pratique éducative

Le dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ peut conduire, en l'absence de limites posées par le professionnel, à la fois à une transformation de la relation éducative (1) ainsi qu'à l'utilisation d'informations personnelles à l'insu de l'éducateur (2).

1. La transformation de la relation éducative

Le fait pour le professionnel de se dévoiler en évoquant des éléments de sa vie personnelle n'induit-il pas des risques sur la relation éducative qui le lie avec le jeune ? Ce don privé ne risque-t-il pas de modifier cette relation éducative en une autre forme de relation mettant alors en difficulté sa posture éducative ? Sept des éducateurs interrogés considèrent que l'absence de limites fixées au dévoilement de soi peut être de nature à mettre en difficulté leur posture professionnelle, et ce en raison d'un risque d'instauration d'une relation intrusive ou amicale.

Extrait des propos d'un éducateur : « *Le seul effet négatif serait de ne pas se poser de limite dans le dévoilement de soi, il faut garder sa place de professionnel en veillant à ne pas dériver vers le copinage* ».

Extrait des propos d'un éducateur : « *Si on ne contrôle pas ce que l'on dit, si on n'a pas de but derrière tout cela, on risque de se perdre et que la relation éducative devienne beaucoup trop invasive ou intrusive* ».

Les jeunes interrogés ont pu eux-mêmes indiquer que lorsque l'éducateur est amené à se dévoiler auprès d'eux, il peut leur arriver parfois d'oublier que la personne avec qui ils échangent est un agent du Ministère de la Justice. Il peut être perçu à ce moment-là comme « un ami ».

Extrait des propos d'un jeune : « *Cela m'est déjà arrivé [d'oublier que j'échange avec un éducateur], des fois j'ai l'impression de parler avec un collègue ou ma pote* ».

Ce risque de transformation de la relation éducative en une relation amicale induit par la pratique du dévoilement de soi peut être de nature à expliquer l'attachement des éducateurs à la notion de « distance professionnelle ». Ils peuvent en effet s'inquiéter qu'un trop fort engagement personnel de leur part, au travers de ce don, entraîne une transformation de la nature de la relation. Maël VIRAT parle en ce sens de « *risque d'envahissement* »¹⁰⁸. Autrement dit, la vie privée de l'éducateur pourrait prendre une place importante au sein de la relation éducative de telle sorte que ce dernier en perdrait sa qualité de professionnel.

¹⁰⁸ GIGAREL Manon. *Op.Cit.* Page 32.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Il y a eu une contractuelle au foyer qui a franchi toutes les limites, qui est allée jusqu'à envoyer des SMS aux mineurs pour leur dire de dormir le samedi matin lorsqu'elle prenait son service parce qu'elle avait fait la fête la veille, qui les a amené le samedi soir à la recherche de son ex, qui racontait toute sa vie personnelle aux jeunes car elle était dans une relation de « copinage » et n'avait pas de ce fait une fonction d'adulte et une posture éducative adaptée* ».

Cet exemple illustre le risque d'un dévoilement de soi de l'éducateur sans limite. La relation éducative risquerait ainsi de devenir une relation amicale au sein de laquelle le professionnel n'occuperait plus une posture éducative adaptée mettant par conséquent en difficulté l'accompagnement et la prise en charge des mineurs. En effet, comment incarner une figure d'autorité et sécurisante nécessaire pour l'accompagnement des jeunes lorsque l'éducateur expose sans limite sa vie personnelle à des fins personnelles ? Comment ne pas perdre en crédibilité et en professionnalisme ? Il nous appartient en tant qu'éducateur à la PJJ d'accompagner les mineurs sous-main de justice afin de les aider à surmonter leurs propres difficultés personnelles, familiales sociales et judiciaires. Ce dévoilement de soi de l'éducateur ne doit donc pas conduire à une inversion des rôles de chacun.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Il faut faire attention à ne pas inverser les rôles. Nous sommes les professionnels et les jeunes les personnes prises en charge. Nous devons être au clair avec ce que nous dévoilons et ne pas attendre de retour sur nous-mêmes. Cela doit nous servir de support* ».

De plus, ce dévoilement doit être en accord avec les fonctions d'éducateur à la PJJ et les règles posées auprès des jeunes afin de faire preuve, auprès d'eux, de cohérence. En effet, en tant qu'éducateur nous sommes des fonctionnaires de l'Etat chargés de mettre en œuvre des décisions judiciaires ordonnées par un magistrat. Nous devons de ce fait faire preuve d'exemplarité auprès des jeunes.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Je n'irais jamais leur raconter des pans de ma vie lorsqu'ils sont borderline avec le cadre judiciaire dans lequel on travaille* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Des limites doivent être fixées pour garder notre rôle, notre exemplarité* ».

Le dévoilement de soi doit donc être un outil éducatif et non un besoin personnel au risque que la relation éducative devienne une relation amicale, de « copinage » ou plus encore une relation fusionnelle ne laissant ainsi plus de place à l'éducation.

Il appartient par conséquent à l'éducateur de conserver au travers de cette pratique du don privé une posture professionnelle, et ce notamment en mettant en œuvre cette dernière à des fins éducatives et non à des fins personnelles. La pratique du don privé doit donc être dosée avec subtilité par l'éducateur à la PJJ.

Extrait des propos d'une éducatrice : « [Certaines relations éducatives me conduisent à ne pas évoquer des éléments de ma vie personnelle] *pour les jeunes qui pourraient ne pas savoir gérer le « rapprochement », qui pourraient prendre cela comme une confiance amicale ou familiale et qui auraient plus de mal à garder en tête le lien qui nous lie* ».

Ce risque conduit par conséquent certains éducateurs à ne pas évoquer des éléments de leur vie personnelle auprès de certains jeunes pour lesquels le statut d'éducateur à la PJJ aurait vocation à disparaître en cas de dévoilement du professionnel. Ainsi, la relation éducative, même si elle est avant tout une relation humaine, est aussi une relation dissymétrique conduisant l'éducateur à choisir ce qu'il dévoile, pour quelles raisons et à quel moment. Cette vigilance que l'éducateur doit adopter quant au dévoilement de soi s'explique également en raison d'un risque d'utilisation de ses informations personnelles à son insu.

2. L'utilisation d'informations personnelles à l'insu de l'éducateur

En se dévoilant, l'éducateur à la PJJ transmet aux jeunes des informations personnelles, il prend ainsi le risque que ces informations puissent être utilisées par les jeunes à son insu. Six éducateurs interrogés ont de ce fait mis en avant cette dérive possible découlant du dévoilement de soi.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Selon le jeune il peut s'en servir « contre » le professionnel, il peut mal l'interpréter, s'en servir à son avantage en desservant le professionnel* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Je fais attention aux éléments que je communique afin qu'ils ne puissent pas être utilisés contre moi* ».

En demandant des informations sur la vie privée de l'éducateur, les jeunes peuvent ne pas être toujours bien intentionnés. Ils peuvent alors se servir de ces informations obtenues pour se moquer de l'éducateur, pour le blesser, le décrédibiliser ou encore comme un moyen pour répondre à une pulsion. En ce sens, une éducatrice interrogée a pu préciser que suite à un dévoilement d'informations personnelles, il lui est arrivé qu'un jeune se serve de ses propos pour la blesser ou pour influencer le groupe¹⁰⁹. Cette dérive possible du dévoilement de soi est par conséquent une crainte partagée par de nombreux éducateurs. Elle a même pu être évoquée par un jeune qui a mis en avant ses inquiétudes

¹⁰⁹ Annexe n°9.

quant à son propre dévoilement en soulignant le risque que la personne puisse se servir de ses informations personnelles contre lui¹¹⁰. Toutefois, les deux jeunes interrogés ne m'ont pas fait part de cette utilisation possible de leur part d'informations sur la vie privée de l'éducateur à son encontre. Il aurait pu être intéressant de les interroger davantage sur ce sujet.

Cette utilisation d'informations personnelles contre le professionnel n'est bien évidemment pas sans conséquence sur la relation éducative. Comment se dévoiler à nouveau auprès d'un jeune lorsque celui-ci utilise ces informations afin de blesser l'éducateur ?

Extrait des propos d'une éducatrice : « [J'ai pu regretter mon dévoilement] sur des profils de jeunes pour lesquels je n'avais pas perçu que cela pouvait se retourner contre moi. Cela peut conduire à casser la relation car derrière c'est compliqué de se dévoiler à nouveau et d'établir la relation avec le jeune ».

De ce fait, comme le souligne LE SCALLEUR et GARNEAU, « il revient à l'intervenant de choisir d'utiliser l'auto-divulgaration ou non en étant conscient des risques et des limites que cela comporte »¹¹¹. Il est donc nécessaire que l'éducateur soit « au clair » avec sa posture professionnelle. Lors d'échanges informels avec un éducateur ce dernier m'a fait part d'une situation où une éducatrice, mère d'un adolescent, pouvait évoquer régulièrement les difficultés qu'elle rencontrait avec son fils et ce auprès des jeunes placés au foyer¹¹². Un jour, un jeune a refusé de nettoyer sa table après le repas alors que l'éducatrice lui a demandé de le faire, au même titre que tous les autres jeunes. Le jeune a pu expliquer son refus en disant qu'il était fatigué, qu'en tant que mère d'un adolescent elle pouvait être en mesure de le comprendre et que son fils ne devait pas toujours faire ce qu'elle lui demandait. L'éducatrice, surprise par l'utilisation d'informations personnelles, aurait réagi violemment en indiquant au jeune qu'il n'a pas à parler de son fils. Dans cette situation, la professionnelle a eu des difficultés à assumer ses propos dévoilés auprès des jeunes et n'a pas accepté qu'ils puissent être repris. Ainsi, il ressort de cet exemple que l'éducateur à la PJJ doit être « au clair » avec les informations personnelles qu'il dévoile, il doit assumer ces informations afin de pouvoir accepter qu'un jour, ce sujet soit évoqué, d'autant plus s'il a été délibérément exposé par lui.

Extrait des propos d'une éducatrice : « Il me paraît nécessaire d'être très au clair avec ce que tu peux dire ou pas à un jeune de ta vie. En gros, à mon sens, tu peux leur parler (lorsque cela a du sens dans la prise en charge) de tout ce qui peut faire sens pour toi, dès lors par contre que tu l'assumes et que tu es au clair avec. Si jamais tu n'es pas sûr de toi ou pas à l'aise, le jeune le

¹¹⁰ Annexe n°10.

¹¹¹ LE SCALLEUR Hélène et GARNEAU Stéphanie. Op.Cit. Page 35.

¹¹² Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

sentira et il pourra l'utiliser contre toi par la suite ! Il est donc important, à mon sens, d'être au clair et d'assumer les sujets que tu aborderas avec eux ».

Les informations personnelles dévoilées doivent donc l'être en connaissance de cause par l'éducateur. Afin d'être « au clair » avec sa posture professionnelle, la limite pouvant être fixée peut être celle de la capacité à assumer les informations dévoilées auprès de l'équipe éducative.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Ce qui ne peut pas être dévoilé sont les choses que l'on ne pourrait pas assumer d'avoir dit au jeune devant un collègue, un supérieur, un juge, un autre jeune* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Si jamais je ne me sens pas à l'aise de retranscrire l'entretien que j'ai eu avec le jeune auprès d'un collègue, je pense qu'il y a un problème par rapport à ma juste place dans la relation donc dans ce cas je ne me dévoile pas* ».

L'équipe éducative peut ainsi constituer cette limite protectrice de l'éducateur à la PJJ dans le cadre du dévoilement de soi.

L'ensemble de ces risques liés à la pratique éducative du dévoilement de soi peuvent être de nature à mettre en difficulté la posture professionnelle de l'éducateur. Dès lors, cette pratique semble nécessiter d'un encadrement au travers d'une éthique éducative.

C. Un encadrement du dévoilement de soi par l'éthique éducative

L'éducateur à la PJJ voit sa pratique professionnelle encadrée au travers de deux notions que sont la déontologie et l'éthique professionnelle (1). Cet encadrement semble participer à l'adoption d'une juste proximité de l'éducateur au sein de la relation éducative qui le lie avec le jeune (2).

1. La déontologie et l'éthique professionnelle

« *Il n'y a pas de profession qui soit sans éthique, sans déontologie* »¹¹³. Les éducateurs à la PJJ sont soumis à une éthique professionnelle commune. Que signifie toutefois le terme d'éthique ? Ethique vient du grec « *ethikos* » qui signifie moral et de « *ethos* » qui veut dire mœurs. Selon Aristote, l'éthique est l'art d'avoir une vie digne d'être vécue, de bien agir. Pour lui, l'homme a besoin de bien vivre selon des règles¹¹⁴. L'éthique peut ainsi être définie comme un ensemble de principes de bonne conduite. Mais que signifie plus précisément l'éthique professionnelle ? Elle consiste dans « *l'art de bien agir dans un domaine professionnel particulier* »¹¹⁵.

¹¹³ YOUNG Dominique. *Op.Cit.*

¹¹⁴ *Ibidem.*

¹¹⁵ *Ibidem.*

Elle est un ensemble de règles morales auxquelles doit se conformer le professionnel. Même si toute profession implique un savoir-faire et des techniques, ces derniers sont insuffisants s'ils ne sont pas accompagnés d'une éthique professionnelle. En ce sens, selon Dominique YOUNG « *la construction d'une véritable professionnalité dans le travail social repose sur l'articulation de savoir-faire et de valeurs morales* »¹¹⁶.

Les éducateurs de la PJJ sont ainsi soumis à une éthique commune qui revêt trois caractéristiques : l'éthique de la sollicitude, l'éthique de la justice et l'éthique républicaine¹¹⁷. L'éthique de la sollicitude rappelle le devoir de l'éducateur de prendre en charge des mineurs en danger ou en conflit avec la loi. Il est tenu d'assurer leur protection et leur éducation, conformément à l'article 2 de l'ordonnance du 2 février 1945¹¹⁸. En vertu de cette éthique, le professionnel est en charge de se soucier du bien-être d'autrui, il tient compte de la vulnérabilité, des difficultés, et des besoins du mineur.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Je suis vigilante aux besoins des jeunes* ».

Cette éthique de la sollicitude est néanmoins insuffisante. En ce sens, elle est régulée par l'éthique de la justice. Cette dernière, davantage incarnée par le juge, impose à l'éducateur un respect des droits du mineur. Cette éthique permet d'encadrer l'action des professionnels de la PJJ. En effet, alors que les éducateurs peuvent considérer que les jeunes pris en charge ont besoin davantage d'action éducative et d'une intervention éducative plus longue, l'éthique de la justice impose, par une décision judiciaire, une durée et une finalité de la prise en charge éducative des mineurs. Elle permet ainsi le respect d'un cadre et des droits de l'individu. Enfin, ces deux éthiques sont complétées par l'éthique républicaine qui rappelle à l'éducateur son rôle de représentation de la société auprès du jeune et de sa famille. Cette dernière comporte plusieurs valeurs que sont la loyauté, la neutralité et la laïcité¹¹⁹.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Il n'y a qu'en se montrant en exemple et en exigeant autant de nous, que ce que l'on peut exiger du jeune, que l'on peut espérer inspirer confiance* ».

L'éthique professionnelle des éducateurs de la PJJ apparaît ainsi comme « *un ensemble de valeurs qui sous-tendent les pratiques professionnelles et leur donnent du sens* »¹²⁰. Ces valeurs permettent donc de délimiter l'action du professionnel en déterminant ce qu'il doit respecter ou s'interdire de faire afin de réaliser son travail conformément à son éthique professionnelle. Mais quelles sont ces valeurs communes ? Selon Jean-Philippe MELCHIOR, parmi ces valeurs figurent celles de

¹¹⁶ *Ibidem*.

¹¹⁷ *Ibidem*.

¹¹⁸ Ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

¹¹⁹ YOUNG Dominique. *Op.Cit*.

¹²⁰ MELCHIOR Jean-Philippe. « De l'éthique professionnelle des travailleurs sociaux », Informations sociales, n°167, 2011, page 123 à 130.

permettre à l'usager de reconquérir son autonomie, lui venir en aide, assurer sa protection, respecter sa dignité, ses besoins¹²¹ ou encore la confidentialité des informations le concernant¹²². La pratique éducative du dévoilement de soi interroge alors sur sa conformité avec ces valeurs et plus largement avec cette éthique professionnelle.

En plus de l'éthique professionnelle, les éducateurs à la PJJ sont également soumis à une déontologie professionnelle. Que signifie le terme de déontologie ? Déontologie provient du grec « *deon* » qui signifie ce qu'il faut faire, devoir ; et de « *logos* » qui signifie science, étude, discours. La déontologie renvoie ainsi à la science des devoirs et très rapidement cette notion, dès la fin du XIXème sera liée aux professions¹²³. Elle peut donc être définie comme un ensemble de règles ou de devoirs régissant la conduite à tenir pour les membres d'une profession. Qu'elle soit imposée ou non par la loi, elle constitue la morale d'une profession¹²⁴. L'éducateur à la PJJ est un fonctionnaire qui du fait de son statut est soumis à une déontologie, et plus précisément à des obligations définies dans le statut général de la fonction publique¹²⁵. En ce sens, une éducatrice interrogée a notamment pu rappeler que lors du dévoilement de soi, il appartient à l'éducateur de garantir le respect des devoirs auxquels il est soumis en tant que fonctionnaire.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Dans le respect des devoirs du fonctionnaire, je pense qu'on peut se dévoiler plus ou moins à tous les niveaux* ».

Ces obligations sont au nombre de six et parmi elle se trouve notamment le devoir de neutralité. Ce devoir suppose que « *le fonctionnaire doit traiter de façon égale tous les usagers, indépendamment de leurs origines, leur sexe, leurs convictions politiques ou religieuses et respecter leur liberté de conscience et leur dignité* ». En vertu de ce devoir, l'éducateur à la PJJ ne doit pas révéler des éléments de sa vie personnelle concernant ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses et doit ainsi garantir une égalité de traitement. Ce devoir de neutralité fut notamment souligné par quatre éducateurs interrogés comme une limite au dévoilement de soi.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *L'éducateur à la PJJ en tant que fonctionnaire est soumis au principe de neutralité qui lui impose de ne pas dévoiler des éléments personnels concernant la religion, les opinions politiques et philosophiques. On est soumis aux droits et obligations du fonctionnaire qui constituent notre cadre de travail* ».

¹²¹ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

¹²² MELCHIOR Jean-Philippe. *Op.Cit.*

¹²³ YOUNG Dominique. *Op.Cit.*

¹²⁴ LA TOUPIE. Dictionnaire « *déontologie* » [en ligne, consulté le 13 mars 2021]. Disponible sur : Définition : Déontologie (toupie.org)

¹²⁵ Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors. Loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.

Extrait des propos d'un éducateur : « *Les convictions politiques ou religieuses ne doivent pas être dévoilées* ».

La pratique éducative du don privé interroge alors quant à son respect à la déontologie de l'éducateur à la PJJ. Il convient par conséquent de se demander si l'éthique professionnelle et la déontologie permettent un encadrement de cette pratique favorisant l'adoption par le professionnel d'une juste proximité avec les usagers.

2. Un encadrement propice à une juste proximité de l'éducateur

La déontologie et l'éthique professionnelle constituent un ensemble de règles auxquelles doit se conformer le professionnel et plus spécifiquement l'éducateur de la PJJ. Ces règles viennent ainsi fixer un cadre à la pratique professionnelle. Au regard de ce cadre, il convient alors de se demander si le dévoilement de soi de l'éducateur auprès du jeune est une pratique conforme à sa déontologie et à son éthique professionnelle ?

Le dévoilement de soi apparaît nécessaire dans la construction d'une relation éducative. En effet, il peut être complexe de demander à un jeune de faire confiance à un éducateur avec pour seul argument que sa mission première est de l'accompagner. Pour que la relation éducative puisse être bénéfique à l'évolution et au développement du jeune pris en charge, la construction d'un lien de confiance semble nécessaire. L'instauration de ce lien peut alors passer par la connaissance de la personne qui nous accompagne. La pratique éducative du don privé semble ainsi être conforme aux valeurs socles de l'éthique professionnelle qui prévoient notamment un accompagnement des mineurs sous-main de justice aux fins de leur venir en aide. Cette pratique éducative peut également être conforme à la déontologie professionnelle sous réserve de respecter les différentes obligations auxquelles est soumis l'éducateur de la PJJ. En effet, en tant que fonctionnaire, ce dernier est soumis à un devoir de neutralité qui lui impose de ne pas révéler des éléments de sa vie personnelle concernant ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses. Alors qu'au travers du don privé, l'éducateur est amené à évoquer des éléments personnels, il lui appartient néanmoins de se fixer une limite dans cette pratique éducative. Ce devoir vient ainsi encadrer la pratique professionnelle.

La pratique du dévoilement de soi pouvant par conséquent être conforme à la déontologie et l'éthique professionnelle de l'éducateur à la PJJ, il convient néanmoins de se demander si ces dernières permettent, par leur encadrement, aux professionnels d'adopter une « juste proximité » dans la relation éducative avec les jeunes ?

La déontologie, par les obligations qu'elle impose à l'éducateur, et l'éthique de justice par le respect du cadre judiciaire qu'elle prescrit, favorisent la prise de distance du professionnel dans la relation éducative.

Toutefois, cette prise de distance à elle seule dans cette relation ne semble ni possible ni souhaitable. En effet, l'adoption d'une juste proximité avec les jeunes suppose également un engagement personnel de l'éducateur. En ce sens, l'éthique de sollicitude semble quant à elle favoriser davantage la proximité entre l'éducateur et le jeune en imposant au professionnel de prendre en charge ce public vulnérable, d'assurer sa protection et son éducation. Cette éthique implique de se soucier du bien-être d'autrui et d'être sensible à sa vulnérabilité, ce qui suppose un investissement personnel de l'éducateur. En effet, afin de pouvoir construire du lien avec les jeunes, il est nécessaire pour le professionnel de s'investir dans la relation, et ce notamment en dévoilant des éléments de sa vie personnelle. Par conséquent, le don privé de l'éducateur auprès du jeune caractérise un engagement personnel propice à la construction d'une relation éducative. En ce sens, l'ensemble des éducateurs interrogés considèrent que le professionnel peut être dans une juste proximité en se dévoilant auprès des usagers.

Extrait des propos d'une éducatrice : « [L'éducateur est dans une juste proximité] *tant que le dévoilement reste un outil pour respecter une juste proximité qui fait que la relation au jeune reste éducative* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « [L'éducateur est dans une juste proximité] *dès lors que de dévoilement connaît des limites et qu'il est adapté au contexte de la discussion de l'instant* ».

Il ressort de ces éléments que la pratique éducative du dévoilement de soi doit s'inscrire dans un cadre professionnel. Elle est un outil éducatif à disposition de l'éducateur participant progressivement à la création d'une relation de confiance. Elle permet à l'éducateur à la PJJ de remplir sa fonction première, à savoir l'instauration d'une relation éducative aux fins d'accompagner le mineur pour l'aider à surmonter ses difficultés. Cependant, pour demeurer un outil professionnel éducatif, il appartient à l'éducateur à la PJJ de conserver une posture professionnelle en évitant notamment les différents risques liés à cette pratique. Pour cela, la déontologie et l'éthique professionnelle participent à fixer un cadre à la posture et la pratique professionnelles de l'éducateur. Ces dernières favorisent par conséquent l'adoption d'une juste proximité par le professionnel lorsque ce dernier a recours à un dévoilement de soi.

Toutefois, alors que le dévoilement de soi apparaît faire l'objet d'un encadrement au travers de la déontologie et de l'éthique professionnelle, l'ensemble des éducateurs interrogés considèrent que ce don privé ne fait l'objet d'aucun encadrement. Cette perception peut notamment s'expliquer par le fait qu'aucun d'entre eux n'a été formé à cette pratique qui ne semble pas être abordée au sein des équipes éducatives. Ces éléments m'ont alors conduit à envisager un projet d'expérimentation.

Partie III : Le projet d'expérimentation

Nous venons de voir que la pratique éducative du dévoilement de soi pouvait constituer un outil éducatif participant à la construction d'une relation éducative. En effet, ce don privé caractérise une attitude authentique de l'éducateur à la PJJ facilitant la création de liens avec les usagers, et notamment d'un lien de confiance. Toutefois, cette pratique présente des risques qui conduisent certains professionnels à se fixer des limites subjectives quant au dévoilement de soi. Il n'en demeure pas moins qu'un certain encadrement de cette pratique semble exister au travers de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Cependant, malgré ces différents constats et analyses, il ressort que le dévoilement de soi est une pratique mise en œuvre par chaque éducateur de manière isolée, elle ne fait l'objet d'aucune réflexion collective.

En conséquence, j'ai choisi de réaliser un projet d'expérimentation visant à mettre à profit mon travail de recherche et d'analyse auprès de l'équipe éducative de l'UEHC où je suis actuellement en stage. En ce sens, un projet est défini selon l'Association Française de Normalisation comme « *une démarche scientifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir. Un projet est mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle. Il implique des actions à entreprendre avec des ressources définies dans des délais donnés* »¹²⁶. Ainsi, mon projet d'expérimentation fut élaboré à partir d'un diagnostic des ressources et des besoins du territoire (I) afin de pouvoir envisager par la suite sa mise en œuvre (II), puis, pour finir, son évaluation (III).

I. Le choix du projet

Le choix de ce projet découle des constats de terrain m'ayant permis d'identifier les ressources et les besoins du territoire (A). De tels constats m'ont amenée à dégager par la suite des hypothèses d'action (B).

A. L'identification des ressources et des besoins du territoire

Le projet d'expérimentation s'est appuyé sur l'identification des besoins du territoire (1) et sur l'observation de dispositifs internes au STEMOS et à l'EPEI (2).

1. Les besoins du territoire

J'ai repéré tout au long de la rédaction de ce mémoire que la pratique éducative du dévoilement de soi, même si elle est mise en œuvre par l'ensemble des éducateurs à la PJJ interrogés, demeure une pratique réalisée de manière isolée.

¹²⁶ PRIMIERO Julia. *Op.Cit.* page 44.

En effet, le don privé du professionnel peut être perçu par certain comme un sujet tabou.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Nulle part on nous conseille ou on nous apprend à nous dévoiler. Je n'ai rien lu sur cette pratique. C'est un sujet tabou je trouve car c'est à tes risques et périls* ».

A ce titre, cette pratique ne semble pas être abordée en équipe ni même faire l'objet d'une formation afin de pouvoir permettre aux éducateurs de travailler leur posture professionnelle en cas d'évocation d'éléments de sa vie personnelle. En ce sens, l'ensemble des professionnels interrogés ont souligné n'avoir jamais été formés à cette pratique que ce soit aussi bien dans le cadre de la formation initiale que dans le cadre de la formation continue.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Pas du tout [de formation professionnelle]. On aborde la relation éducative, la nécessité de parvenir à créer un lien de confiance mais rien n'est réellement dit concernant tout cela. Et c'est sans aucun doute dommage* ».

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Non [pas de formation professionnelle] mais cela pourrait être super intéressant. A mon sens, les seuls discours que j'ai entendu durant ma formation sont extrêmes et sans limite : « on ne dit rien sur soi », sans précision d'où commence le rien* ».

Nous pouvons ainsi mettre en exergue que l'absence de formation professionnelle concernant cette pratique éducative du dévoilement de soi peut constituer un besoin de la part des éducateurs à la PJJ. Un tel besoin m'a par conséquent amenée à construire un projet d'expérimentation permettant qu'une formation puisse s'inscrire dans le cadre d'une réflexion collective au sein d'une équipe. L'objectif étant que chacun puisse disposer d'outils et de ressources individuels et collectifs.

2. Les dispositifs internes au STEMO et à l'EPEI

Une éducatrice interrogée a pu mettre en lumière que pour réaliser cette expérimentation, il serait pertinent et intéressant de l'inscrire dans le cadre d'une réflexion d'équipe.

Extrait des propos d'une éducatrice : « *Je ne crois pas qu'elle le soit [encadrée] mais elle devrait l'être et partagée avec une équipe afin de sécuriser cette pratique* » ».

A ce titre, j'ai pu observer lors de mes stages, en milieu ouvert et en hébergement, différents espaces collectifs, qu'ils soient formels ou informels, permettant aux éducateurs à la PJJ d'échanger sur les situations judiciaires et leurs pratiques professionnelles afin d'avoir un regard « extérieur ». Parmi ces espaces, on retrouve tout d'abord les espaces informels d'échanges entre professionnels que ce soit dans le cadre de la pluridisciplinarité ou entre certains membres de l'équipe en fonction

des affinités de chacun. Ces temps-là permettent d'exprimer ses ressentis sur une situation, d'analyser une prise en charge et de prendre du recul sur sa pratique et sa posture professionnelles. En ce sens, lors d'un échange informel avec une éducatrice, cette dernière a pu souligner qu'« *en cas de questionnements, il est à mon sens possible d'aller chercher un soutien auprès des collègues, certes ce n'est pas censé servir à cela, mais cela peut permettre d'avoir un premier regard en cas de doute* »¹²⁷.

Puis, parmi ces espaces, j'ai pu repérer également des espaces institutionnalisés permettant une réflexion commune : l'espace des réunions d'équipe où sont réalisées des synthèses et des analyses de situations judiciaires, et les groupes d'analyse de pratiques professionnelles permettant une distanciation et une conscientisation sur l'exercice du métier d'éducateur. Enfin, j'ai pu observer un autre espace collectif qui est celui des réunions de fonctionnement. Ce sont des réunions internes, exclusivement dédiées au fonctionnement de l'équipe et qui offrent aux professionnels un espace de parole pour s'exprimer sur les pratiques professionnelles et sur le cadre fixé par l'équipe. Elles offrent ainsi à chacun la possibilité de s'accorder sur un cadre collectif de travail ainsi que de mieux appréhender la posture professionnelle de chacun de ses collègues. J'ai eu l'opportunité d'assister à une réunion de fonctionnement lors de mon arrivée sur la structure de l'EPEI. J'ai pris conscience que cet espace institutionnel permet aux éducateurs de faire des retours sur leurs constats et analyses de pratiques éducatives et de les mettre à profit dans le travail d'équipe. Cette observation m'a par conséquent conduite à m'intéresser à ce type de réunion pour mon expérimentation afin de la réadapter pour qu'elle puisse répondre à toutes mes hypothèses d'action.

B. Les hypothèses d'action

Cette identification des besoins et des dispositifs internes au sein du territoire m'a permis d'affiner mon projet d'expérimentation. Ce dernier a ainsi pour but de mettre à profit mes constats et analyses, concernant la pratique du dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ, auprès de l'équipe éducative, et ce dans le cadre d'une réunion de fonctionnement. Cette réunion aura alors pour objet de construire à terme un projet de formation sur site afin que chaque professionnel puisse élaborer des modalités d'utilisation de cette pratique à la fois individuelles et communes. A travers ce choix d'expérimentation, il s'agira de vérifier différentes hypothèses d'action :

Hypothèse 1 : La création d'un espace favorisant les échanges interprofessionnels permettrait de valoriser le dévoilement de soi de l'éducateur au sein d'une relation éducative afin d'en faire un outil éducatif.

Sous hypothèse : La création de cet espace apporte un regard extérieur sur la pratique éducative du

¹²⁷ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

don privé et permet de croiser les représentations et les limites de chacun quant à cette dernière.

Sous hypothèse : La création de cet espace permet à chacun des professionnels de mettre en commun leurs expériences personnelles et professionnelles afin de faire de ces ressorts individuels des savoirs collectifs.

Hypothèse 2 : La création d'un espace favorisant les échanges interprofessionnels sur la pratique du dévoilement de soi de l'éducateur permettrait de fixer un cadre commun au sein de l'équipe éducative quant à sa mise en œuvre.

Les hypothèses d'action ainsi définies, il convient désormais d'envisager la mise en œuvre de ce projet d'expérimentation.

II. La mise en œuvre du projet d'expérimentation

La mise en œuvre d'un projet suppose de définir tout d'abord des objectifs (A) avant de prévoir ses différentes modalités d'organisation (B).

A. Les objectifs du projet

La formulation d'objectifs permet de concrétiser un projet en écrivant la marche à suivre pour atteindre la finalité visée. Ils indiquent le cheminement entre une situation présente et une situation future. Cette expérimentation poursuit alors différents objectifs qui se rejoignent autour d'une finalité commune qui est de permettre aux professionnels d'engager une réflexion collective sur la pratique éducative du dévoilement de soi afin de faire de cette dernière un outil éducatif commun à l'équipe.

A ce titre, des objectifs ont été pensés. En effet, la présentation de ma démarche de recherche auprès de l'équipe et la mise en place d'une formation tendent à proposer aux professionnels un espace de réflexion collective sur la pratique du dévoilement de soi. Il s'agit ainsi de favoriser une multiplicité d'échanges interprofessionnels, l'expression de ses émotions et représentations suscitées par le dévoilement de soi ou encore de soutenir la prise de recul des professionnels sur les situations éducatives afin de conserver un regard objectif, et ce en se sentant écouté et soutenu par l'équipe. Cet espace commun pourrait également permettre à ce que les expériences personnelles et professionnelles de chacun se transforment en des savoirs collectifs. Les professionnels pourraient ainsi mettre en commun leurs expériences respectives quant au dévoilement de soi et mettre à disposition des collègues des connaissances ou des outils permettant d'éclairer cette pratique éducative. Enfin, cette réflexion commune pourrait permettre de fixer un cadre commun au sein de l'équipe quant à la mise en œuvre du don privé, et ce en rappelant le cadre professionnel de l'éducateur à la PJJ et en mettant en application des limites communes quant à cette pratique.

Ces objectifs ainsi définis, il convient désormais d'envisager l'élaboration de ce projet.

B. Le contenu et l'organisation du projet

Lors d'un échange informel avec une éducatrice, cette dernière a pu souligner que l'absence de formation et d'échanges réflexifs sur cette pratique du don privé pouvaient être dommageables pour la construction d'une posture professionnelle appropriée¹²⁸. Ainsi, les propos des éducateurs, concernant l'absence de formation à cette pratique et concernant leur intérêt quant à son éventuel mise en œuvre, m'ont permis d'élaborer mon projet d'expérimentation. A ce titre, mon projet se construit en plusieurs étapes.

La première étape consiste à présenter ma démarche de recherche réalisée dans le cadre de ce mémoire auprès de la RUE de l'UEHC où je réalise actuellement mon stage. Il s'agit de lui présenter les différents constats et analyses réalisés ainsi que mon projet d'expérimentation, et ce afin de le soumettre, avant toute chose, à la validation de la hiérarchie institutionnelle. J'ai pu en ce sens échanger avec ma RUE qui a validé le projet consistant à présenter ma démarche de recherche auprès de l'équipe aux fins de coconstruire une formation sur site. Il faut maintenant que ce projet remonte jusqu'à ma DS, puis la direction territoriale (DT) et enfin le pôle territorial de formation (PTF) afin de valider sa mise en œuvre au sein de la structure.

En cas d'autorisation de la chaîne hiérarchique, la deuxième étape consistera par conséquent à présenter mon projet d'expérimentation à l'ensemble de l'équipe éducative dans le cadre d'une réunion d'équipe. Lors de cette réunion, il m'appartiendra de recueillir l'adhésion des collègues afin d'anticiper leur participation à ce projet. En effet, si l'ensemble de l'équipe éducative souhaite participer à ce projet et à cette réflexion commune, ce dernier pourra être coconstruit dans le cadre d'une réunion de fonctionnement où tous les professionnels seront présents. Toutefois, si seulement certains membres de l'équipe manifestent leur intérêt quant à ce projet et qu'il est peut être préférable au vu du contexte sanitaire actuel de mobiliser qu'une partie de l'équipe, le projet pourra être coconstruit dans le cadre d'un groupe de travail plus réduit. Ainsi, j'envisage la présentation de mon projet dès mon retour en stage lors d'une réunion d'équipe. De plus, il me semble important que tous les professionnels de l'équipe soient conviés à ce projet, les éducateurs, la psychologue, l'adjointe administrative et les adjoints techniques de cuisine. En effet, même si le public cible de mon projet reste les éducateurs qui semblent le plus confrontés au dévoilement de soi, chacun des professionnels est amené à travailler avec ce qu'il est, sa propre personnalité et par conséquent est amené à se dévoiler. De plus, la présence de l'ensemble des professionnels pourrait permettre selon moi de rendre les échanges pluriprofessionnels plus riches.

¹²⁸ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

La troisième étape consistera de ce fait à présenter auprès de l'équipe ou de certains de ses membres, dans le cadre d'une réunion de fonctionnement ou d'un groupe de travail, les résultats de ma recherche. Au sein de cette réunion, la finalité serait de coconstruire un projet de formation sur site concernant la pratique éducative du dévoilement de soi. Il s'agirait de construire ensemble les objectifs, la durée, la fréquence, le budget ou encore la recherche d'un intervenant pour cette formation. Nous pouvons toutefois imaginer dès maintenant les objectifs de celle-ci à savoir de reconnaître la pratique du dévoilement de soi comme un outil éducatif dans la relation éducative, d'en donner des repères et outils aux professionnels, de travailler la posture entre les membres de l'équipe ou encore de fixer un cadre commun quant à sa mise en œuvre. La finalité de cette formation serait par conséquent que l'équipe puisse construire ses propres modalités d'utilisation pour chacun et ensemble concernant cette pratique. Lors de cette réunion, il conviendra aussi d'envisager ensemble la présence d'un intervenant, extérieur à l'équipe, chargé d'assurer la formation. Il est important selon moi que ce dernier soit extérieur à l'équipe car son absence de connaissance des situations et des pratiques éducatives de chacun favorisera un regard distancié et objectif. Chaque professionnel pourra ainsi faire des propositions quant à la recherche de cet intervenant. Nous pouvons néanmoins d'ores et déjà envisager de prendre contact avec le PTF afin que ce dernier nous transmette des contacts de formateurs. Une telle intervention extérieure nécessitera toutefois de construire ensemble un budget prenant en considération la rémunération de l'intervenant ainsi que ses frais de déplacement. Ce budget, envisagé en équipe et confirmé par l'intervenant, devra par la suite être soumis à la validation de la RUE et de la DS.

Enfin, lors de cette formation seront présents l'ensemble des professionnels ayant coconstruit ce projet mais également ceux qui sont intéressés par cette pratique et qui souhaitent échanger à ce sujet. Cependant, il me semble préférable que les cadres, la RUE et la DS, ne soient pas présents. En effet, selon Agnès GAUTHIER, « *une réelle liberté de parole et d'expression ne peut s'exercer qu'en dehors de la relation hiérarchique* »¹²⁹. De plus, ma RUE a également pu me souligner ne pas vouloir prendre part à cette formation au « *risque que la parole des professionnels ne soit pas libre* »¹³⁰.

Cette action concerne donc directement les professionnels. Toutefois, cette dernière pourra avoir des effets, par ricochet sur les usagers. En effet, si cet espace permet aux professionnels d'engager une démarche réflexive sur la pratique du dévoilement de soi, cela pourra, à terme, avoir un impact sur la relation éducative qui les lie avec les usagers en favorisant leur évolution positive.

¹²⁹ PRIMIERO Julia. *Op.Cit.* Page 50.

¹³⁰ Journal de terrain – Séquence 2 : EPEI.

Ma proposition d'expérimentation reste pour l'heure à l'état de projet, je n'ai pas encore eu l'opportunité de la mettre en place au sein de ma structure de stage. Tout d'abord, en raison d'un manque de temps. En effet, avant de pouvoir penser la construction d'un projet d'expérimentation concernant le dévoilement de soi, il était nécessaire que ma réflexion connaisse plusieurs étapes. Puis, en raison du contexte sanitaire. Même si j'ai eu l'opportunité de présenter ma démarche de recherche ainsi que mon projet d'expérimentation auprès de la RUE, je n'ai pas encore eu le temps que le projet remonte à la chaîne hiérarchique, ni eu l'occasion, à l'issue, de le présenter à l'équipe. En effet, les réunions d'équipe, et toutes autres réunions, sont depuis quelques semaines limitées en nombre de participants ne me permettant pas d'assister à l'ensemble des réunions ou de présenter mon projet d'expérimentation à l'ensemble de l'équipe. De plus, toutes formations sur site sont pour l'heure actuelle annulées au regard des restrictions sanitaires. Il n'en demeure pas moins que lorsque ce projet pourra être mis en application, son évaluation doit être envisagée.

III. L'évaluation du projet

« *Evaluer c'est produire de la valeur* » selon Alain BOLLON¹³¹. L'évaluation est une méthode qui a pour objectif de rendre compte de « *la pertinence, la qualité ou l'efficacité de l'action* »¹³². Elle est essentielle pour inscrire l'action dans une logique d'amélioration continue. L'évaluation de mon projet d'expérimentation sera donc nécessaire afin d'en mesurer l'impact auprès de l'équipe éducative : est-ce que cela a permis de construire un outil éducatif commun favorisant à la fois une posture professionnelle appropriée ainsi que l'élaboration d'une relation éducative de confiance avec les jeunes ? L'évaluation de ce projet pourrait permettre d'envisager sa pérennisation au sein du service voire même sa mise en œuvre au sein d'autres structures de la PJJ, aussi bien de milieu ouvert que d'hébergement. Ainsi, pour procéder à cette évaluation, il convient de vérifier si les hypothèses d'action ont permis d'atteindre l'ensemble des objectifs définis.

A l'issue de la formation, un bilan pourra être réalisé par l'ensemble des professionnels participants. Ce bilan sera tout d'abord oral, chacun des participants pourra s'exprimer sur l'intérêt qu'ils éprouvent pour cette formation, sur sa plus-value au sein de leurs pratiques et sur ses points d'amélioration. Ce premier bilan permettra de coconstruire ensemble, professionnels et intervenant, des axes d'amélioration du projet. Puis, ce bilan pourra également être écrit et ce à partir d'un questionnaire rempli individuellement par chacun¹³³.

¹³¹ GUEGAN Hanane, Formatrice PTF. "Méthodologie de projet : de l'analyse des besoins au préprojet" [cours en date du 19 octobre 2020], page 7.

¹³² *Ibidem*.

¹³³ Annexe n°11.

Ce questionnaire pourra faciliter l'expression des professionnels et permettra de conserver une trace écrite des retours facilitant la vérification de la réalisation des objectifs. Ces retours écrits seront adressés à l'intervenant ainsi qu'aux cadres qui pourront par la suite réaliser des modifications ou des réajustements au projet afin qu'il soit au plus près des attentes de chacun.

Conclusion

Dans le cadre de ce mémoire professionnel, je me suis intéressée à l'impact du dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ dans la construction d'une relation éducative avec les jeunes sous-main de justice, ainsi qu'à la posture professionnelle de l'éducateur dans le cadre de cette pratique. Nous avons vu que la relation éducative est la clé de voûte du métier d'éducateur en ce qu'elle permet l'accompagnement des jeunes. Son élaboration implique par conséquent un engagement professionnel et personnel de la part de l'éducateur. Cet engagement pouvant ainsi prendre la forme d'un dévoilement de soi. Toutefois, afin de conserver une posture professionnelle appropriée, il est attendu de l'éducateur qu'il conserve dans le cadre de sa pratique éducative une distance professionnelle avec les usagers pouvant être qualifiée de « juste proximité ». A ce titre, ce travail de recherche a permis de mettre en avant que le dévoilement de soi pouvait constituer un réel outil éducatif participant à la construction d'une relation éducative. En effet, ce don caractérise une attitude authentique de la part de l'éducateur facilitant la création de liens avec les usagers, et notamment d'un lien de confiance. Toutefois, cette pratique revêt, comme toute pratique éducative, des risques qui conduit les éducateurs à se fixer des limites dans le dévoilement de soi. Afin de conserver une posture professionnelle, un encadrement de cette pratique existe au travers de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Ce travail de recherche m'a ainsi permis d'interroger et de construire ma propre posture professionnelle concernant cette pratique du dévoilement de soi.

La finalité de cette démarche de recherche n'est pas de promouvoir le recours au dévoilement de soi dans le cadre de l'accompagnement éducatif des jeunes sous-main de justice mais plutôt de se questionner sur cette pratique existante mais réalisée de manière isolée sans aucune réflexion collective d'équipe. L'engagement d'une démarche réflexive à la fois individuelle et collective pourrait permettre de faire de cette pratique du don privé un véritable atout pour la relation éducative, tout en permettant aux professionnels de se fixer un cadre professionnel commun et personnel.

Pour conclure, ce mémoire professionnel m'a permis de prendre conscience qu'un travail réflexif à la fois individuel et collectif tout au long de notre carrière professionnelle est indispensable pour tout type de pratique éducative afin d'adopter une posture professionnelle appropriée et de mener un accompagnement le plus efficient possible pour les usagers.

Bibliographie

OUVRAGES

ALLARD Christian. *L'affectif et la protection de l'enfance*, ESF, 2ème édition, Collection Actions Sociales, 2019.

FUSTIER Paul, *Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat social*, Dunod, 2015, 230 pages.

GABERAN Philippe, *Cent mots pour être éducateur – dictionnaire pratique du quotidien*, Erès, 2007, 160 pages.

GABERAN Philippe, *La relation éducative*, Erès, 2019, 156 pages.

MAUSS Marcel. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. PUF, Septembre 2012, 250 pages.

POSTIC Michel. *La relation éducative*, Paris, PUF, 9ième édition, 2001, 246 pages.

ROUZEL Joseph. *Le travail d'éducateur spécialisé*, Dunod, 4ème édition, Collection Santé Social, novembre 2018, 368 pages.

VIRAT Maël, *Quand les profs aiment les élèves. Psychologie de la relation éducative*. Odile Jacob, 2019, 240 pages.

ARTICLES DE REVUE

BREZZIER Sylvain, « La juste place des émotions dans le travail social ». *ASH*. n°3174, 4 septembre 2020, page 33-35.

FAVROD Jérôme et NGUYEN Alexandra, « Le dévoilement de soi du clinicien », *Santé Mentale*, n°249, 6 pages.

GALAND Charles et SALES-WUILLEMIN Edith. « Apports de l'étude des représentations sociales dans le domaine de la santé », *Sociétés*, n°105, 2009, pages 35 à 44.

LANNEGRAND-WILLEMS Lyda, « La construction identitaire à l'adolescence : quelle place pour les émotions ? ». *Les cahiers dynamiques*, n°71, 2017, page 60 à 66.

LE SCELLEUR Hélène et GARNEAU Stéphanie, « L'auto-divulgence délibérée au prisme du travail social : entre délégitimation professionnelle et requalification des savoirs d'expérience », *Intervention*, n°144, page 29 à 41.

MAIRESSE Yves, « Enjeux et risques du dévoilement », *Gesltalt*, n°33, 2007, pages 95 à 10.

MULIN Thierry. « Posture professionnelle », *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, 2013, page 213 à 216.

RADJACK Rahmeth, WOESTELANDT Laure, TOUHAMI Fatima, « Compétences transculturelles des professionnels travaillant avec les mineurs isolés : questionner le lien par un récit partagé. Résultat d'une recherche-action menée dans un lien de soin psychique », *Dossier thématique ONPE Mineurs non accompagnés : quels besoins et quelles réponses ?*, Février 2017, page 81 à 92.

TISSERON Serge, « Intimité et extimité », *Communications*, n°88, 2011, pages 83 à 91.

VIRAT Maël, « Amour, relation éducative et délinquance. L'amour compassionnel des éducateurs accompagnant les adolescents suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°20, Printemps 2018, page 5 à 7.

VIRAT Maël, « Des éducateurs à la bonne place mais surtout pas à la « bonne distance » », *Lien social*, n°1256, 3 au 16 septembre 2019, pages 16-17.

YOUF Dominique, « L'éthique et la déontologie des professionnels de la PJJ », *Les cahiers dynamiques*, n°49, 2010, pages 6 à 14.

ARTICLES EN LIGNE

COUDRAY Chloé. « L'habitus, Pierre Bourdieu ». Partageons l'éco [en ligne], 6 novembre 2019 [consulté le 17 mars 2020]. Disponible sur : L'Habitus, Pierre Bourdieu (Fiche concept) (partageonsleco.com)

SINARD Alisonne. « De l'inquiétante étrangeté au complexe du homard : quatre expressions de la psychanalyse ». France Culture [en ligne], 16 avril 2018 [consulté le 10 avril 2021]. Disponible sur : [De l'inquiétante étrangeté au complexe du homard : quatre expressions de la psychanalyse \(france-culture.fr\)](https://www.franceculture.fr/actualites/de-l-inquieta-nte-etrangerete-au-complexe-du-homard-quatre-expressions-de-la-psychanalyse)

VEQUAUD Aurélia. « La place de l'éducateur dans la relation parent-enfant ». Mémoire IEPSCF [en ligne], 2007 [consulté le 10 avril 2021]. Disponible sur : [Memoire Online - La place de l'éducateur dans la avril relation parent - enfant - Aurélia VÉQUAUD](https://www.memoireonline.com/2007/04/20070401_1234567890/La-place-de-l-educateur-dans-la-avril-relation-parent-enfant-Aur%C3%A9lia-VEQUAUD.html)

PAGE INTERNET

AVANZINI Guy. *Séminaire doctoral, Université Lumière Lyon II. Novembre 1995* [en ligne, consulté le 10 avril 2021]. Disponible sur : theses.univ-lyon2.fr/documents/get-part.php?id=lyon2.2001.berjon_a&part=38715 (univ-lyon2.fr)

FILLOUX Jeanine. *Relation éducative et autonomie du sujet* [en ligne, consulté le 8 avril 2021]. Disponible sur : [Microsoft Word - DOCUMENT N° 15 FILLOUX \(meirieu.com\)](#)

JANVIER Roland. *La relation professionnel/usager : la bonne distance ou la juste proximité* [consulté le 10 novembre 2020]. Disponible sur : <https://www.rolandjanvier.org/articles/pedagogieeducation/188-la-relation-professionnel-usager-la-bonne-distance-ou-la-juste-proximite>.

LAROUSSE. Définition « authentique » [en ligne, consulté le 19 avril 2021]. Disponible sur : [Définitions : authentique - Dictionnaire de français Larousse](#)

LAROUSSE. Définition « confiance » [en ligne, consulté le 28 avril 2021]. Disponible sur : [Définitions : confiance - Dictionnaire de français Larousse](#)

LAROUSSE. Définition « don » [en ligne, consulté le 7 avril 2021]. Disponible sur : [Définitions : don - Dictionnaire de français Larousse](#)

LAROUSSE. Définition « Subjectivité » [en ligne, consulté le 17 mars 2021]. Disponible sur : [Définitions : subjectivité - Dictionnaire de français Larousse](#)

LA TOUPIE. Dictionnaire « déontologie » [en ligne, consulté le 13 mars 2021]. Disponible sur : Définition : Déontologie (toupie.org)

LES DEFINITIONS. Définition « Subjectivité » (en ligne, consulté le 17 mars 2021). Disponible sur : [Définition de subjectivité - Concept et Sens \(lesdefinitions.fr\)](#)

MARTIN Claude, « L'attitude authentiquement affective », Extrait de Mauvais objet, mauvais sujet, ICEM [en ligne], 2004, page 1 à 10 [consulté le 11 novembre 2020]. Disponible sur : <https://www.icem-pedagogiefreinet.org/sites/default/files/aaa.pdf>

WEBER Armelle. *L'élaboration de la posture professionnelle : une dynamique à mieux prendre en compte* [en ligne, consulté le 11 avril 2021]. Disponible sur : [\(1\) L'élaboration de la posture professionnelle : une dynamique à mieux prendre en compte](#)

LES TEXTES JURIDIQUES

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Note d'orientation du 30 septembre 2014 de la protection judiciaire de la jeunesse. Bulletin officiel du Ministère de la Justice, 17 pages, NOR : JUSF1423190N.

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Note du 22 octobre 2015 relative à l'action éducative dans le cadre du placement judiciaire. Bulletin officiel du Ministère de la Justice, 10 pages, NOR : JUSF1526167N.

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Note du 22 octobre 2015 relative à l'action éducative en milieu ouvert au sein des services de la PJJ. Bulletin officiel du Ministère de la Justice, 13 pages, NOR : JUSF1526137N.

Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors.

Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires. NOR : RDXF1314513L.

Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. NOR : MESX0000158L.

Ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

LITTERATURE GRISE : MEMOIRES

CHARIFI Samira. *L'action éducative au service de la construction identitaire des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse : le rôle et la place de l'éducateur dans le processus de socialisation du jeune* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2014-2016, 79 pages.

DE MORAIS REGO Julia. *Don et autorité : le don, une pratique professionnelle qui légitime l'autorité des éducateurs ?* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2014-2016, 71 pages.

GIGAREL Manon. *La relation éducative face à la réalité des réseaux sociaux* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2018-2020, 64 pages.

HENON Sophie. *Percevoir, comprendre et analyser la relation éducative : identification de schéma d'action et transformation de l'habitus relationnel* [mémoire]. Université de Rouen, Master II, Promotion 2011-2012, 190 pages..

PRIMIERO Julia. *Les MJIE civiles, entre subjectivité et objectivation : de quels outils et ressources disposent les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ?* [mémoire professionnel]. Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Promotion 2018-2020, 188 pages.

COURS DISPENSES A L'ENPJJ

GUEGAN Hanane, Formatrice PTF SUD. "Méthodologie de projet : de l'analyse des besoins au préprojet", [cours en date du 19 octobre 2020], page 1 à 11

MEIRIEU Philippe, professeur des universités émérite en sciences de l'éducation, Université Lumière de Lyon 2, Cours « Vers une éthique de la relation éducative » [dispensé le 2 mars 2020].

Liste des sigles

DS : Directrice de Service

DT : Direction Territoriale

ENPJJ : Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

EPEI : Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

MDA : Maison Des Adolescents

MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Educative

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PTF : Pôle Territorial de Formation

STEMO : Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert

UEAJ : Unité Educative d'Activité de Jour

UEHC : Unité Educative d'Hébergement Collectif

VAD : Visite A Domicile

Table des annexes

Annexe n°1 : Encart méthodologique

Annexe n°2 : Trame des entretiens et des questionnaires - phase exploratoire

Annexe n°3 : Grille de lecture des données recueillies – phase exploratoire

Annexe n°4 : Trame des entretiens et des questionnaires des éducateurs – phase de recueil de données

Annexe n°5 : Trame des entretiens des jeunes -phase de recueil de données

Annexe n°6 : Tableau de guide d’entretien : explicitation du lien entre les concepts, les hypothèses de recherche et les indicateurs

Annexe n°7 : Grille de lecture des données recueillies – phase de recueil de données

Annexe n°8 : Restitution des entretiens et des questionnaires - phase exploratoire

Annexe n°9 : Restitution de l’entretien et des questionnaires des éducateurs à la PJJ – phase de recueil de données

Annexe n°10 : Restitution des entretiens des jeunes – phase de recueil de données

Annexe n°11 : Outil d’évaluation du projet d’expérimentation : questionnaire à destination des professionnels

Annexe n°1 : Encart méthodologique

L'objectif de cet encart méthodologique est de détailler l'ensemble des étapes de mon mémoire, et ce de la phase préparatoire jusqu'à l'expérimentation et son évaluation. Cette démarche méthodologique me permettra de réaliser un bilan de ma démarche de recherche en soulignant les points forts ainsi que les limites rencontrées.

1. La phase exploratoire

J'ai engagé une phase exploratoire pour mon mémoire professionnel dès mon arrivée sur ma première structure à savoir le STEM0. Ainsi, durant les trois premiers mois de stage, j'ai été en situation d'observation participante. Cependant, je savais, avant même de débiter ce stage, que la thématique principale de ce mémoire concernerait la notion de relation éducative et la notion de distance professionnelle. En effet, mon absence d'expérience antérieure au sein de la PJJ et ma volonté de construire une identité professionnelle propre et singulière m'ont conduit à engager une démarche réflexive sur ces notions. Toutefois, je souhaitais approfondir ces notions au travers de certaines pratiques éducatives les mettant en jeu. En ce sens, je me suis appuyée sur un journal de terrain informatif au sein duquel j'ai pu retranscrire toutes mes observations qui furent sources de questionnements. En effet, j'ai estimé qu'il serait plus simple, lors de la rédaction de mon mémoire, de retrouver des éléments précis sur un document Word, disposant de la fonction « recherche », que dans un cahier. Un tel journal représente toutefois un travail conséquent puisqu'il suppose de se souvenir des détails de mes observations et des échanges avec les professionnels ainsi que de prendre le temps de tout retranscrire une fois le service fini.

Parmi ces observations, une pratique éducative a suscité particulièrement ma curiosité, celle du dévoilement de soi de l'éducateur auprès des usagers. En ce sens, dans le cadre d'un entretien lors d'une visite à domicile chez la mère d'une jeune, et en présence de cette dernière, j'ai été interpellée par le fait que l'éducateur a évoqué son histoire personnelle. Il a pu déclarer que ses parents sont également divorcés et que de ce fait il est en mesure de comprendre la situation rencontrée par la jeune fille. Le fait d'être positionnée sur plusieurs mesures judiciaires attribuées à des professionnels différents m'a permis à la fois de repérer leurs différentes postures professionnelles face à cette pratique éducative ainsi qu'identifier ma propre posture face à ce dévoilement de soi. Je me suis rendue compte que ces dernières étaient différentes d'un éducateur à l'autre. Ces observations et plusieurs échanges informels avec les éducateurs de mon unité m'ont alors permis de construire ma question de départ : *Entre don de soi et distance professionnelle, quelle est la place de l'éducateur dans la relation éducative ?*

Afin de construire une problématique et des hypothèses de recherche, j'ai souhaité effectuer un premier recueil de données afin de conforter la pertinence de mon sujet de mémoire. J'ai donc mené deux entretiens semi-directifs avec deux éducatrices de mon unité, et ce à partir de quatre questions ouvertes :

- Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?
- Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?
- Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?
- Quelles peuvent être les conséquences selon vous de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

L'objectif était de recueillir leur point de vue sur cette pratique et sur ses éventuelles conséquences et limites par rapport à la relation éducative. Toutefois, le contexte sanitaire est venu impacter ce premier recueil de données et ce en raison d'un renforcement du travail à distance au sein du service. Je n'ai donc pas eu la possibilité de réaliser d'autres entretiens. Néanmoins, afin de pouvoir continuer à recueillir le point de vue des éducateurs sur cette pratique, je me suis appuyée sur un questionnaire composé de ces mêmes questions, que j'ai pu diffuser à l'ensemble des éducateurs du service. 3 éducateurs ont ainsi pu me faire un retour.

Ces entretiens et questionnaires m'ont donc permis d'affiner ma réflexion, et ce par la construction d'une grille de lecture¹³⁴ faisant ressortir des notions et concepts en lien avec mon sujet, tels que le devoir de neutralité, la confiance, la distinction entre la vie privée et la vie professionnelle, l'intimité ou encore la désacralisation du statut d'éducateur. Il ressort de ces premières données que le dévoilement de soi semble participer, selon ces éducateurs interrogés, à la construction d'une relation éducative en ce qu'il constitue un acte éducatif favorisant la création d'un lien de confiance. Toutefois, des limites quant à cette pratique apparaissent devoir être posées afin de pouvoir conserver une posture professionnelle appropriée.

¹³⁴ Annexe n°3.

2. De la problématique à l'élaboration d'hypothèses de recherche

❖ *La discipline choisie*

Au vu de mon objet d'étude, à savoir le dévoilement de soi de l'éducateur au sein de la relation éducative, ainsi que de mes appétences, il m'a semblé pertinent d'inscrire ma recherche dans le champ disciplinaire et théorique de la psychologie. Ce choix s'explique par ma volonté d'approfondir mes connaissances et compétences dans ce domaine. Ainsi, tout en ayant conscience de ma future fonction d'éducatrice, je souhaitais néanmoins appréhender d'un point de vue psychologique cette pratique éducative afin de compléter mon analyse éducative sur cette dernière. Il n'en demeure pas moins que mes recherches se sont également appuyées sur le domaine des sciences de l'éducation et de la sociologie afin de pouvoir appréhender au mieux cette notion de dévoilement de soi.

❖ *Les recherches documentaires*

Afin de compléter les données empiriques recueillies, il était nécessaire de parfaire ma démarche de recherche à partir de données théoriques. En ce sens, j'ai réalisé un travail de recherches documentaires et de lectures scientifiques qui m'ont permis d'approfondir avec un regard théorique les notions et concepts dégagés lors de la phase exploratoire puis lors de phase de recueil de données.

❖ *La construction d'une problématique de recherche*

Mes premières observations, les échanges informels, les entretiens et questionnaires réalisés avec des éducateurs à la PJJ et enfin les recherches théoriques m'ont permis de réaliser le constat suivant :

Le référentiel métier de l'éducateur à la PJJ indique que ce professionnel « *instaure une relation éducative avec le jeune afin de l'aider à surmonter les difficultés d'ordre personnel, familial et social à l'origine de l'intervention judiciaire* »¹³⁵. Ainsi, l'accompagnement d'un jeune sous-main de justice se construit sur la base d'une relation qualifiée d'éducative en raison de sa finalité qui est de permettre le développement du mineur en l'aidant à « passer du vivre à l'exister ». Cette relation constitue par conséquent le premier support de l'action éducative. Afin de permettre l'accompagnement de ces jeunes, elle induit de la part de l'éducateur un engagement qui est à la fois personnel, affectif et authentique. En effet, ce professionnel est avant toute chose un être humain qui ressent des émotions et qui dispose de sa propre personnalité. Dès lors qu'il entre dans son environnement professionnel, ces éléments n'ont pas vocation à disparaître. Ainsi, cet engagement peut revêtir diverses formes telles que celle du dévoilement de soi de l'éducateur.

¹³⁵ YOUNG Dominique. *Op.Cit.*

La relation éducative peut donc conduire le professionnel à évoquer des éléments de sa vie personnelle auprès des jeunes et de leurs familles. Un tel dévoilement, en raison de l'engagement personnel qu'il implique, semble être conforme aux normes d'authenticité et de relation qui régissent le travail d'éducateur à la PJJ. En effet, par un tel don privé le professionnel exerce sa fonction avec ce qu'il est, ce qu'il ressent et manifeste une attention à l'égard des usagers. Ces différentes normes, au même titre que le dévoilement de soi, tendent ainsi à favoriser la construction d'une relation éducative avec les jeunes et les familles. Toutefois, il est attendu dans un même temps de la part des éducateurs que ces derniers adoptent une posture professionnelle conforme à la PJJ et à leur statut de fonctionnaire notamment par le respect de la norme de distance professionnelle et de la déontologie et l'éthique professionnelle. Par conséquent, le dévoilement de soi interroge quant à la posture professionnelle attendue de la part des éducateurs à la PJJ. Le cadre de la PJJ semble ainsi imposer aux professionnels de trouver les limites à cette pratique éducative du don privé

Tous ces éléments m'ont amenée à chercher à déterminer comment et à quelles conditions le dévoilement de soi réalisé par l'éducateur à la PJJ peut être mis au service de la relation éducative.

❖ *L'élaboration d'hypothèses de recherche*

L'éducateur à la PJJ assure la prise en charge de mineurs en vue de favoriser leur évolution, leur insertion et de prévenir la récidive. Cet accompagnement se construit sur la base d'une relation qui lie le professionnel et le jeune, relation qualifiée de « relation éducative ». Cette notion de relation éducative constitue aujourd'hui la clé de voûte du métier d'éducateur. Elle tend à l'autonomisation, l'individuation des jeunes et à ce qu'ils deviennent acteur de leur propre existence. Toutefois, l'élaboration d'une telle relation suppose l'instauration d'éléments importants tels que l'authenticité, la confiance, l'empathie, la bienveillance et la congruence de l'éducateur. Ainsi, la relation éducative se construit progressivement dans le temps. Elle implique un engagement personnel, affectif et authentique de la part de l'éducateur. Au regard de mes observations de terrain, cet engagement peut alors prendre la forme d'un don privé. Ce premier constat m'a conduit à l'élaboration de ma première hypothèse de recherche : **le don réalisé au travers du dévoilement de soi de l'éducateur participe à la construction de la relation éducative**. Il semble intéressant de se demander le rôle que peut jouer cette pratique éducative du don privé dans la construction de la relation éducative avec le jeune sous-main de justice.

Dans le cadre de cette relation éducative, il est attendu des éducateurs qu'ils adoptent une certaine distance avec les personnes accompagnées. Cette distance professionnelle est présentée aujourd'hui comme la condition sine qua non d'une posture professionnelle appropriée.

Elle se traduit par une distance vis-à-vis de la situation, une distance avec l'autre et une mise à distance de ses propres émotions. Or, la relation éducative est avant tout une relation humaine entre deux êtres humains où des émotions peuvent entrer en jeu. Pour permettre sa construction et favoriser l'accompagnement des jeunes sous-main de justice, il appartient ainsi aux éducateurs de s'engager affectivement, personnellement et authentiquement. Cette exigence à la fois d'une certaine distance professionnelle mais dans un même temps d'un engagement personnel de la part de l'éducateur m'a conduit à qualifier la posture professionnelle au sein de la relation éducative de « juste proximité ». Cette juste proximité implique ni d'être trop proche au risque d'être intrusif, ni d'être trop loin au risque de paraître indifférent aux problèmes d'autrui. Afin de parvenir à cette juste proximité, il appartient à l'éducateur à la PJJ, tout en s'impliquant personnellement notamment par le dévoilement de soi, de garantir le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, pouvant être qualifiées d'éthique éducative. Ce second constat m'amène à la construction de ma seconde hypothèse de recherche : **le dévoilement de soi assujetti à l'éthique éducative peut permettre à l'éducateur d'être dans une juste proximité dans la relation éducative avec le jeune**. Il semble intéressant de se demander si l'éthique éducative constitue un garant d'une posture professionnelle adaptée lors de la réalisation d'un dévoilement de soi par l'éducateur.

3. La phase de recueil de données

Ce mémoire professionnel s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation, il ne peut donc s'articuler uniquement autour de concepts théoriques. C'est pourquoi, en complément de mes recherches théoriques et en approfondissement de ma phase exploratoire, j'ai procédé à un recueil de données empiriques ayant pour objectif de valider ou d'invalidier mes deux hypothèses de recherche. Ce recueil s'appuie à la fois sur des données obtenues à partir d'un entretien et de questionnaires réalisés par des éducateurs à la PJJ ainsi que sur des données obtenues à partir d'entretiens réalisés avec des jeunes.

❖ Les données recueillies auprès des éducateurs à la PJJ

J'ai choisi de mener des entretiens semi-directifs auprès des éducateurs travaillant au sein de mes deux structures de stage, à savoir le STEM0 et l'EPEI. J'ai souhaité n'interroger que des éducateurs car mon ambition était d'avoir accès aux professionnels exerçant la fonction qui sera dans quelques mois la mienne. Je souhaitai par ce biais identifier les pratiques, les représentations et les postures professionnelles de chacun quant au dévoilement de soi.

Pour cela, j'ai élaboré une trame d'entretien¹³⁶ composée de vingt et une questions réparties en fonction de mes deux hypothèses de recherche¹³⁷. Pour chacune de ces hypothèses, j'ai posé plusieurs questions ouvertes favorisant un recueil de réponses riches en informations et laissant la place aux éducateurs de s'exprimer librement sur le sujet. J'ai donc mené un premier entretien de façon semi-directive. Cet entretien s'est déroulé pour des raisons pratiques dans un bureau au sein de l'UEHC où j'ai pu être dans une posture d'écoute active. Il a été réalisé dans un cadre garantissant l'anonymat du professionnel.

La réalisation de ce premier entretien fut office de test tendant à m'assurer de sa longueur, de la compréhension des questions mais aussi à recueillir des propositions de modifications, d'ajouts ou suppressions. J'ai ainsi pris conscience de sa temporalité ainsi que de la pertinence de mes questions. J'ai de ce fait été amenée à repenser ce recueil de données auprès des éducateurs. Tout d'abord, j'ai procédé à la suppression de quelques questions car je me suis rendue compte lors de l'entretien que certaines d'entre elles pouvaient se ressembler et donner un sentiment de répétition à l'interlocuteur. Puis, j'avais pour objectif de départ d'interroger à la fois plusieurs éducateurs du STEM0 et plusieurs éducateurs de l'UEHC. En pratique, cet objectif est apparu trop ambitieux au regard à la fois de la temporalité de la formation mais aussi de celle de l'entretien qui était relativement longue. Par conséquent, j'ai adopté une nouvelle méthode qui fut celle du questionnaire afin de pouvoir recueillir un échantillon assez large de participants. J'ai alors diffusé mon questionnaire à l'ensemble des 15 éducateurs exerçant sur l'UEHC et des 9 éducateurs exerçant sur l'UEMO. Malgré cette diffusion large de mon questionnaire, j'ai pu recueillir, en plus de l'entretien, 5 retours.

Tableau récapitulatif des professionnels interrogés dans le cadre de mon recueil de données :

Les éducateurs de milieu ouvert	Les éducateurs d'hébergement	Total
3	3	6

L'ensemble des éducateurs interrogés reconnaissent avoir recours à la pratique éducative du dévoilement de soi uniquement s'ils y voient un intérêt éducatif précis dans une situation donnée et si un lien éducatif de confiance est déjà un minimum créé. Toutefois, cette pratique n'étant pas encadrée selon eux, chacun se fixe ses propres limites au regard des dérives possibles comme la transformation de la relation éducative ou l'utilisation malintentionnée des informations personnelles.

¹³⁶ Annexe n°4.

¹³⁷ Annexe n°5.

2. Les données recueillies auprès des jeunes

J'ai choisi également de mener des entretiens auprès des jeunes sous-main de justice afin de recueillir leurs regards sur ce don privé. En effet, ce dévoilement opéré par l'éducateur se réalise auprès des jeunes qui sont ainsi les premiers observateurs de cette pratique. Il m'est donc apparu pertinent et intéressant de les questionner à ce sujet. J'ai ainsi choisi d'interroger uniquement les jeunes accueillis au sein de l'UEHC pour des raisons pratiques. En effet, l'élaboration de cet entretien s'est réalisée lors de mon second stage au sein de l'EPEI, il était donc plus simple pour moi de présenter mon sujet de mémoire à ces jeunes et de solliciter leur temps pour répondre à mes différentes questions.

J'avais pour projet d'interroger l'ensemble des six jeunes placés au sein de la structure. Toutefois, du fait du contexte sanitaire actuel et de la temporalité de la formation au regard de ma présence sur la structure, j'ai pu réaliser uniquement deux entretiens avec deux jeunes garçons âgés tous deux de 17 ans. Ils ont un parcours institutionnel important, ils sont suivis depuis leur enfance par l'Aide Sociale à l'Enfance puis par la PJJ. Ils ont déjà fait l'objet de plusieurs placements et ont de ce fait été amenés à rencontrer plusieurs éducateurs.

J'ai mené avec ces deux jeunes des entretiens semi-directifs. En amont de ces entretiens, j'ai obtenu à la fois l'autorisation de ma hiérarchie, des jeunes et de leurs représentants légaux. A l'issue du premier entretien réalisé, qui a pu faire office de test, je me suis aperçue que certaines questions pouvaient être formulées de manière complexe. J'ai donc été amenée à repenser ma méthodologie en reformulant certaines questions. Lors de ces entretiens, je me suis appuyée sur une trame composée de quinze questions¹³⁸ élaborées à partir de mes deux hypothèses de recherche. Elle comprend des questions globales sur la relation éducative, avant d'axer progressivement le sujet sur le dévoilement de soi de l'éducateur et du jeune. J'ai procédé à la retranscription écrite, et ce le plus fidèlement possible, des propos des jeunes. J'ai pu garantir aux jeunes la confidentialité de leurs paroles ainsi que leur anonymat dans le cadre de ce mémoire professionnel afin de favoriser les échanges. Ces entretiens se sont déroulés au sein d'un bureau de l'UEHC garantissant la confidentialité des propos.

Les jeunes interrogés soulignent que la construction d'une relation éducative de confiance passe par la connaissance de l'autre qui doit être réciproque.

Suite à ces questionnaires et entretiens réalisés à la fois auprès des éducateurs et des jeunes, j'ai construit une grille de lecture¹³⁹ faisant ressortir les termes clés propres à chaque hypothèse.

¹³⁸ Annexe n°5.

¹³⁹ Annexe n°7.

Postérieurement, j'ai procédé à une analyse de mes données à la fois théoriques et empiriques afin de pouvoir tenter d'apporter une réponse à la problématique et aux hypothèses de recherche posées.

4. L'élaboration d'hypothèses d'action

Les données recueillies durant ma phase exploratoire et leur analyse m'ont permis d'élaborer des hypothèses d'action. En effet, la rédaction de ce mémoire m'a permis de vérifier mes hypothèses de recherche et a ainsi confirmé l'importance d'une réflexion professionnelle commune quant à la pratique du dévoilement de soi. A ce titre, j'ai pu identifier, lors de mes deux stages, des besoins et des dispositifs internes au sein du territoire me permettant d'affiner mon projet d'expérimentation. En ce sens, il ressort que même si le don privé est mis en œuvre par l'ensemble des éducateurs interrogés, il demeure une pratique réalisée de manière isolée ne bénéficiant d'aucune démarche de réflexion collective. Ceci m'a amenée à l'élaboration de plusieurs hypothèses d'action :

Hypothèse 1 : La création d'un espace favorisant les échanges interprofessionnels permettrait de valoriser le dévoilement de soi de l'éducateur au sein d'une relation éducative afin d'en faire un outil éducatif.

Sous hypothèse : La création de cet espace apporte un regard extérieur sur la pratique éducative du don privé et permet de croiser les perceptions, les représentations et les limites de chacun quant à cette dernière.

Sous hypothèse : La création de cet espace permet à chacun des professionnels de mettre en commun leurs expériences personnelles et professionnelles afin de faire de ces ressorts individuels des savoirs collectifs.

Hypothèse 2 : La création d'un espace favorisant les échanges interprofessionnels sur la pratique du dévoilement de soi de l'éducateur permettrait de fixer un cadre commun au sein de l'équipe éducative quant à sa mise en œuvre.

Les hypothèses d'action ainsi définies, il m'est appartenu par la suite d'envisager la mise en œuvre de ce projet d'expérimentation.

5. Description de la phase d'expérimentation et évaluation envisagée

Mon projet d'expérimentation reste pour l'heure actuelle à l'état de projet, il n'a pas pu voir le jour en raison du contexte sanitaire. Je vais néanmoins exprimer la façon dont j'ai imaginé ce projet.

Au regard des résultats obtenus dans le cadre de ce mémoire professionnel, très rapidement mon projet s'est orienté à destination des professionnels.

En effet, le dévoilement de soi de l'éducateur est une pratique qui apparaît être mise en œuvre par l'ensemble des professionnels interrogés auprès des jeunes. Toutefois, elle ne fait l'objet d'aucune réflexion commune. Ce constat m'a ainsi conduit à concevoir un projet ayant pour finalité la co-construction en équipe puis la mise en œuvre d'une formation sur site concernant cette pratique éducative afin de faire de cette dernière un outil éducatif commun favorisant la construction d'une relation éducative.

Les objectifs visés par ce projet :

- **Objectif 1 :** Proposer aux professionnels un espace de réflexion collective sur la pratique du dévoilement de soi

Sous-objectifs :

- Favoriser une multiplicité d'échanges interprofessionnels
- Favoriser l'expression de ses émotions et représentations suscitées par le dévoilement de soi
- Soutenir la prise de recul des professionnels sur les situations éducatives afin de conserver un regard objectif et ce en se sentant écouté et soutenu par l'équipe

- **Objectif 2 :** Permettre à ce que les expériences personnelles et professionnelles de chacun se transforment en des savoirs collectifs

Sous-objectifs :

- Mettre en commun leurs expériences respectives quant au dévoilement de soi
- Mettre à disposition des collègues des connaissances ou des outils permettant d'éclairer cette pratique éducative

- **Objectif 3 :** Permettre de fixer un cadre commun au sein de l'équipe quant à la mise en œuvre du don privé

Sous-objectifs :

- Rappeler le cadre de l'éducateur à la PJJ, à savoir l'éthique professionnelle et la déontologie
- Mettre en application des limites communes quant à ce dévoilement

Les différentes étapes du projet :

Première étape : Elle consiste en la présentation de ma démarche de recherche réalisée dans le cadre de ce mémoire auprès de la RUE de l'UEHC où je réalise actuellement mon stage.

Il s'agit de lui présenter les différents constats et analyses réalisés ainsi que mon projet d'expérimentation, et ce afin de le soumettre, avant toute chose, à la validation de la hiérarchie institutionnelle. J'ai pu en ce sens échanger avec ma RUE qui a validé le projet, à savoir de présenter ma démarche de recherche auprès de l'équipe aux fins de coconstruire une formation sur site. Il faut maintenant que ce projet remonte jusqu'à ma directrice de service (DS), puis la direction territoriale (DT) et enfin le pôle territorial de formation (PTF) afin de valider sa mise en œuvre au sein de la structure.

Deuxième étape : En cas d'autorisation de la chaîne hiérarchique, il m'appartiendra de présenter mon projet d'expérimentation à l'ensemble de l'équipe éducative dans le cadre d'une réunion d'équipe. Lors de cette réunion, il m'appartiendra de recueillir l'adhésion des collègues afin d'anticiper leur participation à ce projet. En effet, si l'ensemble de l'équipe éducative souhaite participer à ce projet et à cette réflexion commune, ce dernier pourra être coconstruit dans le cadre d'une réunion de fonctionnement où chacun est réuni. Toutefois, si seulement certains membres de l'équipe manifestent leur intérêt quant à ce projet et qu'il est peut être préférable au vu du contexte sanitaire actuel de mobiliser qu'une partie de l'équipe, le projet pourra être coconstruit dans le cadre d'un groupe de travail plus réduit.

Public cible : Tous les professionnels de l'équipe seront conviés à ce projet, les éducateurs, la psychologue, l'adjointe administrative et les adjoints techniques de cuisine. La présence de l'ensemble des professionnels permettrait selon moi de rendre les échanges pluriprofessionnels plus riches.

Troisième étape : La présentation auprès de l'équipe ou certains de ses membres, dans le cadre d'une réunion de fonctionnement ou d'un groupe de travail, des résultats de ma recherche. Au sein de cette réunion, la finalité serait de coconstruire un projet de formation sur site concernant la pratique éducative du dévoilement de soi. Il s'agirait de construire ensemble les objectifs, la durée, la fréquence, le budget ou encore la recherche d'un intervenant pour cette formation.

Quatrième étape : La mise en œuvre de la formation avec la présence d'un intervenant extérieur. Pourront ainsi participer à cette formation l'ensemble des professionnels ayant coconstruit ce projet mais également ceux qui sont intéressés par cette pratique et qui souhaitent échanger à ce sujet. Cependant, il me semble préférable que les cadres, la RUE et la DS, ne soient pas présents afin que la parole soit réellement libre.

L'évaluation du projet :

A l'issue de cette formation, le projet d'expérimentation fera l'objet d'une évaluation afin de pouvoir inscrire cette action dans une logique d'amélioration continue.

L'évaluation de mon projet sera donc nécessaire afin d'en mesurer l'impact auprès de l'équipe éducative : est-ce que cela a permis de construire un outil éducatif commun favorisant à la fois une posture professionnelle appropriée ainsi que l'élaboration d'une relation éducative de confiance avec les jeunes ? L'évaluation de ce projet pourrait permettre d'envisager sa pérennisation au sein du service voire même sa mise en œuvre au sein d'autres structures de la PJJ, aussi bien de milieu ouvert que d'hébergement.

J'ai ainsi fait le choix d'évaluer mon projet en deux temps. Tout d'abord, au travers d'un bilan oral où chacun des participants pourra s'exprimer sur l'intérêt qu'ils éprouvent pour cette formation, sur sa plus-value au sein de leurs pratiques et sur ses points d'amélioration. Puis, au travers d'un bilan écrit et ce à partir d'un questionnaire rempli individuellement par chacun¹⁴⁰. Ce questionnaire pourra faciliter l'expression des professionnels et permettra de conserver une trace écrite des retours facilitant la vérification de la réalisation des objectifs.

6. Points forts et limites de la démarche de recherche

Il convient pour finir de réaliser une métaréflexion sur le travail effectué dans le cadre de mon mémoire professionnel afin d'apporter un regard critique sur la méthodologie utilisée et ce en relevant les points forts et les limites rencontrées.

Il semble préférable de commencer par le « pire » afin de terminer par le meilleur. Pour cela il convient de présenter tout d'abord les différentes limites rencontrées au cours de mon travail. Tout d'abord, il est important de souligner que les résultats obtenus dans le cadre de ma recherche ne valent que pour les éducateurs et les jeunes ayant participé à cette dernière. Ils ne sont pas et ne peuvent pas être représentatifs de l'ensemble des éducateurs à la PJJ ayant recours au dévoilement de soi dans le cadre d'une relation éducative. En effet, comme j'ai pu l'indiquer, je n'ai pu recueillir les propos que de quelques éducateurs. Il aurait été intéressant d'avoir des retours plus nombreux de la part de ces derniers qui m'auraient peut-être permis de découvrir une pratique totalement déviante du dévoilement de soi comme certains ont pu le souligner par l'intermédiaire de témoignages indirects. De plus, je pense que mon travail de recherche aurait pu être plus riche si j'avais eu le temps de réaliser des entretiens semi-directifs, et non des questionnaires, avec les éducateurs. Cela aurait pu me permettre de rebondir sur leurs discours en posant éventuellement de nouvelles interrogations et ainsi d'ouvrir ma recherche à d'autres questionnements auxquels je n'aurai pas pensé. J'aurai également souhaité recueillir le témoignage d'autres jeunes aux profils différents de ceux interrogés afin de pouvoir diversifier mes données et mes analyses.

¹⁴⁰ Annexe n°11.

Par ailleurs, une autre limite de mon travail de recherche concerne la vigilance que j'ai dû adopter à propos de mon positionnement quant à mon projet d'expérimentation notamment. En effet, j'ai été vigilante à ne pas dépasser les attributs de ma fonction d'éducatrice à la PJJ. Pour cela, j'ai pu être en lien régulier avec ma RUE afin de lui présenter ma démarche de recherche, mes analyses puis mon projet d'expérimentation. J'espère par conséquent être parvenue à ne pas amener de confusion entre un travail pouvant être mené par une éducatrice et celui effectué par une RUE. La finalité de mon travail est véritablement de construire ma propre identité et posture professionnelles, et ce en proposant, et non en imposant, aux collègues un projet pouvant enrichir leurs pratiques éducatives. Enfin, le projet d'expérimentation n'a pas pu pour l'heure être mis en place en raison du contexte sanitaire.

Je terminerai cet écrit en relevant les points forts de ma démarche de recherche. Ce travail m'a permis de me poser de nombreux questionnements professionnels en lien notamment avec la posture éducative de l'éducateur à la PJJ. Ce mémoire fut donc l'opportunité pour moi d'approfondir une pratique éducative spécifique, qui fut source de nombreuses interrogations, celle du dévoilement de soi. J'ai ainsi pu à travers ce travail de recherche engager une réflexion sur cette pratique et construire à ce titre une identité et une posture professionnelles propre. Aujourd'hui, je considère que le dévoilement de soi de l'éducateur constitue un véritable outil éducatif favorisant la construction d'une relation éducative. Toutefois, j'ai aussi pris conscience des risques de cette pratique et par conséquent de l'importance de se fixer des limites afin de conserver une posture professionnelle appropriée. Ainsi, la finalité de mon mémoire étant de me questionner sur l'existence, ou non, d'un intérêt éducatif quant au dévoilement de soi de l'éducateur à la PJJ dans la relation éducative, est à mon sens amorcée.

Annexe n°2 : Trame des entretiens et des questionnaires - phase exploratoire

Question 1 : Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?

Question 2 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?

Question 3 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?

Question 4 : Quelles peuvent être les conséquences, selon vous, de ce dévoilement sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

Annexe n°3 : Grille de lecture des données recueillies – phase exploratoire

PHASE EXPLORATOIRE	
5 Educateurs	- La relation éducative c'est donnant-donnant (x2) - Le dévoilement est un acte éducatif (x3) - Dévoilement d'éléments personnels ayant des similitudes avec les jeune (x3) - Dévoilement de soi facilite les échanges (x3) - Dévoilement permet la création d'une relation de confiance (x4) - Dévoilement désacralise le statut d'éducateur à la PJJ (x5) - Aucune attente de l'éducateur en retour - Risque d'instauration d'une relation de proximité (x4) - Risque de confusion entre la vie personnelle et professionnelle - Risque d'utilisation des informations personnelles à son insu (x2) - Risque de perte d'objectivité - Importance de notre cadre d'intervention (x3) - Importance de conserver une posture professionnelle (x3) - Principe de neutralité : limite au dévoilement de soi (x2) - L'intimité : limite au dévoilement (x2)

Annexe n°4 : Trame des entretiens et des questionnaires des éducateurs – phase de recueil de données

Hypothèse 1 : Le don à travers le dévoilement de soi a une place significative dans la construction de la relation éducative

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

Question 2 : Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est-ce une plus-value ?

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

Hypothèse 2 : Le dévoilement de soi assujéti à l'éthique éducative peut permettre à l'éducateur d'être dans une juste proximité dans la relation éducative avec le jeune

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

Annexe n°5 : Trame des entretiens des jeunes -phase de recueil de données

Question 1 : As-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu as eu une relation privilégiée ? Comment cette relation s'est-elle créée selon toi ?

Question 2 : A l'inverse as-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu n'as pas créé de liens ou de mauvais liens ? Pourquoi à ton avis ?

Question 3 : As-tu déjà accorder ta confiance à un éducateur ? Qu'est-ce qui te conduis à lui accorder ta confiance ? Pourquoi ne l'accorderais-tu pas à d'autres ?

Question 4 : Que fait un éducateur que tu apprécies lors de vos échanges ? A l'inverse, qu'est-ce que tu apprécies moins chez lui ?

Question 5 : De quoi parlez-vous ?

Question 6 : Lui est-il déjà arrivé d'évoquer sa vie personnelle ? Dans quel contexte ?

Question 7 : Est-ce important pour toi qu'un éducateur évoque un peu sa vie personnelle avec toi ?

Question 8 : Apprécies-tu cet échange ? Au contraire, est-ce que cela t'agace ? Pourquoi ?

Question 9 : Dirais-tu que votre relation a changé depuis qu'il s'est dévoilé auprès de toi ?

Question 10 : Le fait qu'un éducateur se dévoile auprès de toi te conduit-il à adopter un comportement différent avec lui ?

Question 11 : Est-ce que lors de ces moments, il t'arrive parfois d'oublier que la personne avec qui tu échanges est ton éducateur ?

Question 12 : As-tu la même relation avec un éducateur qui se dévoile qu'avec un éducateur qui ne se dévoile pas ? Pourquoi ?

Question 13 : Est-ce que tu as déjà évoqué des récits de ta vie personnelle auprès d'un éducateur ? Si oui, dans quel contexte et pour quelles raisons ? Si non, pour quelles raisons ?

Question 14 : Qu'est-ce qui te conduis à parler de toi auprès d'un éducateur ? Au contraire, qu'est-ce qui pourrait te bloquer dans le fait de partager des éléments personnels ?

Question 15 : Est-ce qu'il y a des éléments de ta vie personnelle dont tu ne souhaites pas parler avec l'éducateur ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Annexe n°6 : Tableau de guide d'entretien : explicitation du lien entre les concepts, les hypothèses de recherche et les indicateurs

<u>CONCEPTS</u>	Dévoilement de soi et relation éducative	Dévoilement de soi, outil dans la relation éducative	Dévoilement de soi et juste proximité
<u>HYPO-THÈSES</u>	Démarche exploratoire : L'impact du dévoilement de soi sur la relation éducative et ses limites	Hypothèse 1 : Le don réalisé au travers du dévoilement de soi de l'éducateur occupe une place significative dans la relation éducative	Hypothèse 2 : Le dévoilement de soi assujetti à l'éthique éducative peut permettre à l'éducateur d'être dans une juste proximité dans la relation éducative
<u>INDICATEURS</u>	Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ? Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ? Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ? Quelles peuvent être les conséquences selon vous de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?	<u>A destination des éducateurs :</u> Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative selon vous ? Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ? Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ? Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est-ce une plus-value ?	<u>A destination des éducateurs :</u> Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ? Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ? Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

		Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ? Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ? Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Lesquels ? Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte. Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ? <u>A destination des jeunes :</u> As-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu as eu une relation privilégiée ? Comment cette relation s'est-elle créée selon toi ?	L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ? Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ? Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ? Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ? Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ? Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ? Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ? Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?
--	--	---	--

		A l'inverse as-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu n'as pas créé de liens ou de mauvais liens ? Pourquoi à ton avis ? As-tu déjà accorder ta confiance à un éducateur ? Qu'est-ce qui te conduis à lui accorder ta confiance ? Pourquoi ne l'accorderais-tu pas à d'autres ? Que fait un éducateur que tu apprécies lors de vos échanges ? A l'inverse, qu'est-ce que tu apprécies moins chez lui ? De quoi parlez-vous ? Lui est-il déjà arrivé d'évoquer sa vie personnelle ? Dans quel contexte ? Est-ce important pour toi qu'un éducateur évoque un peu sa vie personnelle avec toi ? Apprécies-tu cet échange ? Au contraire, est-ce que cela t'agace ? Pourquoi ?	<u>A destination des jeunes :</u> Que fait un éducateur que tu apprécies lors de vos échanges ? A l'inverse, qu'est-ce que tu apprécies moins chez lui ? Lui est-il déjà arrivé d'évoquer sa vie personnelle ? Dans quel contexte ? Est-ce que lors de ces moments, il t'arrive parfois d'oublier que la personne avec qui tu échanges est ton éducateur ? Selon toi, quels sont les effets positifs ou négatifs de ce type d'échanges sur votre relation ? As-tu la même relation avec un éducateur qui se dévoile qu'avec un éducateur qui ne se dévoile pas ? Pourquoi ?
--	--	--	---

		Dirais-tu que votre relation a changé depuis qu'il s'est dévoilé auprès de toi ? Le fait qu'un éducateur se dévoile auprès de toi te conduit-il à adopter un comportement différent avec lui ? Est-ce que lors de ces moments, il t'arrive parfois d'oublier que la personne avec qui tu échanges est ton éducateur ? Selon toi, quels sont les effets positifs ou négatifs de ce type d'échanges sur votre relation ? As-tu la même relation avec un éducateur qui se dévoile qu'avec un éducateur qui ne se dévoile pas ? Pourquoi ? Est-ce que tu as déjà évoqué des récits de ta vie personnelle auprès d'un éducateur ? Si oui, dans quel contexte et pour quelles raisons ? Si non, pour quelles raisons ?	
--	--	--	--

		Qu'est-ce qui te conduit à parler de toi auprès d'un éducateur ? Au contraire, qu'est-ce qui pourrait te bloquer dans le fait de partager des éléments personnels ? Est-ce qu'il y a des éléments de ta vie personnelle dont tu ne souhaites pas parler avec l'éducateur ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?	
--	--	---	--

Annexe n°7 : Grille de lecture des données recueillies – phase de recueil de données

PHASE DE RECEUIL DE DONNEES		
	<u>Hypothèse 1</u> : Le don à travers le dévoilement de soi a une place significative dans la construction de la relation éducative	<u>Hypothèse 2</u> : Le dévoilement de soi assujéti à l'éthique éducative peut permettre à l'éducateur d'être dans une juste proximité dans la relation éducative avec le jeune
6 Educateurs	- Relation de confiance (x5) - Transparence / honnêteté professionnelle / sincérité (x3) - Faire preuve d'authenticité professionnelle (x3) - Faire preuve d'exemplarité - Cadre sécurisant - Faire preuve de cohérence (x2) - Être présent lors de moments formels et moins formels (x2) - Part d'affects dans la relation éducative (x3) - Dévoilement permet d'entrer en relation (x3) - Dévoilement pour enrichir/consolider une relation éducative (x3) - Le dévoilement rend plus humain et plus accessible (x2) - Un dévoilement à double sens (x3) - Finalité du dévoilement : éducative (x5) - Volonté de faire passer des messages (x6) - Rend les jeunes moins fuyants et plus accessibles - Rassure les jeunes	- Pas de dévoilement lorsqu'aucun intérêt éducatif (x3) - Dévoilement en fonction du jeune et du profil (x3) - Dévoilement à la demande du jeune (x3) - Dévoilement permet d'être sur un pied d'égalité avec l'utilisateur (x2) - Sentiment d'être plus exposée en cas de dévoilement - Partage d'émotions en lien avec le jeune (x3) - Pas de partage d'émotions concernant des choses personnelles (x2) - Pas de dévoilement sous le coup de l'émotion - Juste proximité si dévoilement reste un outil professionnel (x2) - Juste proximité si l'éducateur réalise un travail sur lui - Risque que la relation éducative devienne amicale (x5) - Certains éléments ne peuvent être évoqués (x6) - Pouvoir retranscrire ce qui est dévoilé de soi à un jeune auprès d'un collègue participe à la juste proximité (x2)

	- Désacralise le statut d'éducateur (x6) - Identification du jeune à l'éducateur (x4) - Les jeunes se dévoilent lors de temps informel (x4) - Un lien éducatif sécurisant favorise le dévoilement du jeune - Être accessible en tant que professionnel (x2) - Importance d'éprouver de l'empathie - S'intéresser à l'autre et faire preuve d'écoute (x4) - Dévoilement de notre personnalité (x3) - Notre personnalité est notre outil de travail - Dévoilement inconscient - Besoin d'avoir confiance en l'autre pour se dévoiler (x2) - Dévoilement du jeune favorisé par la confiance, l'affinité avec l'éducateur et l'âge de ce dernier (x2)	- Dévoilement en accord avec mes fonctions et les règles posées auprès des jeunes (x2) - Juste proximité dans le dévoilement (x5) - Devoir de neutralité (x2) - Limites fixées par chacun (x4) - Distinction entre la vie professionnelle et la vie personnelle - Une limite celle de l'intimité (x5) - L'information ne doit pas mettre en danger le professionnel (x2) - Risque que l'information se retourne contre le professionnel (x4) - Risque de transfert de l'histoire du jeune sur celle de l'éducateur - Importance de savoir gérer ce qui est dévoilé / de connaître ses limites (x2) - Le bon sens est un garde-fou - Le dévoilement n'est pas un besoin personnel (x3) - Sujet tabou (x2) - Absence d'encadrement de la pratique (x5) - Encadrement par des règles non formalisées - Aucune formation sur cette pratique (x6) - Cette pratique a besoin d'un espace pour être partagé en équipe
--	--	--

2 Jeunes	- Educateur doit être à l'écoute des jeunes tout en posant le cadre - S'il n'y a pas d'échanges avec l'éducateur, il n'y pas de relation - Besoin d'être accompagné - Confiance difficile à donner, elle prend du temps - Besoin de confiance pour créer du lien - La confiance passe par la connaissance de l'autre - Besoin de connaître l'autre - Le dévoilement de soi change la relation - Permet de faire réaliser des choses - Le dévoilement participe à une bonne relation éducateur et jeune (x2) - Il permet de créer du lien (x2) - Dévoilement du jeune : donnant-donnant (x2)	- Possible oubli du statut d'éducateur lors des échanges (x2) - Limites dans le dévoilement de l'éducateur : son intimité - Limites dans le dévoilement du jeune : trop intime, trop personnel (x2) - Peur que des informations trop personnelles se retournent contre le jeune en cas de dévoilement
-----------------	--	--

Annexe n°8 : Restitution des entretiens et des questionnaires - phase exploratoire

Entretien : Educatrice de milieu ouvert

Question 1 : Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?

« Le dévoilement de soi dépend des jeunes et des familles avec lesquelles on travaille. Il faut savoir gérer quand tu te dévoiles ce que tu renvoies aux personnes car ces derniers risquent d'occuper une place trop importante. Le dévoilement de soi peut nous mettre dans une place où on est fortement sollicité par les usagers. Plus tu donnes aux gens, plus ils ont le sentiment d'être dans une relation de proximité et plus ils se permettent de te demander des choses.

Il est important de ne pas oublier notre cadre d'intervention.

Je ne suis pas à l'aise avec le fait d'évoquer des éléments de ma vie personnelle (habitation, famille). Mais il m'est arrivé de me dévoiler à mon insu lors d'un appel que j'ai reçu d'une famille lorsque j'étais à mon domicile où on a pu entendre ma fille derrière le téléphone. Les personnes retiennent ensuite les éléments de notre vie personnelle et peuvent nous interroger dessus. Mais il est rare que les personnes me posent des questions intrusives, c'est plus moi qui leur parle au fil du dialogue.

En l'absence de téléphone professionnel, j'ai dû communiquer mon téléphone personnel pour des questions d'organisation. Je le donnais ponctuellement à certains jeunes en fonction des besoins.

Je dévoile peu de choses ».

Question 2 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?

« Oui, j'ai pu révéler des éléments de ma vie personnelle notamment lorsque je suis dans le domicile des personnes ce qui favorise l'échange.

Le dévoilement de soi permet de faciliter les échanges, le fait de parler de soi met plus à l'aise les gens. Cela vient rarement dans la discussion car les personnes posent peu de questions donc le dévoilement relève davantage d'une prise d'initiative personnelle.

Ce dévoilement permet notamment de désacraliser l'éducateur PJJ. Le fait de connaître un peu de nos vies, cela leur montre qu'on est une personne lambda, ce qui peut faciliter l'échange. Cela montre qu'on n'est pas uniquement une éducatrice de la PJJ ».

Question 3 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?

« Le principe de neutralité impose de ne pas relever des éléments personnels concernant la religion, opinions politiques et philosophiques. On est soumis à des droits et obligations en tant que fonctionnaire. Mais il est néanmoins possible d'échanger à ce sujet tout en restant neutre.

Je suis plus à l'aise dans la relation éducative avec les filles car on partage plus de sujets communs et je me sens plus à l'aise pour aborder certains sujets (ex : relation amoureuse) ».

Question 4 : Quelles peuvent être les conséquences, selon vous, de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

Effets positifs : « le dévoilement de soi facilite les échanges, désacralise l'éducateur, on sent moins de résistance dans le dialogue, les personnes sont plus à l'aise.

Toutefois, il me faut du temps pour évoquer des éléments de ma vie personnelle, les suivis longs favorisent ces échanges. La mesure de REP permet moins d'évoquer des éléments de sa vie personnelle au regard de sa temporalité ».

Effets négatifs : « les personnes risquent de se permettre de trop nous solliciter à n'importe quelle heure, il y a un risque qu'il n'y ait plus de limites et que cela entrave sur des temps où je ne suis plus au travail. Le dévoilement de soi risque de faire mélanger ma vie personnelle et ma vie professionnelle. Je fais ainsi attention aux éléments que je communique afin qu'ils ne puissent pas être utilisées contre moi ».

Entretien : Educatrice de milieu ouvert

Question 1 : Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?

« Je pense que je ne joue pas un rôle, je suis au travail comme je suis dans ma vie. Dans la relation éducative, il faut donner quelque chose de soi, il ne faut pas donner juste une posture. Mais tu ne dois pas attendre quelque chose de l'autre en livrant des éléments personnels.

Selon moi, c'est donnant donnant. Tu n'es pas censé être un modèle, une icône. Cela ne me pose pas de difficulté de communiquer des éléments de ma vie personnelle ».

Question 2 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?

« Le dévoilement de soi permet de montrer aux jeunes que l'on comprend sa situation, permet de montrer que l'on ne porte pas de jugement négatif à son égard. Il permet qu'il se sente en confiance, pas juger et ça libère la parole. C'est un acte éducatif.

Cela permet aussi de démystifier l'adulte, ce n'est pas uniquement un censeur, c'est une personne avec une expérience de vie.

J'évoque beaucoup moins d'éléments de ma vie personnelle avec les familles, c'est réellement dans la relation duelle avec le jeune lorsque cela se justifie. Les jeunes me posent des questions et je n'hésite pas à répondre ».

Question 3 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?

« Ne doit pas être dévoilés les choses qui pourraient se retourner contre moi, tous les comportements hors la loi. C'est bien de garder à l'esprit que tu n'es pas à la recherche de la reconnaissance, ce qui tu confies s'inscrit dans la relation et dans la volonté que cela bénéficie à la relation. Il ne faut rien attendre en retour. Ainsi, toutes les choses qui peuvent être bénéfiques à la relation peuvent être dévoilées.

Il y a des éléments que j'ai pu évoquer à un jeune et que je lui ai demandé de garder pour lui, de même le concernant. Cela permet de créer une relation de confiance et c'est donnant-donnant.

En hébergement, cette relation duelle ne peut être créée car il y a beaucoup d'adulte et la temporalité n'est pas la même. Sur le milieu ouvert tu es responsable de ta relation, tu tisses toi-même ton lien.

Tu n'es pas éducateur de la même manière avec tout le monde ».

Question 4 : Quelles peuvent être les conséquences, selon vous, de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

Effets positifs : « Le dévoilement de soi permet de créer un lien de confiance, il favorise l'échange. Le travail de fond se situe dans la relation et non dans le jugement. Je me mets à la place des jeunes, cela me permet d'être plus indulgente. La relation éducative est ton seul outil ».

Effets négatifs : « Tu perds en objectivité c'est-à-dire que sur un écrit je peux avoir tendance à occulter le négatif même si je le perçois. Je vais mettre en avant le positif. En fonction de la relation éducative que je tisses avec le jeune cela amène de l'indulgence et atténue l'objectivité ».

Questionnaire : Educateur de milieu ouvert

Question 1 : Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?

« Le dévoilement de soi est nécessaire dans la relation éducative car je pense que pour recevoir de l'autre il faut parfois donner de soi ».

Question 2 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?

« Oui mon objectif était que le jeune perçoive que la situation qu'il vivait était une situation courante de la vie et que d'autre pouvait vivre la même chose afin qu'il entende qu'une solution est envisageable ».

Question 3 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?

« Il est possible de dévoiler des principes d'éducation qui sont les nôtres, des anecdotes de vie pouvant faire entendre à l'usager que nous aussi nous avons pu traverser des événements identiques à ce qu'il traverse, partager avec eux des éléments de notre vie personnelle dans la mesure où ils peuvent avoir des point de similitudes avec ce qu'ils vivent.

Selon moi il y a peu de chose que nous ne pouvons pas dévoiler tant que le fait de partager ces éléments nous permet d'illustrer notre empathie avec eux. La dérive à ne pas avoir est qu'il faut tout de même quand on se dévoile conserver une posture professionnelle et ne pas basculer dans le partage d'une intimité avec l'usager c'est à dire "faire ami/ami" ».

Question 4 : Quelles peuvent être les conséquences, selon vous, de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

« Cela peut permettre d'asseoir une relation de confiance, cela peut aussi permettre de désacraliser la place de l'éducateur, cela peut permettre d'humaniser l'éducateur et de le rendre aussi plus accessible aux yeux de l'usager. Le seul effet négatif serait de ne pas se poser de limite dans le dévoilement de soi, il faut garder sa place de professionnel en veillant à ne pas dériver vers le copinage.

Le dévoilement de soi doit vraiment venir uniquement servir la relation éducative en permettant à l'usager de comprendre que chez l'éducateur il y a de l'empathie car parfois la casquette de la justice fait que nous sommes perçu que dans le cadre du contrôle et de la répression alors que le cœur de notre métier est tout de même la relation humaine ».

Questionnaire : Educateur de milieu ouvert

Question 1 : Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?

« C'est inévitable dans un long suivi, et c'est sans doute souhaitable ».

Question 2 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?

« Sur les relations familiales. Cela m'a semblé important que le jeune puisse imaginer que l'éducateur en face de lui puisse comprendre que l'on a pas forcément de bonnes relations dans sa propre famille ».

Question 3 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?

« Les convictions politiques ou religieuses ne doivent pas être dévoilées ».

Question 4 : Quelles peuvent être les conséquences, selon vous, de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

« Cela permet dans un suivi long de marquer des étapes dans la relation éducative. On ne dit pas les mêmes choses à un adolescent de 14, 16 ou 18 ans. La relation éducative est une relation humaine, c'est à dire qu'elle évolue au fil du temps ».

Questionnaire : Educateur de milieu ouvert

Question 1 : Que pensez-vous de la question du dévoilement de soi dans la relation éducative ?

« Pour moi, pour entrer en relation on peut dévoiler un peu de soi mais en le contrôlant ».

Question 2 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? Dans quel objectif ?

« Oui cela m'est déjà arrivé. ex : pratique sportive ou connaissance de certains lieux, que j'ai des enfants ... Le but étant toujours de créer un lien de confiance avec le jeune et pouvoir entrer plus facilement en relation avec lui ».

Question 3 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous ? Qu'est-ce qui ne peut pas être ou ne doit pas être dévoilé selon vous ?

« On peut parler de son parcours de vie, de la composition de sa famille, de choses qui ne sont pas impliquantes (connaissance de lieu en commun avec le jeune, pratique sportive...). Bien sûr en contrôlant ce que l'on dit et pourquoi. Ne doit pas être dévoilée : sa vie intime, lieu de scolarité des enfants surtout si même que le jeune, son lieu d'habitation précis ».

Question 4 : Quelles peuvent être les conséquences, selon vous, de ce dévoilement de soi sur la relation éducative ? Effets positifs ? Effets négatifs ?

« Les effets positifs sont que le jeune verra qu'on a une certaine confiance en lui et qu'on n'est pas juste "un éducateur", cela permettra de pouvoir entrer plus facilement en relation avec lui.

Effets négatifs, si on ne contrôle pas ce que l'on dit, si on a pas de but derrière tout cela, on risque de se perdre et que la relation éducative devienne beaucoup trop invasive ou intrusive ».

Annexe n°9 : Restitution de l'entretien et des questionnaires **des éducateurs à la PJJ – phase de recueil de données**

Entretien : Educatrice en hébergement

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

« Pour moi ce qui est important pour construire une relation éducative c'est de s'intéresser à l'histoire du jeune, de chercher à le connaître, en savoir davantage sur ce qu'il est. Il est aussi important d'avoir de l'empathie pour construire du lien tout en valorisant le jeune lorsqu'il fait quelque chose de positif. Des éducateurs sont plus à l'aise dans le « faire avec » les jeunes, moi je suis plus à l'aise dans le « parler avec ». Je suis vigilante aux besoins des jeunes, je suis dans l'échange avec eux. Enfin, ce qui est important c'est d'être sincère avec eux, j'essaie un maximum de faire ce que je dis.

La relation éducative repose sur la confiance, l'écoute, l'empathie et le fait de répondre aux besoins des jeunes même si chaque professionnel a sa propre perception des besoins en fonction de sa culture et/ou de son éducation. Les jeunes ont besoin que l'on soit présents pour eux ».

Question 2 : Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

« J'interroge le jeune sur son parcours en essayant dans un même temps de ne pas être trop intrusive. Je pose aussi dans un même temps cadre qui a pour moi une fonction rassurante auprès des jeunes ».

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

« Cela relève vraiment du ressenti personnel. On ressent surtout les choses lorsqu'on ne parvient pas à créer du lien avec le jeune. Lorsqu'on a le sentiment de créer du lien avec le jeune, cela reste très fragile. Je ressens assez facilement lorsqu'un lien se crée.

Pour créer ce lien, cela suppose d'être sincère car les jeunes le perçoivent si on n'est pas sincère et authentique avec eux.

Le lien est quelque chose qui à la fois les rassure et à la fois les embêtent car il implique des règles ».

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est-ce une plus-value ?

« En hébergement notre personnalité est notre outil de travail de tous les jours et les jeunes la perçoivent très rapidement. Certes, il s'agit de notre personnalité professionnelle mais elle reste très en lien avec notre parcours personnel.

Le dévoilement de soi peut être une plus-value dans la relation éducative dès lors que l'on y met du sens derrière cette pratique. Je peux me dévoiler dès lors que j'estime que l'information dévoilée ne me met pas en danger et que cela ait du sens pour l'autre. Je ne veux pas trop donner de mon intimité, il faut faire la distinction entre le personnel et l'intime ».

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

« Notre personnalité et nos émotions en fonction de nos humeurs. Les jeunes voient énormément de choses en nous, ils ressentent les choses. Au-delà de ce qui va être dit par la parole avec eux, on dégage en tant que personne des choses qui nous amène inconsciemment à nous dévoiler auprès d'eux ».

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

« Pour me dévoiler, j'ai besoin d'avoir un peu confiance. Je ne fais pas cela avec tous les jeunes. Si je me dévoile, je me dis que cela va lui servir, je n'évoque pas ma vie personnelle pour meubler une conversation, il doit toujours y avoir du sens. Je peux donc leur renvoyer des choses personnelles par rapport à l'éducation de mes enfants et ce afin de faire le parallèle avec leur propre vie.

Mon objectif est tout d'abord d'établir une relation éducative. Au-delà de la relation, lorsque je me dévoile je poursuis un objectif qui est avant tout éducatif ».

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

« J'ai pu percevoir des changements en général positifs sur la relation qui se renforce. Le côté négatif c'est quand on a fait confiance et qu'on n'aurait pas dû. Plus on a confiance et plus on peut dire de choses et quand on a pas trop confiance, il faut être prudent notamment avec les profils à tendance perverse où tout ce qui est dit est retourné contre soi ».

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

« Oui, cela a eu lieu à plusieurs reprises dans des contextes et relations éducatives différentes. Ce sont souvent des éléments familiaux, de vécus, sentiment d'injustice, de ne pas être aimé ».

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

« La confiance que le jeune peut avoir en l'éducateur. Certains jeunes peuvent se confier davantage en fonction de l'affinité avec l'éducateur et en fonction de l'âge.

De mon côté je perçois une évolution depuis le début de ma carrière en lien à la fois avec mon expérience et mon âge où je me dévoile plus facilement ».

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

« Non, il y a des jeunes avec qui il faut faire très attention.

Au-delà de la relation éducative, je m'aperçois qu'en fonction de mon âge, je ne dévoile pas les mêmes choses auprès des jeunes. Aujourd'hui j'ai le sentiment d'être davantage auprès d'eux une figure plus maternelle ce qui facilite pour moi le dévoilement. Tandis que lorsque j'étais plus jeunes, je prenais plus de distance dans le dévoilement car les jeunes pouvaient être plus facilement dans un rapport de séduction ».

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

« Oui en raison du profil du jeune (par exemple tendance perverse), un manque de confiance à l'égard du jeune et un manque de confiance du jeune à notre égard. La confiance, elle est au cœur du dévoilement pour moi ».

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Oui, je peux évoquer par exemple la difficulté de l'entrée dans la vie active où l'on travaille pour subvenir à ses besoins. Je veux leur montrer que je suis aussi passée par là, que j'ai conscience que c'est compliqué mais que cela est nécessaire, c'est un tremplin. Je veux leur montrer que cela n'a pas été simple même pour nous. Toutefois, par rapport à mon vécu personnel, je dévoile moins mes émotions ».

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

« J'ai pu dévoiler auprès des jeunes que j'avais déjà consommé lorsque j'étais plus jeune du cannabis et que dès lors que je suis entrée à la PJJ j'ai arrêté afin d'être en accord avec mes fonctions et les règles posées auprès des jeunes.

J'ai parlé de cela pour montrer que l'on peut faire des erreurs durant sa jeunesse et que l'on peut s'en sortir.

Je me suis aperçue que j'avais plus de facilité de me dévoiler lorsque les éléments concernent ma vie passé, ma jeunesse. C'est plus difficile pour moi de parler de ma situation actuelle par exemple en disant que je connais des personnes qui consomment du cannabis ».

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

« Oui sur des profils de jeunes pour lesquels je n'avais pas perçu que cela pouvait se retourner contre moi. Cela peut conduire à casser la relation car derrière c'est compliqué de se dévoiler à nouveau et d'établir la relation avec le jeune ».

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

« Pour les situations où j'ai regretté, je ne serais pas prête à recommencer. Pour ces situations, je ne m'implique pas personnellement, je ne me dévoile pas, je pense qu'il y a des jeunes avec qui il faut donner le minimum de soi ».

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

« Je suis à l'aise lorsque je me dévoile sinon je ne le fais pas mais je me questionne beaucoup avant de le faire au regard des limites que je dois me fixer.

Si le jeune est particulièrement détresse, je peux me confier davantage au-delà des limites pour venir en aide ».

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

« Oui, on peut être dans une juste proximité. Si jamais je ne me sens pas à l'aise de retranscrire l'entretien que j'ai eu avec le jeune auprès d'un collègue, je pense qu'il y a un problème par rapport à ma juste place dans la relation, donc dans ce cas je ne me dévoile pas. Je me pose la question en amont avant de me dévoiler.

Je peux aussi verbaliser au jeune que je sors du cadre professionnel et j'explique pourquoi je le fais. C'est important de le dire.

Il y a cette idée chez les jeunes de la perfection impossible à atteindre lorsqu'ils nous observent. Il est important selon moi que les jeunes puissent s'identifier à nous et ce en leur montrant que nous ne sommes pas parfait, qu'on est tous perfectibles, qu'on a pu faire des bêtises durant notre jeunesse et que pour autant on peut réussir, progresser et évoluer positivement ».

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

« L'intime c'est hors de question, c'est impossible pour moi. Concernant le dévoilement de la vie privée, cela appartient à chacun mais pour moi le passé est plus simple à dévoiler que le présent.

Il ne faut pas en se dévoilant chercher à faire copain-copain avec le jeune. Selon moi si on tient le cadre que l'équipe éducative se fixe cela empêche le copinage.

Aussi, il faut faire attention à ce qu'on dévoile. Il faut avoir conscience que tout ce qu'on peut dire peut se retourner contre nous, il y a toujours un risque et c'est à nous d'évaluer ce risque.

Chacun se fixe sa propre limite dans le dévoilement car nulle part on nous conseille ou on nous apprend à nous dévoiler. J'ai rien lu sur cette pratique. C'est un sujet tabou je trouve car c'est à tes risques et périls. La difficulté de cette pratique est que rien est posée. Je sais même pas si on a le droit de se dévoiler. Pour moi, la limite est de savoir gérer ce que l'on dévoile, je ne dis pas ce que je ne peux gérer par la suite ».

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

« Cette pratique n'est pas du tout encadrée, elle est jamais abordée ».

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

« Oui des informations personnelles peuvent se retourner contre nous ».

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

« Non. En formation, j'ai déjà pu aborder cette pratique avec des collègues mais n'était pas la thématique de la formation ».

Questionnaire : Educatrice en hébergement

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ?

Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

« A mon sens, la relation éducative est basée sur la confiance, et sur la transparence. En tant qu'éducateur et en tant qu'adulte, nous nous devons d'être entier et constant lorsque nous sommes présents chaque jour sur l'hébergement, et c'est par ce biais là que peu à peu, avec le temps, une relation peut se construire peu à peu.

La présence est à mon sens également un composant important ; le fait en tant qu'éducateur, d'être présent tant dans des moments forts (VAD, audience, RDV extérieur) de la prise en charge est nécessaire, mais la création de lien et la relation éducative ne peut se créer sans partage de temps moins formalisés (qu'il s'agisse de temps collectif sur l'hébergement comme le partage de repas, que de temps individuels dans le cadre de sortie ou d'entretiens individuels). Pour moi, c'est parce que l'on parvient à partager des « tranches de vie » et des moments de vie quotidienne que l'on parvient parfois à créer des moments de partage qui permettent aux jeunes d'échanger et de se livrer sur son parcours et sa vie. La relation éducative se crée donc aussi et surtout à travers ces temps moins formalisés. Ils permettent à mon sens d'être dans une relation davantage « horizontale », où l'on peut discuter d'humain à humain, sans avoir la place de l'éducateur qui incarne l'autorité et le cadre (même si cela est nécessaire à d'autres moments, bien entendu) ».

Question 2 : Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

« Pour créer une relation éducative il faut pour moi parvenir à partager des temps « de vie » avec le jeune, que cela soit dans le cadre d'échange au sein du foyer dans la vie quotidienne, ou par le fait de mener des activités en présence du jeune. Pour exemple, parfois, le fait de jouer au ping-pong, au baby-foot, peut permettre de créer un espace de rencontre et d'échange, qui est un préalable à la construction d'une relation éducative par la suite.

De plus, le fait d'être présent, et d'être constant dans son humeur, me paraît être important. En effet, nous avons pour mission d'incarner une posture bienveillante, mais également d'incarner des adultes solides et stables vis-à-vis des jeunes accueillis. Les mineurs ont souvent des parcours complexes et n'ont pas toujours eu des adultes solides autour d'eux, ils ont donc besoin d'être sécurisés par la présence d'éducateurs bienveillants, et constants dans leur humeur et dans leur manière d'être et de se comporter. D'où la nécessité également d'être entier, et sincère dans sa posture au quotidien ».

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

« Tout dépend des profils des jeunes accueillis et de leur problématique. Pour certains qui n'ont absolument pas confiance en les adultes et en l'institution, quand ils commencent à se livrer et à parler d'eux. Pour d'autres, quand ils commencent à « craquer » et à admettre qu'ils ne vont pas bien. Souvent, cela est à mettre en lien avec ce qui se passe en famille. A ce moment-là, tu sais que le jeune avance car il parvient à voir que le problème ne vient pas nécessairement de lui, qu'il ne pourra pas changer les choses mais que c'est important qu'il puisse s'en rendre compte et avancer malgré tout. Au final, le fait de constater les défaillances parentales et de pouvoir faire le deuil (pour certains jeunes) de ce qu'ils aimeraient que leurs parents leur apportent (alors qu'ils ne sont pas en capacité de le faire), c'est un début.

Après, le fait que les jeunes questionnent leur situation judiciaire aussi, auprès de toi, c'est un début. Lorsque tu prépares une audience, et échange notamment avec eux sur les actes et sur la manière adaptée de se présenter au magistrat et de présenter leur projet, c'est un temps fort et important. Parce qu'ils ont besoin de te faire confiance aussi, sur ce que tu vas dire au magistrat et sur la parole qui sera portée. D'où l'importance aussi de la lecture des notes en amont, qui permet de dire le positif et le négatif et de renvoyer aux jeunes la réalité ».

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est- ce une plus-value ?

« Une fois encore, tout dépend des jeunes et de leur profil. A mon sens, si tu te dévoiles personnellement, c'est parce que cela a un intérêt dans la prise en charge du jeune ou pour créer du lien. Pour exemple, j'ai pu dire à certains jeunes qui étaient formation dans le bâtiment que mon père était maçon. Car cela me permettait d'échanger avec eux sur comment faire du béton, sur la pénibilité du travail, et me donnait l'opportunité d'échanger avec sur leur journée et sur ce qu'ils avaient pu apprendre. Cela peut permettre aussi de leur montrer que tu t'intéresses à eux, et les valoriser aussi.

De même, cela peut avoir du sens si c'est une demande du jeune en question. En effet, les jeunes savent pertinemment que l'on a accès à toute leur vie via la lecture de leur dossier, du coup cela peut parfois faire sens qu'ils aient besoin de venir interroger pour certains les éducateurs. Dans le cadre d'une référence, tu peux être amené à discuter de choses intimes concernant la vie des mineurs (leur famille, leur relation avec les membres de cette dernière) et cela peut parfois les rassurer de voir qu'ils ont en face d'eux un être humain, qui a lui aussi une famille, des goûts, des envies et projets, bref une identité qui lui est propre. Et qu'il ne s'agit pas juste d'un « agent de l'état » ».

Après, il me paraît nécessaire d'être très au clair avec ce que tu peux dire ou pas à un jeune de ta vie. En gros, à mon sens, tu peux leur parler (lorsque cela a du sens dans la prise en charge) de tout ce qui peut faire sens pour toi, dès lors par contre que tu l'assumes et que tu es au clair avec. Si jamais tu n'es pas sûr de toi ou pas à l'aise, le jeune le sentira et il pourra l'utiliser contre toi par la suite ! Il est donc important, à mon sens, d'être au clair et d'assumer les sujets que tu aborderas avec eux. Pour exemple, je n'ai dévoilé qu'une seule fois la signification d'un de mes tatouages à un jeune, car cela était une demande de sa part et pouvait faire sens par rapport à son parcours ; le reste du temps, je leur réponds que c'est personnel et que je ne souhaite pas en parler, car cela est intime pour moi.

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

« A mon sens, on dévoile une manière de travailler, de s'investir ou pas, les jeunes perçoivent nécessairement des éléments de notre personnalité et on ne peut pas faire semblant. L'idée selon laquelle on enfle une casquette « pro » lorsqu'on arrive au travail est à mon sens erronée. On se doit pour moi d'adopter une posture professionnelle et d'arriver toujours « de bonne humeur » et de bonne composition lorsqu'on arrive sur l'hébergement (par respect pour les jeunes qui n'ont pas à savoir ce qui se trame chez nous), cependant les jeunes savent nécessairement lorsque nous sommes contrariés ou pas lorsqu'on arrive en retard, lorsqu'on est présent ou lorsqu'on l'est moins sur le collectif. Après, ce que l'on montre de soi fait aussi partie de la vie car on est des êtres humains. Pour exemple, si tu as bossé 7 jours d'affilée et que tu es fatiguée, je trouve ça plutôt sain de pouvoir le dire aux jeunes, car tu es un être humain et tu as le droit d'être fatiguée. C'est aussi une manière de leur montrer justement que l'on est également et avant tout des êtres humains, que la perfection n'existe pas, et qu'on commet tous des erreurs ».

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

« Cela peut avoir du sens dans la prise en charge (créer un moment d'échange avec le jeune, lui rappeler que l'on est nous aussi des êtres humains).

Cela peut permettre de répondre à une interrogation du jeune (qui a besoin de se rassurer et de vérifier la solidité de l'adulte en face, s'assurer qu'il a une identité claire et assumée, qu'il peut faire fonction de cadre et d'adulte étayant)

Après, à contrario, il y a parfois des jeunes qui vont poser beaucoup trop de questions sur la vie personnelle des éducateurs et là il y a danger, car il peut arriver que cela soit juste une manière d'en apprendre plus ensuite pour saccager l'équipe ».

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

« Personnellement, je n'ai jamais perçu un changement significatif ; à mon sens si tu dévoiles quelque chose de personnel, c'est justement pour consolider la relation (et quelque part dire au jeune que toi aussi tu lui fais confiance) et ça n'a pas vocation à la modifier drastiquement ».

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

« Les jeunes vivent au quotidien avec nous, on les lève le matin et les couche le soir du coup on partage forcément une part de leur intimité au sein de l'hébergement. Après, les détails plus personnels et les choses plus intimes se dévoilent parfois plus facilement hors de l'institution et hors les murs ».

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

« Être pleinement présent à l'écoute, être constant, être présent tout simplement au moment où il a besoin de parler. Il y a des jeunes avec qui le contact passe plus ou moins et c'est sans aucun doute lié à la personnalité de chacun. Certains jeunes vont se tourner vers des éducateurs différents car chacun va lui renvoyer des choses différentes selon son parcours de vie ».

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

« Partager des faits de sa vie privée peut se faire à mon sens sans difficulté, dès lors que cela a du sens dans la prise en charge éducative, et que l'on est à l'aise avec. Il ne faut cependant jamais que cela soit sous le coup de l'émotion ou ne soit pas maîtrisé. Il faut peser le pour et le contre de l'intérêt éducatif avant. Cela peut permettre de consolider une relation éducative ou peut permettre au jeune de vérifier la solidité de l'adulte en face ».

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

« Alors oui, si cela n'a pas d'intérêt il n'y a pas de sens à raconter sa vie. Ou si justement, simplement, tu « ne le sens pas » ».

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Alors oui, j'ai déjà discuté du fait que mon père était maçon et que j'avais bossé avec lui sur des chantiers auprès d'un jeune qui était en formation bâtiment. Le jeune en question avait besoin d'être valorisé, il était en FJT, et cela m'a permis d'échanger avec lui sur le métier, les difficultés, les cours, la pratique au quotidien. Cela avait du sens car cela me permettait un terrain d'échange avec lui, tout en lui permettant de gagner en confiance en lui. Ainsi, livrer une petite part de la vie personnelle peut parfois permettre l'entrée en relation ; cela peut aider à ouvrir une porte et à engager la discussion.

Sur le partage des émotions, je suis beaucoup plus nuancée. A mon sens, on peut dire qu'on est en colère, que l'on est contrarié, ou fatigué à des jeunes. Cependant hors de question pour ma part de faire part de choses personnelles lorsqu'elles sont douloureuses, au risque de ne pas être en capacité d'être à sa place. Cependant, nous ne pouvons pas à mon sens être sous le coup de l'émotion si celle-ci n'est pas maîtrisée. Tu peux par exemple feinter la colère quand tu rentres dans une chambre et les trouve en train de fumer des stup, par contre tu n'aies pas censé la colère te gagner réellement, sans quoi tu n'es plus alors à mon sens dans ton rôle et dans une posture professionnelle ».

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

« Voir réponse au-dessus ».

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

« Non, puisque cela n'était pas sous le coup de l'émotion et était réfléchi. Se livrer un peu, ou du moins partager des choses de sa vie personnelle, peut être un moyen d'entrer en relation, tant que cela est réfléchi et fait sens ».

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

« Oui, si cela fait sens et peut permettre soit une entrée en relation soit d'ouvrir un espace d'échange ».

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

« Si cela est réfléchi, fait sens et que tu es à l'aise avec, tu ne dois pas être en difficulté. Par contre, il faut définir à mon sens avant toute chose ce que tu peux dévoiler ou pas pour ne pas être en difficulté. Si mes propos peuvent à mon sens le faire réfléchir et l'aider, je vais lui en parler, mais il faut pour cela qu'il y ait suffisamment de lien (ou d'écoute) pour que cela lui soit audible ».

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

« Oui, toujours pareil, nous sommes des êtres humains. Dès lors qu'il y a une vraie entrée en relation, celle-ci se fait d'humain à humain, et forcément on donne un peu de sa personnalité et de son identité. Attention cependant à voir définir clairement les contours de cette « juste proximité » afin de pas la laisser empiéter sur sa vie personnelle ».

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

« Oui des limites doivent être fixées à mon sens, mais en ce qui concerne sa vie intime elles sont pour moi propres à chaque éducateur.

Pour exemple, il y a certains pans de ma vie qui sont intimes et que je n'irais jamais leur raconter car cela ne les regarde pas et notamment lorsque celle-ci sont borderline avec le cadre judiciaire dans lequel on travaille. Pour autant, la discussion peut toujours être amorcée tant que tu es à l'aise avec et que tu l'assumes pleinement.

Cependant, il faut être vigilant à ce qui peut être dit et ne pas le partager s'il y a le moindre doute. D'expérience, les mineurs sont cependant en capacité de faire la part des choses entre des discussions qui ont lieu dans le cadre de relation duelle, où le mineur va parfois se confier (et donc s'inscrire dans le lien) et où l'éducateur va lui aussi venir partager des choses de sa vie personnelle, et d'autres moments plus formalisés. Tous font cependant partie et créent l'instauration d'un lien de confiance.

Ainsi, il est vrai même si rien n'est formalisé, il me semble que le bon sens fait office de garde-fou ».

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

« Par des règles non verbalisées, non formalisées mais présentes je pense ».

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

« Il y a eu une contractuelle au foyer qui a franchi toutes les limites, qui est allée jusqu'à envoyer des SMS aux mineurs pour leur dire de dormir leur samedi matin lorsqu'elle prenait son service parce qu'elle avait fait la fête la veille, qui les a amené le samedi soir à la recherche de son ex, qui racontait toute sa vie personnelle aux jeunes car elle était dans une relation de « copinage » et n'avait pas de ce fait une fonction d'adulte, et une posture éducative adaptée ».

Donc oui, mais justement, c'est là la nécessité d'avoir une posture professionnelle. Si tu racontes quelque chose de ta vie personnelle à un moment donné, c'est dans l'intérêt du jeune car cela peut faire sens (c'est donc réfléchi), ça n'est pas juste pour raconter ta vie ».

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

« Pas du tout ! On aborde la relation éducative, la nécessité de parvenir à créer un lien de confiance mais rien réellement dit concernant tout cela. Et c'est sans aucun doute dommage.

Après, je pense tout un chacun est capable de se questionner et réfléchir à ses pratiques afin de se constituer une identité professionnelle. On travaille avec des êtres humains, ainsi on ne peut toujours tout calculer à l'avance. L'important c'est de connaître ses limites pour parvenir à se préserver, et de rester honnête, sincère et entier dans l'exercice de ses fonctions ».

Questionnaire : Educatrice en hébergement

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ?

Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

« La relation éducative se construit par le cadre, sécurisant pour le jeune qui pourra alors se permettre d'évoluer positivement, et le lien ».

Question 2 : Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

« Concernant le cadre, pour qu'il permette au jeune de s'ouvrir, il doit être cohérent et appliqué par tous de la même façon, sans quoi si le jeune pense profiter des failles, il ne pourra en réalité pas se poser pour réfléchir à ce qu'il a fait et ce qu'il souhaite faire. Il sera parasité par ce « jeu » de déroger à la règle.

Concernant le lien, il passe notamment par l'écoute, les temps partagés et l'adéquation entre ce qui est annoncé et ce qui est fait par les professionnels ».

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

« Le jeune vient nous chercher, tant pour tester que pour échanger. Nous sommes alors un support sur lequel il peut s'appuyer, parfois pour discuter, parfois pour « se défouler », parfois pour voir si le lien est réellement présent. Dans les discussions, il entre également plus en profondeur et se permet de nous montrer autre chose que la façade proposée dans un premier temps ou devant ses pairs ».

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est- ce une plus-value ?

« Lorsque nous prenons en charge un jeune, nous l'incitons à se dévoiler, à parler de lui, des actes qu'il a commis, de son passé, de ses projets. Il me paraît primordial de « lui rendre la pareille ». Nous ne sommes pas sur un pied d'égalité et ce que nous raconterons au jeune ne sera pas le miroir de ce qu'il nous livre, en revanche cela permet parfois de délier la discussion, de lui faire sentir qu'on peut comprendre, de lui faire comprendre ce que l'on ressent ou simplement de partager un peu de soi pour renforcer le lien. C'est une véritable plus-value dans la relation éducative et l'avantage est que l'on choisit ce que l'on dévoile, quand et pourquoi ».

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

« Beaucoup de choses transparaissent dans la relation éducative. Il y a certes nos paroles et ce que l'on dit au jeune, mais aussi notre personnalité, nos émotions.

La façon dont on écoute et dont on se positionne dans une discussion dévoile forcément un peu de soi, de son parcours, de son passé, même si l'objectivité est toujours recherchée. Si un jeune pose la même question à deux professionnels, il aura de façon de répondre différentes par exemple, puisque chacun fait avec qui il est ».

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

« Le fait de se dévoiler auprès d'un jeune se fait souvent naturellement, dans l'échange et le partage. Pour autant, cela permet aussi parfois de débloquent certaines situations tant en se dévoilant émotionnellement (par exemple : là je suis inquiète pour toi parce que..., hier quand il y a eu l'incident j'étais en colère parce que..., je suis fière de toi continues comme ça, etc) que dans son histoire (par exemple le décès d'un proche, un style de vie, etc) ».

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

« Le jeune est la plupart du temps réceptif au dévoilement de soi. S'il peut arriver qu'il en joue finalement devant les autres, il revient souvent dans une discussion duelle pour aller plus loin, se livrer à son tour ».

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

« Cela arrive quotidiennement et tous les prétexte sont bons selon les jeunes : lors des temps formels comme les entretiens, mais aussi lors des temps informels comme des trajets en voiture, des activités, des pauses cigarettes, etc. Si certains se livrent devant les autres, c'est souvent en relation duelle que ces récits sont partagés ».

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

« Le lien et la relation éducative sont importantes et permettent au jeune de se sentir suffisamment à l'aise pour se livrer. Il a besoin de se sentir en sécurité. Il y a ensuite selon moi des phénomènes sur lesquels nous n'avons pas forcément de prise. Certains jeunes seront plus à l'aise avec des hommes ou avec des femmes, avec telle personne ou avec telle personne, parce qu'il y a une influence culturelle, personnelle (dans son histoire, parce qu'on lui fait penser à quelqu'un...) ».

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

« Je pense même qu'il se fait d'office qu'on le veuille ou non comme je le disais plus haut. Chaque phrase, chaque geste est un peu un dévoilement de soi dans la façon dont il/elle est fait(e). Mais se livrer réellement peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative. Il faut toutefois faire attention au degré de dévoilement ou encore à ce que l'on dévoile en fonction du jeune présent face à nous. Il faut être sûr qu'il soit en capacité de l'accueillir ».

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

« Cela a sûrement déjà dû arriver, mais je n'ai pas d'exemple en tête. Cela montre que c'est tout de même rare. Concernant les éléments évoqués, il ne faut pas oublier le devoir de neutralité et la laïcité qui nous lient au service public ».

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Oui, lorsque la discussion le permettait ou lorsque je m'en suis servie pour expliquer, faire cheminer un jeune (cf précédemment) ».

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

« Il y a plusieurs possibilités, si un jeune parle de l'abandon d'un parent avec difficulté par exemple, il m'est déjà arrivé de me livrer sur ma propre histoire pour lui montrer qu'il n'est pas seul et que je suis en capacité de comprendre.

De même, en cas d'incident par exemple, lors d'un entretien a posteriori il peut être intéressant d'expliquer au jeune comment on a ressenti la chose et inversement ».

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

« Non, cela a toujours amené à des échanges ».

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

« Oui, c'est important dans la création du lien. La relation éducative reste une « relation » et par définition elle ne peut donc aller que dans un seul sens ».

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

« Très bien. Il est important de les partager. C'est à mon sens une partie du travail qui permettra ensuite au jeune de pouvoir accueillir les siennes pour les dévoiler à son tour ».

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

« Oui, dès lors que ce dévoilement connaît des limites et qu'il est adapté au contexte et la discussion de l'instant. Ça n'est pas à nous de nous livrer au jeune pour avoir une écoute attentive, cela nous sert à l'inverse à permettre au jeune de se livrer ».

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

« Dans le respect des devoirs du fonctionnaire je pense qu'on peut se dévoiler plus ou moins à tous les niveaux : émotions, histoire, vie privée. C'est à la façon dont on parle et l'adéquation avec le sujet et le moment qu'il faut faire attention, mais dire qu'on est né à tel endroit, qu'on a perdu un parent ou encore qu'on a deux enfants est tout à fait possible. Au même titre que dire qu'on est content ou en colère aussi. Les limites sont dans le degré d'intimité de ce qui est dévoilé et surtout dans la façon dont cela est fait. C'est notre position à ce moment-là qui est primordiale ».

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

« Non, chacun fait avec ce qu'il est et ce qu'il se sent à l'aise de dévoiler ou non ».

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

« Il faut faire attention de ne pas inverser les rôles. Nous sommes les professionnels et les jeunes les personnes prises en charge. Nous devons dès lors être au clair avec ce que nous dévoilons et ne pas attendre de retour sur nous-même. Cela doit nous servir de support ».

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

« Pas du tout ».

Questionnaire : Educatrice en milieu ouvert

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative ? Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

« La confiance, la rencontre, apprendre à connaître le jeune, être à l'écoute et une part d'affecte ou de feeling ».

Question 2 : Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

« Je n'impose pas de relation non voulue par le jeune même si le lien est obligatoire. Prendre le temps, différent espaces (entretien, sortie, trajet voiture...) ».

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

« Le comportement du jeune ».

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est- ce une plus-value ?

« Je pense que oui, cela remet l'éducateur dans une position d'« Humain ». À mon sens, il faut cependant évaluer ce que l'on peut dire, à qui et dans quel contexte. Il peut y avoir une plus-value dans l'accompagnement par une plus grande confiance de la part du jeune, il peut nous considérer différemment et nous sortir d'une position de toute puissance non réelle ».

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

« Pour moi, les informations « civiles » (âge, mariage, où l'on a vécu...) se dévoile à n'importe quel jeune qui le demande. Nos phobies dans la vie perso. Il me paraît important que les informations soient dévoilées principalement à la demande du jeune ou d'après évaluation du professionnel si un élément de sa vie pourrait faire échos au jeune et le « réveiller » ».

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

« Sortir d'un rôle vu comme tout puissant, dédramatiser l'idée que le jeune se fait de sa vie (c'est pas écrit sur nos fronts, on peut toujours rebondir...). Dans mon cas, je me dévoile seulement si le jeune est en demande et que j'évalue que cela pourrait avoir une plus-value ».

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

« Oui, généralement positif avec un rapprochement. Peu de fois négatives où le jeune se sert de mes propos contre moi ou pour influencer le groupe ».

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

« Oui en activité ou entretien ou voiture (très favorable au vu du cote à cote) ».

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

« La confiance, une relation, un vécu commun, un besoin de s'exprimer, montrer une attitude à l'écoute et sans jugement ».

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

« Non, car selon le jeune il peut s'en servir « contre » le professionnel, il peut mal l'interpréter, s'en servir à son avantage en desservant le professionnel »

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

« Idem »

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Oui (éléments personnels) dans le but que la jeune se remobilise, qu'il arrête de croire que sa vie était foutu et qu'on en s'en sort pas . Après avoir tout essayer de conventionnel, cela m'a paru comme « testable » ».

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

« Une jeune victime de violence physique et psychique qui est resté pendant des semaines au « fond du trou » ».

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

« La jeune est allée mieux, mais elle a fait un transfert de son histoire sur la mienne et a commencé à idolâtrer mon histoire ».

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

« Oui, mais peut-être pas autant ou après une plus grande évaluation ».

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

« Les émotions étaient mises de cote, le dévoilement n'était pas un besoin personnel mais dans un but de faire régir la jeune ».

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

« Oui, cela dépend de ce qu'il partage et de sa récurrence. À mon sens, il y a des sujets qui ne sont pas envisageables d'aborder ».

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

« Les limites dépendent de chacun bien qu'il faudrait un espace sans jugement pour évoquer les éventuelles difficultés.

Pour moi, l'intimité ne se dévoile pas. Il faut absolument veiller à ce qu'il n'y ait pas de transfert ».

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

« Je ne crois pas qu'elle le soit, mais elle devrait l'être et partagé avec une équipe afin de sécuriser cette pratique ».

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

« Oui, et surtout des conséquences non contrôlé par les éducateurs qui peuvent nuire à la relation ou l'éventualité d'une relation future ».

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

« Non cela pourrait être super intéressant. A mon sens, les seuls discours que j'ai entendu durant ma formation est extrême et sans limite « on ne dit rien sur soi » sans précision de où commence le rien ? ».

Questionnaire : Educatrice de milieu ouvert

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ?

Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

« Parvenir à établir une relation de confiance. La relation éducative repose sur le lien qu'il nous est permis de construire avec un mineur et sa famille. Ce lien se construit autour d'une relation de confiance qu'il est nécessaire de parvenir à construire. Cette construction dépendant de l'adhésion du mineur et de sa famille à au suivi éducatif, de la coopération de ces derniers dans cette mesure et un travail de collaboration pour con-construire le projet du jeune ».

Question 2 : Comment vous y prenez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

« Pour parvenir à un lien de confiance le meilleur outil selon moi est la transparence et l'honnêteté professionnelle. Expliquer clairement les enjeux du suivi, les bénéfices pour le mineur et pour la famille par extension, les risques à ne pas parvenir à collaborer. Expliquer toutes les échéances du suivi, être clair sur la procédure, les modalités d'intervention, partager sa lecture de la situation avec les usagers, les hypothèses de compréhension, les propositions d'actions et de réflexions sur la situation. En clair transformer le jeune et sa famille en partenaires actifs dans la situation du jeune ».

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

« Lorsque les usagers sont en capacité de vous solliciter en cas de difficultés car cela signifie qu'ils vous ont investi et repéré comme professionnels ressources dans leurs situations.

Lorsque les usagers partagent avec vous leurs difficultés mais pas que c'est-à-dire aussi leurs réussites, leurs évolutions, les changements positifs qui se présentent ».

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est- ce une plus-value ?

« Oui c'est important il faut pouvoir faire preuve d'authenticité professionnelle selon moi, et ce que nous sommes en tant que personnes et donc ce que nous vivons font ce que nous sommes en tant que professionnels. Donc parfois livrer un peu de soi sur des expériences personnelles ou conseils tirés de ces expériences peut nous rendre plus humain aux yeux des usagers et donc plus accessibles ».

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

« Il est selon moi possible de partager des expériences personnelles quand celles-ci peuvent servir à prodiguer des conseils éducatifs.

Partager des points de détails de son organisations familiales, de la gestion d'un quotidien, de la gestion de scolarité d'un enfant, d'une comparaison à son propre modèle éducatif ».

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

« Aider à l'instauration d'une relation de confiance. Selon moi le fait de se dévoiler permet de se rendre plus humain et accessible pour le jeune qui parfois se borne à notre fonction et non au fait qu'ils échangent avec des personnes à part entière ».

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

« Positif. Des jeunes moins fuyants, plus accessibles, idem pour les familles. Des usagers qui ne nous perçoivent plus comme des professionnels exécutant juste une mesure mais un éducateur capable d'entendre et de comprendre, présent pour apporter un soutien dans la situation qu'ils vivent. Ou en tout cas parfois juste des usagers qui finalement même s'ils ne sont pas convaincus de la mesure acceptent de se dévoiler un peu ».

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

« Des jeunes qui livrent des épisodes de vie, de souffrance, des difficultés scolaires, de maltraitance vécu ».

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

« L'accessibilité que je tente d'avoir au quotidien dans ma pratique et qui me permet d'essayer d'être là quand et présent lorsqu'un jeune ou sa famille me sollicite ».

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

« Oui car toute relation est d'abord et avant tout une histoire de personnes qui se rencontrent ».

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

« Oui lorsque j'estime que le dévoilement n'a aucun intérêt et ne servira pas ma pratique professionnelle ».

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Oui afin de parfois leur renvoyer que dans la vie tout individu peut rencontrer des difficultés et qui est alors libre à eux de se ressaisir et de chercher le positif à cela ou comment l'atteindre ».

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

« Partager le fait que j'ai un enfant, un enfant porteur de handicap pour renvoyer à certaines familles que je peux comprendre le parcours que peut être la reconnaissance et la prise en compte du handicap en général et du handicap des enfants dans notre société par les institutions qui les prennent en charge ».

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

« Non ».

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

« Oui si cela peut servir à ma pratique professionnelle afin d'enrichir une relation éducative ».

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

« Sur un pied d'égalité avec l'usager, à son niveau. Dans la mesure du possible je partage mes émotions avec les usagers en tout cas je ne les cache pas et met des mots dessus afin que mon interlocuteur puisse lire, entendre et comprendre ce qui me traverse lors de mes échanges avec eux ».

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

« Oui tant que le dévoilement reste pour l'éducateur un outil professionnel pour respecter une juste proximité qui fait que la relation au jeune reste éducative et ne devient pas amicale ».

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

« Oui il faut partager des expériences de vie, des conseils éducatifs, des exemples d'évènements de vie pour illustrer ses propos. Il ne faut pas partager des idéaux de vie, des réflexions personnelles, des éléments biographiques et données personnelles ».

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

« Elle n'est pas encadrée par la hiérarchie et ne peut l'être selon moi. Les limites sont fixées par chacun, selon son propre guide de bonne pratique ».

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

« Oui c'est comme cela qu'une relation éducative peut basculer en relation amicale ».

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

« Non ».

Questionnaire : Educatrice en milieu ouvert

Question 1 : Qu'est-ce qui est important selon vous pour construire une relation éducative ?

Sur quoi repose la relation éducative selon vous ?

« La confiance est primordiale dans une relation éducative, elle repose sur l'exemplarité. Il n'y a qu'en se montrant en exemple et en exigeant autant de nous que ce que l'on peut exiger du jeune que l'on peut espérer inspirer confiance ».

Question 2 : Comment vous y pensez-vous ? Qu'est-ce qui peut vous y aider ?

« En m'astreignant à être cohérente entre mes propos et mes actes. Ce qui m'aide c'est d'être entourée de professionnel qui font de même ».

Question 3 : Qu'est-ce qui vous fait comprendre que la relation éducative se renforce ?

« Quand il n'y a pas besoin de répéter 2 fois la même chose et que mes propos les mènent à une réflexion ».

Question 4 : Pensez-vous que le fait de se dévoiler auprès d'un jeune est important dans la relation éducative ? Est-ce une plus-value ?

« Oui dans une juste mesure. C'est une plus-value si cela reste dans le domaine de l'acceptable, sinon cela devient une relation amicale déséquilibrée ».

Question 5 : Qu'est-ce qui se dévoile de soi selon vous dans la relation éducative ? Comment ?

« Nos valeurs profondes. Par les sujets sur lesquelles on est le plus insistants, qui sont les plus épineux, auxquels on attache plus d'importance, auquel on est plus vigilants ».

Question 6 : Qu'est-ce qui vous amène à vous dévoiler auprès d'un jeune ? Il y a-t-il un objectif derrière cette pratique ?

« Les moments duels où la discussion est plus poussée, lorsque je veux donner des exemples et que je me sers de ce qui peut se passer ou a pu se passer dans ma vie.

Objectif :

-Démystifier le personnage de l'éducateur. Nous sommes aussi confrontés à des problématiques que l'on doit gérer, nous n'avons pas une vie parfaite et facile non plus. On travaille à notre épanouissement et à notre bonheur.

-Faire passer des messages ; Les problèmes ne sont pas une excuse, ils ont des solutions ».

Question 7 : Est-ce que vous avez perçu un changement (positif/négatif) dans le comportement du jeune auprès de vous suite à ce dévoilement de soi ? Si oui, lesquels ?

« La discussion est parfois plus « apaisée », ils entrent dans un processus de réflexion ».

Question 8 : Est-ce qu'un jeune a déjà partagé avec vous des récits sur sa vie personnelle ? Si oui, précisez le contexte.

« En relation duelle. Les contextes sont multiples... Dans une chambre, lors d'une balade. Je dirai que c'est souvent lors d'instant informel (en dehors d'un entretien en face à face), la position côte à côte est souvent facilitante ».

Question 9 : Qu'est-ce qui participe selon vous à un tel dévoilement du jeune auprès de vous ?

« Le fait de s'éloigner du rôle de l'éducateur judiciaire, grâce aux moments informels. (j'ai rarement eu des confidences lors de l'attente pour une audience où mon rôle d'éducateur judiciaire est très marqué...) ».

Question 10 : Est-ce que vous pensez que le dévoilement de soi peut intervenir dans n'importe quelle relation éducative ? Pourquoi ?

« Oui, parce que je n'ai pas d'argument pour le contraire... Mais certains jeunes ne sont pas très accessibles... Sûrement car la relation n'est pas établie ».

Question 11 : Est-ce que certaines relations éducatives vous conduisent à ne pas évoquer des éléments de votre vie personnelle ? Pourquoi ?

« Oui pour les jeunes qui pourraient ne pas savoir gérer le « rapprochement » qui pourrait prendre cela comme une confiance amicale ou familiale, qui auraient plus de mal à garder en tête le lien qui nous lie : éducateur/jeune ».

Question 12 : Vous est-il déjà arrivé d'évoquer des éléments de votre vie personnelle auprès d'un jeune ? De partager des émotions ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Oui, pour démystifier et faire passer un message (voir plus haut) ».

Question 13 : Pouvez-vous donner des exemples et préciser le contexte ?

« J'ai un jour raconter à un jeune que quelques jours avant j'avais sorti le mari d'une connaissance qui s'était noyé dans sa piscine, que j'avais tenté de le réanimer mais qu'il était mort depuis longtemps. Nous étions juste le jeune et moi. Il était en train de faire un foin pour pas grand-chose, je voulais lui dire que certaines choses avaient bien peu d'importance (son problème du moment) en comparaison d'autres (la mort etc) ».

Question 14 : L'avez-vous regretté ? Si oui, pourquoi ?

« Oui, car le jeune a cru que je voulais attirer sa pitié ! La relation n'était pas liée entre nous, c'était un nouveau, il se méfiait de moi. Et non je ne regrette pas car sa réflexion m'a permis de me rendre compte de là où il en était vis-à-vis de l'autre ».

Question 15 : Seriez-vous prêt à vous dévoiler à nouveau ? Pourquoi ?

« Oui si c'est nécessaire ».

Question 16 : Comment vous êtes-vous senti lors de ce dévoilement ? Quelle place accordez-vous à vos émotions quand vous vous dévoilez ?

« On se sent dévoilée .. plus exposée. Je pense rester dans la sagesse, je ne pense pas un jour dévoiler un sujet brûlant, que je n'ai pas digérer ».

Question 17 : Pensez-vous que l'éducateur peut être dans une « juste proximité » en se dévoilant auprès d'un jeune ?

« Oui, s'il fait un travail sur lui ! Chaque personne qui fait un travail dans la relation d'aide devrait faire un travail sur lui ».

Question 18 : Qu'est-ce qui peut être dévoilé selon vous auprès des jeunes ? Qu'est-ce qui ne peut pas être dévoilé selon vous ? Des limites doivent-elles être fixées ? Si oui ou non, pourquoi ?

« Ce qui ne peut pas être dévoilé sont les choses que l'on ne pourrait pas assumer d'avoir dit au jeune devant un collègue, un supérieur, un juge, un autre jeune. Peut-être même ce qu'un parent ne dirait pas à son propre enfant.

Oui des limites doivent être fixées pour garder intact notre rôle, notre exemplarité, le respect que l'on nous porte par l'exemple justement ».

Question 19 : Cette pratique éducative du dévoilement de soi est-elle encadrée selon vous ?

« Non et elle peut difficilement l'être ».

Question 20 : Pensez-vous qu'il puisse y avoir des abus ?

« Bien sûr... »

Question 21 : Est-ce que vous avez été formé à cette pratique du dévoilement de soi dans le cadre de la formation initiale ou continue ?

« Non ».

Annexe n°10 : Restitution des entretiens des jeunes – phase de recueil de données

Entretien : Jeune

Question 1 : As-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu as eu une relation privilégiée ?

« Oui, avec une éducatrice que j'ai connu pendant longtemps ».

Question 2 : Comment cette relation s'est-elle créée selon toi ?

« La relation a mis du temps à se créer le temps que la confiance elle se met ».

Question 3 : Est-ce que des éducateurs comptent pour toi ? Pourquoi ?

« Pas trop, je les vois comme des professionnels ».

Question 4 : A l'inverse as-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu n'as pas créé de liens ou de mauvais liens ? Pourquoi à ton avis ?

« Oui j'ai rencontré beaucoup d'éducateurs avec qui soit j'ai créé aucun lien ou des mauvais. Car je les aimais pas, car je ne les connaissais pas trop et car je n'avais pas trop confiance en eux, ils étaient con aussi ».

Question 5 : Qu'est-ce qui te conduis à accorder ta confiance à un éducateur ? Pourquoi ne l'accorderais-tu pas à d'autres ?

« Je ne sais pas ça vient comme ça, ça vient avec le temps, le temps que j'apprenne à connaître la personne ».

Question 6 : Que fait un éducateur que tu apprécies lors de vos échanges ?

« Ça dépend du professionnel, il y a des personnes avec qui tu aimes bien discuter et d'autres non. Certains ne savent pas s'arrêter dans la conversation ou ils disent n'importe quoi. Après ça dépend de quoi on parle ».

Question 7 : A l'inverse, qu'est-ce que tu apprécies moins chez lui ?

« On parle tranquille et d'un coup il dit un truc hors sujet de sa bouche. Ils savent pas s'abstenir et rester un sujet ».

Question 8 : De quoi parlez-vous ?

« On parle de n'importe quoi, je suis ouverte à toute discussion. On peut parler de sport, de nourriture, de relations. On peut parler de tout et de rien ».

Question 9 : Lui est-il déjà arrivé d'évoquer sa vie personnelle ? Dans quel contexte ?

« Oui c'est déjà arrivé, je ne me souviens plus de la situation exacte. Ce n'était pas très intéressant mais une partie m'a beaucoup intéressé mais pas tout. Un éducateur m'a parlé de sa fille, ça m'a intéressé ».

Question 10 : Est-ce important pour toi qu'un éducateur évoque un peu sa vie personnelle avec toi ? Apprécies-tu cet échange ? Au contraire, est-ce que cela t'agace ? Pourquoi ?

« Je ne demande pas aux éducateurs leur vie, je ne leur demande rien. Ce n'est pas important pour moi qu'un éducateur parle de lui. Je m'en fout si un éducateur me parle de lui. Après j'aime bien savoir la vie des gens mais cela dépend des fois, il y a des trucs qui ne m'intéressent pas. Il y a des discussions parfois qui sont intéressantes ».

Question 11 : Dirais-tu que votre relation a changé depuis qu'il s'est dévoilé auprès de toi ?

« Le fait qu'un éducateur parle de lui change la relation car j'apprends à le connaître. Si on se raconte nos vies, cela veut dire que l'on a confiance en la personne. Je ne parle pas à une personne si elle balance tout après donc il y a moyen de bien communiquer avec la personne ».

Question 12 : Est-ce que lors de ces moments, il t'arrive parfois d'oublier que la personne avec qui tu échanges est ton éducateur ?

« Cela m'est déjà arrivé, des fois j'ai l'impression de parler avec un collègue ou ma pote car on rigole trop donc je peux oublier. Soit ça vient comme ça car on discute et à ce moment-là je ne me demande pas si je parle ou pas avec un éducateur ».

Question 13 : Selon toi, quels sont les effets positifs ou négatifs de ce type d'échanges sur votre relation ?

« Il peut y avoir des effets positifs comme être dans une bonne relation entre éducateur et jeune. L'effet négatif dépend de qui. Je veux bien qu'il me raconte sa vie, mais il ne doit pas dépasser les limites. Une fois j'ai parlé avec un éducateur, il me parlait de ses relations sexuelles, c'est pour ça qu'il y a des limites, je ne veux pas savoir ce qu'il fait. Ça c'est avec les éducateurs garçons, avec les filles je parle plus facilement et ce depuis tout petit, je suis plus à l'aise ».

Question 14 : Le fait qu'un éducateur se dévoile auprès de toi te conduit-il à adopter un comportement différent avec lui ?

« Je ne serais pas différent pas avec lui après ».

Question 15 : As-tu la même relation avec un éducateur qui se dévoile qu'avec un éducateur qui ne se dévoile pas ? Pourquoi ?

« Non je n'ai pas la même relation. Je veux quand même savoir la vie des gens, j'ai besoin de connaître quelques petites choses sur la vie des gens, à la fois par curiosité et parce que c'est important pour créer du lien ».

Question 16 : Est-ce que tu as déjà évoqué des récits de ta vie personnelle auprès d'un éducateur ? Si oui, dans quel contexte et pour quelles raisons ? Si non, pour quelles raisons ?

« Oui quand je me sens à l'aise, quand je suis bien avec la personne, cela se fait tout seul ».

Question 17 : Qu'est-ce qui te conduis à parler de toi auprès d'un éducateur ? Au contraire, qu'est-ce qui pourrait te bloquer dans le fait de partager des éléments personnels ?

« C'est selon la conversation qu'on a. Je peux parler de moi sans que l'éducateur parle de lui, après je ne dirais pas des trucs importants s'il dit rien. C'est un peu donnant donnant ».

Question 18 : Est-ce qu'il y a des éléments de ta vie personnelle dont tu ne souhaites pas parler avec l'éducateur ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Je peux tout aborder sauf certains sujets comme celui de mon père, car c'est trop personnel. Ce sujet est enfermé dans un coffre, je n'en parle avec personne ni même ma mère ».

Entretien : Jeune

Question 1 : As-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu as eu une relation privilégiée ? Comment cette relation s'est-elle créée selon toi ?

« Oui, j'ai déjà eu une relation avec un éducateur où le lien était plus important car il s'est bien s'y faire, il est à l'écoute des jeunes, il nous laisse pas en galère. Pour moi c'est le vrai rôle d'un éducateur à la fois de poser le cadre mais aussi d'être là pour nous ».

Question 2 : A l'inverse as-tu déjà rencontré un éducateur avec qui tu n'as pas créé de liens ou de mauvais liens ? Pourquoi à ton avis ?

« Certains éducateurs posent avec toi le cadre mais après ils te parlent pas, ils sont énervés, et ça ce n'est pas le rôle d'un éducateur parce que lui après il rentre chez lui et nous on est là. Un éducateur doit savoir faire abstraction de ça, il doit mettre les problèmes qu'il a avec le jeune de côté. Un vrai éducateur doit toujours aller vers le jeune parce qu'il sait que le jeune est en difficulté et que l'éducateur est là pour lui. J'ai remarqué que si tu t'embrouilles avec un éducateur, tu parles plus avec lui, tu t'en sors pas, il rentre chez lui et la relation ça avance pas ».

Question 3 : As-tu déjà accorder ta confiance à un éducateur ? Qu'est-ce qui te conduis à lui accorder ta confiance ? Pourquoi ne l'accorderais-tu pas à d'autres ?

« Non car je ne les connais pas personnellement, je sais pas ce qu'ils ont dans la tête. C'est pas facile une confiance à donner, il faut attendre. Moi je donne ma confiance du moment que j'ai besoin de la personne. Si un éducateur ne veut pas me parler, je peux parler à un autre éducateur donc je ne suis pas obligé de donner ma confiance ».

Question 4 : Que fait un éducateur que tu apprécies lors de vos échanges ? A l'inverse, qu'est-ce que tu apprécies moins chez lui ?

« J'apprécie pas quand on me fait la morale. En fait, il y a des éducateurs ce qu'ils savent pas c'est que nous avant on ne restait pas chez nous, on était tout le temps dehors débrouillards et vous les éducateurs vous êtes là à nous faire la morale, à nous expliquer les choses. Faut surtout nous montrer les choses et pas seulement nous dire quoi faire. Il faut nous accompagner pour les démarches. Educateur c'est faire en sorte que le jeune s'en sorte en l'accompagnant ».

Question 5 : De quoi parlez-vous ?

« On parle de la journée qu'on passe, on raconte des blagues, des trucs drôles qui nous arrivent ».

Question 6 : Lui est-il déjà arrivé d'évoquer sa vie personnelle ? Dans quel contexte ?

« Oui pratiquement tous les éducateurs ont évoqué leur vie personnelle, ils parlent de leur vie de famille. Sans s'en rendre compte en parlant on dévoile plein de choses sur nous ».

Question 7 : Est-ce important pour toi qu'un éducateur évoque un peu sa vie personnelle avec toi ?

« C'est bien pour moi un éducateur qui parle de sa vie personnelle car ça montre quand tu parles de ça toi aussi tu racontes des moments qui t'arrivent et on dirait que tu t'évades, tu ne penses pas au foyer. Peut-être il parle de lui pour nous faire réaliser une chose ».

Question 8 : Apprécies-tu cet échange ? Au contraire, est-ce que cela t'agace ? Pourquoi ?

« Le temps y passe plus vite, on voit pas le temps passer quand tu parles avec les éducateurs. Ça permet de ne plus penser au foyer ».

Question 9 : Dirais-tu que votre relation a changé depuis qu'il s'est dévoilé auprès de toi ?

« Forcément oui, ça dépend de la personne. Tu vois un éducateur qui se dévoile pas, il parle jamais, tu vas te dire il est sérieux, ça reste professionnel. Un éducateur qui va être là, qui va parler de lui, ça va créer des liens, il va te raconter des trucs et toi tu peux être surpris ou touché ».

Question 10 : Le fait qu'un éducateur se dévoile auprès de toi te conduit-il à adopter un comportement différent avec lui ?

« Non ce n'est pas parce qu'un éducateur parle de lui que je vais totalement changer ».

Question 11 : Est-ce que lors de ces moments, il t'arrive parfois d'oublier que la personne avec qui tu échanges est ton éducateur ?

« Oui carrément ».

Question 12 : As-tu la même relation avec un éducateur qui se dévoile qu'avec un éducateur qui ne se dévoile pas ? Pourquoi ?

« Une personne qui ne se dévoile pas, ça ne va pas m'empêcher d'aller lui parler mais il y aura moins de liens avec elle. On peut parler d'autres choses, de foot, de cuisine ».

Question 13 : Est-ce que tu as déjà évoqué des récits de ta vie personnelle auprès d'un éducateur ? Si oui, dans quel contexte et pour quelles raisons ? Si non, pour quelles raisons ?

« Oui plein de trucs dans ma vie il y a des histoires de fou à raconter car ce n'est pas banal. Sur ce qui est plus intime, plus personnel je n'en parle pas car sinon je donne la possibilité à la personne de me terminer. Je connais les éducateurs depuis 4 mois, c'est tout, c'est trop court, déjà je travaille avec. Je choisis ce que j'ai envie de raconter sur ma vie personnelle, ça dépend si c'est trop personnelle ou pas ».

Question 14 : Qu'est-ce qui te conduis à parler de toi auprès d'un éducateur ? Au contraire, qu'est-ce qui pourrait te bloquer dans le fait de partager des éléments personnels ?

« J'aime pas beaucoup raconter ma vie. Moi, je peux raconter ma vie à une personne que je vois tous les jours et quand elle me raconte sa vie, c'est donnant-donnant. Si un éducateur me raconte sa vie, je peux lui dire que moi aussi mais sur le coup de la discussion. Quand tu racontes ta vie tu ne fais pas exprès, ça vient sur le coup en discutant avec la personne.

Après il y a des personnes des fois je me dis de ne pas leur dire certaines choses car je ne suis pas sûre, je vais voir au début si elle répète les choses. C'est comme ça que je peux voir si je peux avoir confiance ».

Question 15 : Est-ce qu'il y a des éléments de ta vie personnelle dont tu ne souhaites pas parler avec l'éducateur ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

« Oui, je garde certaines choses pour moi ».

Annexe n°11 : Outil d'évaluation du projet d'expérimentation : questionnaire à destination des professionnels

- *Avez-vous pu évoquer votre expérience professionnelle concernant le dévoilement de soi ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

- *Avez-vous pu proposer des outils ou ressources à destination des professionnels concernant cette pratique ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

- *Est-ce que les échanges vous ont été utiles concernant la proposition de nouveaux axes de travail, de nouveaux outils ou ressources ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

- *Est-ce que cette formation vous semble être un espace de réel réflexion commune ? Favorise-t-elle la prise de recul ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

- *Est-ce que cet espace a permis selon vous de fixer/renforcer un cadre commun à l'équipe éducative quant à la pratique du dévoilement de soi ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

- *Est-ce que cet espace vous permet d'être soutenu et écouté et/ou de soutenir et écouter vos collègues ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

- *Avez-vous des remarques ou des conseils d'amélioration concernant cette formation ?*

Tout à fait

☐

Plutôt oui

☐

Plutôt non

☐

Pas du tout

☐

Commentaires :

Résumé :

La construction d'une relation éducative est essentielle pour l'accompagnement des jeunes sous-main de justice. L'élaboration de cette relation s'appuie notamment sur un engagement personnel et professionnel de l'éducateur à la PJJ. Cet engagement peut ainsi prendre la forme d'un dévoilement de soi du professionnel. En effet, l'éducateur est amené à travailler avec ce qu'il est, avec sa propre personnalité et peut être amené à évoquer des éléments relevant de sa vie personnelle. Toutefois, une telle pratique questionne quant à la posture professionnelle de l'éducateur qui doit adopter une certaine distance dans la relation éducative qui le lie avec les jeunes. Par conséquent, une telle pratique peut, en l'absence de cadre et de limites fixées, conduire à des dérives mettant en difficulté l'accompagnement des jeunes ainsi que la posture professionnelle de l'éducateur.

La finalité de ce mémoire est donc de s'interroger sur cette pratique existante du dévoilement de soi, de réfléchir à ses modalités de mise en œuvre, à sa pertinence éducative tout en ayant conscience des dérives qui peuvent en découler.

Mots-clés : *relation éducative, distance professionnelle, juste proximité, posture professionnelle, don, dévoilement de soi*